Rostocker Dokumentenserver
Dieses Werk wurde Ihnen durch die Universitätsbibliothek Rostock zum Download bereitgestellt.
Für Fragen und Hinweise wenden Sie sich bitte an: digibib.ub@uni-rostock.de

Claude Vanel

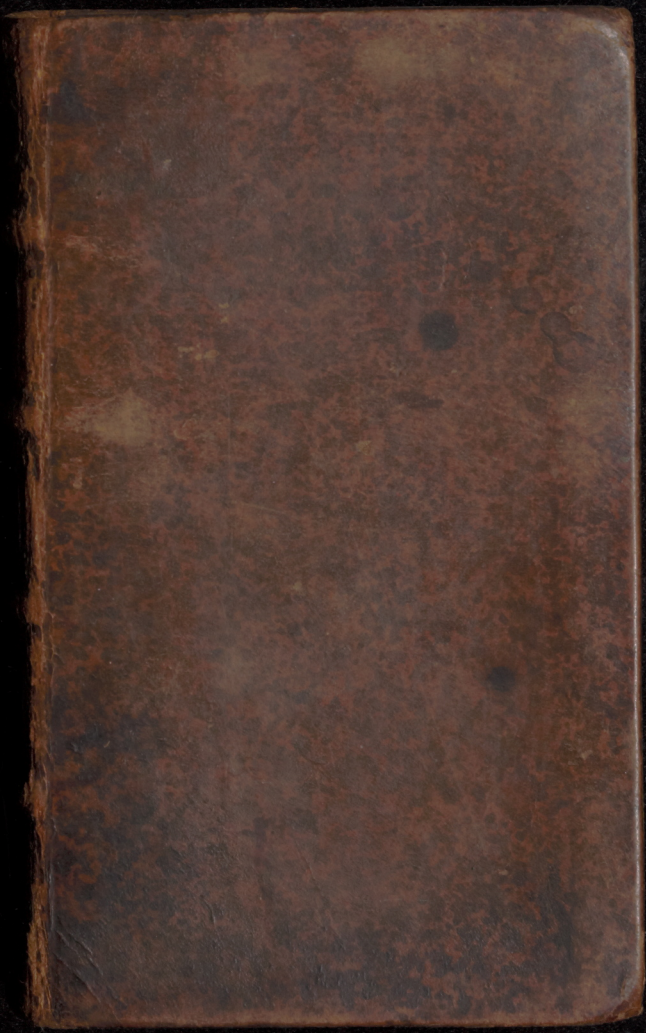
La France Galante, Ou Histoires Amoureuses De La Cour

Tome Premier

Nouvelle Edition, Beaucoup augmentée, & enriche des Figures, A Cologne: Chez Pierre Marteau, MDCCVI.

http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054

Band (Druck) Freier Zugang PUBLIC DOMAIN



Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0001
DFG

13761.

Nc.



LBN 0396

Universitäts Bibliothek Rostock

http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0002

DFG

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de
/rosdok/ppn865595054/phys_0004
DFG

LA FRANCE GALLANTE, OU HISTOIRE AMOUREUSES, DE LA COUR.

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0007
DFG



Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0009
DFG



Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de
/rosdok/ppn865595054/phys_0010
DFG

LA FRANCE GALANTE, OU HISTOIRES AMOUREUSES DE LA COUR.

NOUVELLE EDITION,

Beaucoup augmentée, & enrichie des Figures.

TOME PREMIER.

* * * * *
* * * *
* * *
* *
*

A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU, à la verité.

M. DCC. VI.

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0011
DFG

GROSSHERZOGLICHE BIBLIOTHEK ZU NEUSTRELITZ

Universitäts-
Bibliothek
Rostock

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de
/rosdok/ppn865595054/phys_0012
DFG

Avis au Lecteur.

VOici des Histoires qui ne te deplairont pas. Tu y verras l'intrigue de plusieurs personnes de qualité que tu seras bien-aise d'apprendre. La lecture ne t'en ennuiera pas d'ailleurs par le stile qui est assez aisé. Mais ce qui te satisfera davantage, c'est que tu y verras des gens qui font tous les jours les beats, lesquels ne laissent pas d'être aussi amoureux que les autres. Je ne t'en dirai pas davantage. Prends, lis, & tu verras si j'ai cherché à t'en faire accroire.

PIE,

PIECES

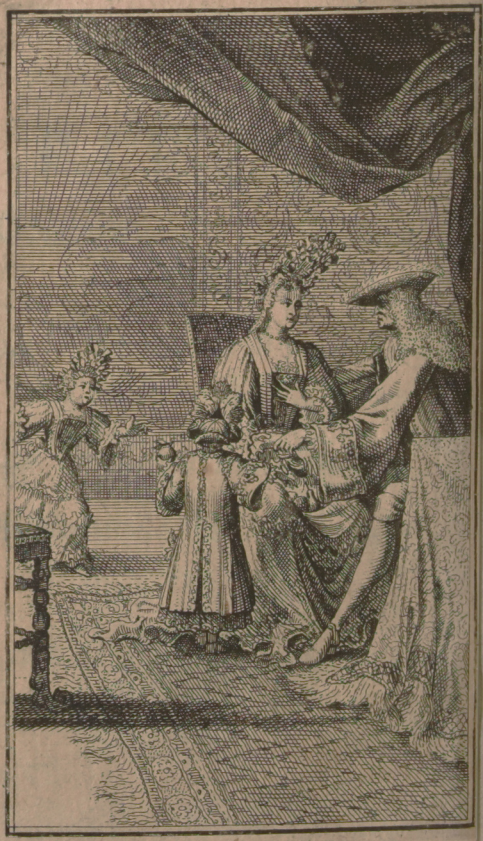
Contenuës en ce Premier Vollume.

Les Conquêtes Amoureuſes du Grand Alcandre.

Les Vielles Amoureuſes.

Hiſtoire de la Maréchale de la Ferté.

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0014
DFG



Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0016
DFG

LES CONQUÊTES AMOUREUSES, DU GRAND ALCANDRE.

* * * * *
* * * *
* * *
* *
*

A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU, à la verité.

M. D C C. V.

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0017
DFG

LES CONQUÊTES AMOUREUSES, DU GRAND ALCANDRE.

JAmais Cour ne fût si galante que celle du grand Alcandre. Comme il étoit d'une complexion amoureuse, chacun qui se fait un plaisir de suivre l'exemple de son Prince, fit ce qu'il pût pour se mettre bien auprés des Dames. Mais celles-ci leur en épargnerent la peine bien tôt. Soit qu'elles se pûssent à faire des avances, ou qu'elles eussent peur de n'être pas du

nombre des élûes, l'on remarqua que ſans attendre ce que la bienſeance leur ordonne, elles ſe mirent dans peu de temps à courir aprés les hommes. Cela fut cauſe qu'il y en eut beaucoup qui les mepriſerent, d'où ſeroit enſuivi la reconnoiſſance de leur faute, ſi ce n'eſt que le temperament l'emporta ſur la reflexion.

Madame de Monteſpan fût de celles-là. Elle paſſoit pour une des plus belles perſonnes du monde. Cependant elle avoit encore plus d'agréement dans l'eſprit que dans le viſage. Mais toutes ces belles qualitez étoient éfacées par les defauts de l'Ame qui étoient accoûtume aux plus inſignes fourberies, tellement que le vice ne lui coûtoit plus rien. Elle étoit d'une des plus anciennes Maiſons du Roiaume, & ſon alliance, autant que ſa beauté avoit été cauſe que Mr. de Monteſpan l'avoit recherchée en mariage, & l'avoit préferée à quantité d'autres qui auroient beaucoup mieux accommodé ſes affaires.

Madame de Monteſpan qui n'avoit ſouhaité d'être mariée que pour pouvoir prendre l'eſſor, ne fût pas plûtôt à la Cour, qu'elle fit de grands deſſeins ſur le cœur du grand Alcandre. Mais comme il étoit pris en ce temps-là, & que Madame de la Valliere, perſonne d'une mediocre beauté; mais qui avoit mille autres bonnes qualitez

en

en recompense, le possedoit entierement, elle fit bien des avances inutiles, & fût obligée de chercher parti ailleurs.

Comme elle mépriſoit tout ce qui n'aprochoit pas de la Couronne, elle jetta les yeux ſur le cœur de Monſieur, frere du grand Alcandre, qui lui témoigna de la bonne volonté, plûtôt pour faire croire qu'il pouvoit être amoureux des Dames, que pour reſſentir aucune choſe pour elle qui aprochat de l'amour. Monſieur ſurprit par là un grand nombre de perſonnes qui ne le croioient pas ſenſible pour le beau Sexe; mais le Chevalier de Lorraine jaloux de ce nouvel attachement, fit revenir bien-tôt ce jeune Prince à ſes premieres inclinations, & comme il avoit ſon étoile, Madame de Monteſpan n'eut que des apparences, pendant qu'il eut toute la part dans ſes bonnes graces.

Madame de Monteſpan, qui ne s'étoit retranché au cœur de Monſieur, que pour n'avoir pû réüſſir ſur celui du Roi, en fût encore plus dégoutée quand elle vit qu'il le faloit partager avec le Chevalier de Lorraine, qui n'avoit rien de recommandable que la naiſſance; elle réſolut de mépriſer qui la mépriſoit, & fit de grands reproches à Monſieur qui s'en conſola avec le Chevalier de Lorraine.

La beauté de Madame de Montespan étoit cependant le sujet des desirs de toute la Cour, & particulierement de Monsieur de Lausun, favori du grand Alcandre, homme d'une taille peu avantageuse & d'une mine fort mediocre; mais qui recompensoit ces deux défauts par deux grandes qualitez, c'est à dire, par beaucoup d'esprit & par un je ne sai quoi, qui faisoit que quand une Dame le connoissoit une fois, elle ne le quitoit pas volontiers pour un autre. D'ailleur la faveurs où il étoit auprés du Roi le rendoit recommandable, si bien que Madame de Montespan qui avoit ouï parler de ces belles qualitez, & qui vouloit savoir par experience si on ne lui en donnoit point plus qu'il n'en avoit effectivement, ne dedaigna pas les offres de service qu'il lui fit. Cependant comme il y avoit beaucoup de politique mêlée avec sa curiosité, elle le fit languir pendant cinq ou six semaines sans lui vouloir accorder la derniere faveur, & pendant qu'elle le faisoit attendre, il arriva une affaire à ce favori qui le devoit perdre auprés de son Maître, s'il n'eut été né plus heureux que sage.

Le grand Alcandre tout élevé qu'il étoit pardessus les autres hommes, n'étoit pas d'un autre humeur ni d'un autre temperament que les hommes du commun. Quoi qu'il

qu'il aimat passionnement Madame la Valliere, il se sentoit épris quelquesfois de la beauté de quelque Dame, & étoit bien-aise de satisfaire son envie. Il étoit dans ces sentimens pour la Princesse de Monaco, dont Monsieur de Lausun possedoit les bonnes graces, & comme M. de Lausun se croyoit capable à cause de ses grandes qualitez que j'ai remarquées cy-devant, de conserver l'amitié de la Princesse de Monaco, & de se mettre bien dans le cœur de Madame de Montespan, il défendit à la Princesse de Monaco qui lui avoit découvert la passion du grand Alcandre, d'y répondre aucunement, & la menaça, s'il s'appercevoit du contraire, de la perdre de reputation dans le monde.

Ces menaces au lieu de plaire à la Princesse de Monaco, lui firent penser à sortir de la tyrannie qu'il vouloit exercer sur elle. Et prenant en même temps des mesures avec le grand Alcandre, ce qu'elle n'avoit point fait auparavant, elle le fit resoudre d'envoier Mr. de Lausun à la guere où il avoit une grande charge. Ainsi le Roi ayant dit à M. de Lausun qu'il se tînt prêt à partir dans deux ou trois jours, M. de Lausun demeura tout surpris à cette nouvelle, & en devinant la cause aussi-tôt; il dit au grand Alcandre qu'il n'iroit point à l'Armée, à

moins qu'il ne lui en donnat le commandement: qu'il voyoit bien cependant pourquoi il vouloit l'y envoyer: que c'étoit pour joüir paiſiblement de ſa Maîtreſſe, pendant ſon abſence; mais qu'il ne ſeroit pas dit qu'on le trompat ſi groſſierement, ſans qu'il fit voir du moins qu'il s'appercevoit qu'on le trompoit: que cette action étoit d'un perfide plûtôt que d'un grand Prince, tel qu'il l'avoit toûjours eſtimé, mais qu'il étoit bienaiſe de le connoître afin de ne s'y pas tromper doreſenavant.

Quoique le grand Alcandre eût toûjours accoûtumé de parler en Maître, & que perſonne n'eût oſé juſques-là lui faire aucun reproche, il ne laiſſa pas d'écouter Mr. de Lauſun juſques au bout. Mais voiant que ſa folie continuoit toûjours de plus en plus, il lui demanda froidement, s'il extravaguoit, & s'il ſe ſouvenoit bien qu'il parloit à ſon Maître, & à celui qui pouvoit l'abbaiſſer en auſſi peu de tems qu'il l'avoit élevé. Mr. de Lauſun lui répondit qu'il ſavoit tout cela auſſi bien que lui: qu'il ſavoit bien encore que c'étoit à lui ſeul à qui il étoit redevable de ſa fortune, n'ayant jamais fait ſa Cour à aucun Miniſtre, comme tous les autres Grands du Roiaume; mais que tout cela ne l'empêchoit pas de lui dire ſes veritez. Et continuant ſur le même ton alloit dire encore

core quantité de choſes ridicules & extravagantes, quand le grand Alcandre le previnț, lui diſant qu'il ne lui donnoit que vingt-quatre heures pour ſe reſoudre à partir, & que s'il ne lui obéiſſoit, il verroit ce qu'il auroit à faire.

L'ayant quité aprés ce peu de paroles, M. de Lauſun entra dans un deſeſpoir inconcevable, & comme il attribuoit tout ce qui venoit d'arriver à l'intelligence que la Princeſſe de Monaco commençoit d'avoir avec lui, il s'en fût chez elle, & ne l'aiant point trouvée, il caſſa un grand miroir comme s'il eût été bien vengé par là. La Princeſſe de Monaco s'en plaignit au grand Alcandre, qui lui répondit que c'étoit un fol, dont elle alloit être aſſez vengée par ſon abſence: qu'il en avoit ſouffert lui-même des choſes ſurprenantes; mais qu'il lui pardonnoit tout cela, conſiderant bien qu'il devoit être au deſeſpoir de perdre les bonnes graces d'une Dame qui avoit autant de merite qu'elle en avoit.

Au bout des vingt-quatre heures il demanda à Mr. de Lauſun à quoi il étoit réſolu, à quoi aiant répondu que c'étoit à ne point partir s'il ne lui donnoit le commandement de l'Armée, le grand Alcandre ſe mit en colere contre lui, & le menaça tout de nouveau de le réduire en tel état qu'il auroit

roit lieu de se repentir de l'avoir poussé à bout. Mais Mr. de Lausun n'en devenant pas plus sage pour toutes ces menaces, lui répondit que tout le mal qu'il lui pouvoit faire étoit de lui ôter la charge de General des Dragons, qu'il lui avoit donnée, & que comme il l'avoit bien prévû, il en avoit la demission dans sa poche. Il la tira en même tems, & la lui jetta sur une table, auprés de laquelle il étoit assis; ce qui facha tellement le grand Alcandre, qu'il l'envoya à l'heure même à la Bastille. On fût étonné de sa disgrace, personne ne sçachant encore ce qui étoit arrivé, & devinant encore moins jusques ou avoit été la brutalité de ce Favori.

Madame de Montespan ayant appris son malheur, fut ravie du retardement qu'elle avoit apporté à son intrigue, & ne se mit pas beaucoup en peine de le consoler, croiant qu'aprés sa folie dont on commençoit à parler dans le monde, il n'y auroit plus de retour pour lui aux bonnes graces du grand Alcandre. Cependant sa disgrace ne dura pas si long-tems qu'on s'étoit imaginé, car le grand Alcandre n'ayant pas trouvé dans la possession de la Princesse de Monaco assez de charmes pour le retenir, n'eut pas plûtôt passé sa fantaisie qu'il pardonna à Mr. de Lausun, qui revint à la Cour

avec

avec plus credit que jamais. Dont néanmoins chacun demeura assez étonné, ne croyant pas que de l'humeur dont étoit le grand Alcandre, il dût jamais oublier le manque de respect qu'il avoit eu pour lui.

Le retour de Mr. de Lausun à la Cour aiant fait concevoir à tout le monde, qu'il falloit qu'il eut un grand ascendant sur l'esprit du grand Alcandre, chacun s'empressa de lui donner des marques de son attachement. Madame de Montespan entr'autres ne lui pût plus refuser les dernieres faveurs. Cette nouvelle intrigue qui devoit consoler Mr. de Lausun de l'infidelité de la Princesse de Monaco, n'empécha pas qu'il ne songeat à s'en venger. Il en trouva l'occasion quelques jours aprés, Cette Dame étoit assise avec plusieurs autres sur un lit de gazon, & ayant sa main sur l'herbe, il mit son talon dessus, comme par mégarde, puis ayant fait une pirouete pour appuier d'avantage, il se tourna vers elle, faisant semblant de lui demander pardon.

La douleur que la Princesse de Monaco sentit, lui fit faire un grand cri, mais y étant encore moins sensible qu'à un tire mocqueur que Mr. de Lausun affectoit en s'excusant, elle lui dit mille injures, & fit comprendre à tous ceux qui étoient-là qu'on ne pouvoit tant s'emporter contre

un

un homme sans en avoir d'autres raisons. Mr. de Lausun qui avoit interêt de conserver sa reputation parmi les Dames, laissa évaporer son ressentiment en reproches, sans y vouloir répondre que par des soûmissions & des excuses, & les Dames qui étoient-là s'étant mêlées de les accommoder, la Princesse de Monaco fût obligée de s'appaiser, pour ne leur pas donner à connoître clairement que son chagrin procedoit d'ailleurs.

La Princesse de Monaco aiant ainsi perdu son amant, & n'ayant fait que tâter, s'il faut ainsi dire, du grand Alcandre, elle chercha à s'en consoler par la conquête de quelque autre. Mais comme son temperament ne la rendoit pas cruelle, & que son appetit ne lui permettoit pas d'ailleurs de se contenter d'un seul, elle tenta tant de hazards qu'elle y succomba à la fin. Un Page beau & bien fait, mais qui couroit tout Paris, à la maniere des Pages, lui ayant plû, elle voulut voir si elle s'en trouveroit mieux que de quantité de gens de qualité, dont elle avoit assaié jusques-là. Mais celui-ci s'étant trouvé malade, dont ne il lui communique sa maladie se faisant pas traiter assez promptement, peut-être pour ne pas savoir d'abord ce que c'étoit, peut-être aussi par la peine qu'elle

qu'elle avoit à se découvrir, elle mourut dans les remedes, faisant voir par sa mort quelle apprehension doivent avoir celles qui l'imitent daus ses débauches.

Les Parens de la Princesse de Monaco cacherent avec grand soin la nature de sa maladie, mais Monsieur Frere du grand Alcandre, qui avoit eu quelque commerce avec elle, quoique de peu de durée, & qui pour recompense de ses services, & pour ceux qu'elle avoit rendus au Chevalier de Lorraine, lui avoit donné la charge de Surintendante de la maison de sa Femme, eût peur d'être enveloppé dan son malheur. Ainsi il n'eut point de repos jnsques à ce qu'il eût assemblé quatre personnes des plus habiles dans ce genre de maladie, pour savoir s'il n'y avoit rien à craindre pour lui. Ils l'assûrerent que non, ce qui remit son esprit entierement, & lui fit oublier cette personne dont il avoit peur de se souvenir malgré lui.

Le grand Alcandre soupçonna l'intrigue de Madame de Montespan & de Mr. de Lausun, & comme l'amour entre de plusieurs manieres dans le cœur des hommes, la reflexion qu'il fit sur le bonheur de son Favori, lui fit considerer de plus prés qu'il n'avoit fait jusqus-là le merite & la beauté de cette Dame. D'ailleurs la possession

session de Madame de la Valliere commençoit à lui donnnr du dégoût, malheur inseparable des longues possessions. Comme Madame de Montespan avoit une attention toute particuliere sur la personne du grand Alcandre, elle s'apperçût bien-tôt à ses regards, & à ses actions, qu'il n'étoit pas insensible pour elle, & comme elle savoit que pour fomenter des sentimens amoureux, la presence étoit la chose du monde la plus neceſſaire, elle fit tout son possible pour s'établir à la Cour, ce qu'elle crût pouvoir faire si elle entroit une fois dans la confidence de Madame de la Valliere, qui cherchoit de son côté à se décharger sur quelque bonne amie du deplaisir qu'elle avoit de la tiedeur des feux du grand Alcandre. Les avances que M. de Montespan faisoit a M. de la Valliere, lui ayant plû, il se lia une espece d'amitié entre ces deux Dames, ou du moins quelque apparence d'amitié; car je sai bien que Madame de Montespan qui avoit son but, n'avoit garde d'aimer Madame de la Valliere, elle qui étoit l'unique obstacle à ses desseins. Le grand Alcandre qui se sentoit déjà quelque chose de tendre pour elle, fût ravi de la voir tous les jours avec Madame de la Valliere, qui en étoit charmée pareillement, parce qu'elle entroi-

adroi-

adroitement dans tous ſes interêts, & avoit une complaiſance toute particuliere pour elle. De fait elle blâmoit non ſeulement le grand Alcandre de ſon indifference, mais lui fourniſſoit encore des moiens pour le faire revenir, ſçachant bien que quand deux amans commencent à ſe dégoûter l'un de l'autre, il eſt comme impoſſible de les rapatrier.

Cependant le grand Alcandre pour avoir le plaiſir de voir Madame de Monteſpan, alloit plus ſouvent chez Madame de la Valliere qu'il n'avoit de coûtume, & Madame de la Valliere ſe faiſant l'application de ces nouvelles aſſiduitez, en aimoit encore davantage Madame de Monteſpan, croyant que c'étoit par ſes ſoins qu'elle joüiſſoit plus ſouvent de ſa vûë. Mais enfin comme elle avoit eu part dans les veritables affections de ſon cœur, elle s'apperçût bien-tôt qu'il y avoit du déguiſement dans tout ce qu'il lui diſoit, & la paſſion qu'elle avoit pour lui, lui tenant lieu d'eſprit dont elle n'étoit pas trop bien partagée de ſa nature, elle conçût que Madame de Monteſpan la joüoit, & que le grand Alcandre étoit mieux avec elle qu'elle n'avoit pas crû juſques-là.

D'abord que ce ſoupçon ſe fût emparé de ſon eſprit, elle les obſerva de ſi prés, qu'elle

qu'elle ne fit plus de doute qu'on la trompoit. Et ſa paſſion ne lui permettant pas de garder plus long-tems le ſecret, elle s'en plaignit tendrement au grand Alcandre, qui lui dit qu'il étoit de trop bonne foi pour l'abuſer davantage: qu'il étoit vrai qu'il aimoit Madame de Monteſpan; mais que cela n'empêchoit pas qu'il ne l'aimat comme il devoit: qu'elle ſe devoit contenter de tout ce qu'il faiſoit pour elle, ſans deſirer rien davantage, parce qu'il n'aimoit pas à être contraint.

Cette réponſe qui étoit d'un Maître plûtôt que d'un amant, n'eut garde de ſatisfaire une Maîtreſſe auſſi délicate qu'étoit Madame de la Valliere: elle pleura, elle ſe plaignit; mais le grand Alcandre n'en étant pas plus attendri pour tout cela, il lui dit pour une ſeconde fois, que ſi elle vouloit qu'il continuat de l'aimer, elle ne devoit rien exiger de lui, au de-là de ſa volonté: qu'il deſiroit qu'elle vécût avec Madame de Monteſpan comme par le paſſé, & que ſi elle témoignoit la moindre choſe de deſobligeant à cette Dame, elle l'obligeroit à prendre d'autres meſures.

La volonté du grand Alcandre ſervit de loi à Madame de la Valliere. Elle vécût avec Madame de Monteſpan dans une concorde qu'on ne devoit point vrai-ſemblablement

blement attendre d'une Rivale, & elle surprit tout le monde par sa conduite, parce que tout le monde commençoit à être persuadé que le grand Alcandre se retiroit d'elle peu à peu, & se donnoit entierement à Madame de Montespan.

Cependant comme le grand Alcandre étoit un Amant délicat, & qu'il ne pouvoit souffrir qu'un Mari partageat avec lui les faveurs de sa Maitresse, il resolut de l'éloigner, sous pretexte de lui donner de grands emplois. Mais ce Mari ayant l'esprit peu complaisant, il refusa tout ce qu'on lui offrit, se doutant bien que le merite de sa Femme contribuoit plus à son élévation, que tout ce qu'il pouvoit y avoir de recommandable en lui.

Madame de Montespan, qui avoit pris goût aux caresses du grand Alcandre, ne pouvant plus souffrir celles de son Mari ne lui voulut plus rien accorder, ce qui mit Mr. de Montespan dans un tel desespoir, que quoiqu'il l'aimat tendrement il ne laissa pas de lui donner un soufflet. Madame de Montespan qui se sentoit avoir de l'appui, le maltraita extremement de paroles, & s'étant plaint de son procedé au grand Alcandre, il exila Mr. de Montespan, qui s'en alla avec ses enfans dans son pais, proche les Pirenées. Il prit là le grand d'euil,

deuil, comme ſi veritablement il eût perdu ſa Femme, & comme il y avoit beaucoup de debtes dans ſa maiſon, le grand Alcandre lui envoia deux cens mille francs pour le conſoler de la perte qu'il avoit faite.

Cependant quelque temps aprés que Monſieur de Monteſpan fût parti, Madame ſa Femme devint groſſe, & quoiqu'elle s'imaginat bien que tout le monde ſavoit ce qui ſe paſſoit entre le Grand Alcandre & elle, cela n'empécha pas qu'elle n'eut de la confuſion qu'on la vit en l'état où elle étoit. Cela fût cauſe qu'elle inventa une nouvelle mode qui étoit fort avantageuſe pour les Femmes qui vouloient cacher leur groſſeſſe, qui fût de s'habiller comme les hommes, à la reſerve d'une Jupe, ſur laquelle, à l'endroit de la ceinture, on tiroit la chemiſe que l'on faiſoit bouffer le plus qu'on pouvoit, & qui cachoit ainſi le ventre.

Cela n'empécha pourtant pas que toute la Cour ne vit bien ce qui en étoit; mais comme il s'en faloit peu que les Courtiſans n'adoraſſent ce Prince, leur encens paſſa juſques à ſa Maîtreſſe, chacun commençant à rechercher ſes bonnes graces. Comme elle avoit infiniment d'eſprit, elle ſe fit des amis autant qu'elle pût, ce que n'avoit

pas

pas fait Madame de la Valliere, qui pour montrer au grand Alcandre qu'elle n'aimoit que lui, n'avoit jamais voulu rien demander pour perſonne. Ainſi on ne ſe fût pas plûtôt apperçû du credit de ſa Rivale, que chacun prit plaiſir à s'en éloigner. De quoi s'étant plainte au Marechal de Grammont, il lui répondit, que pendant qu'elle avoit ſujet de rire, elle devoit avoir eu ſoin de faire rire les autres avec elle, ſi pendant qu'elle avoit ſujet de pleurer, elle vouloit que les autres pleuraſſent auſſi.

Madame de la Valliere ſe voiant ainſi abandonnée de tout le monde reſolut de ſe jetter dans un Convent, & ayant choiſi celui des Carmelites, elle s'y retira, & y prit l'habit quelque tems aprés, où elle vit, dit-on, en grande Sainteté: ce que je n'ai pas de peine à croire, parce qu'aiant éprouvé, comme elle a fait, l'inconſtance des choſes du monde, elle voit bien qu'il n'y a qu'en Dieu ſeul qu'on doive mettre ſon eſperance.

Sa retraite ſatisfit également le grand Alcandre, & Madame de Monteſpan: celle-ci, parce qu'elle apprehendoit toûjours qu'elle rentrat dans les bonnes graces du grand Alcandre, dont elle avoit poſſedé les plus tendres affections: celui-là, parce que ſa preſence lui reprochoit toûjours

jours son inconstance. Cependant le tems des couches de cette Dame approchant, le grand Alcandre se retira à Paris où il n'alloit que rarement, esperant qu'elle y pourroit accoucher plus secretement que s'il demeuroit à St. Germain, où il avoit coûtume de demeurer.

Le terme venu, une femme de Chambre de Madame de Montespan, en qui le grand Alcandre & elle se confioient particulierement, monta en Carosse, & fût dans la ruë Saint Antoine chez le nommé Clement, fameux accoucheur de femmes, à qui elle demanda s'il vouloit venir avec elle pour en accoucher une qui étoit en travail. Elle lui dit en même tems, que s'il vouloit venir, il faloit qu'on lui bandat les yeux, parce qu'on ne desiroit pas qu'il sût où il alloit. Clement à qui de pareilles choses arrivoient souvent, voiant que celle qui le venoit querir avoit l'air honnête, & que cette avanture ne lui presageoit rien que de bon, dit à cette femme, qu'il étoit prêt de faire tout ce qu'elle voudroit, & s'étant laissé bander les yeux, il monta en Carosse avec elle, d'où étant descendu, aprés voir fait plusieurs tours dans Paris, on le conduisit dans un apartement superbe, où on lui ôta son bandeau.

On

On ne lui donna pas cependant le tems de considerer le lieu, & devant que de lui laisser voir clair, une Fille qui étoit dans la chambre éteignit les bougies, aprés quoi le grand Alcandre, qui s'étoit caché sous le rideau du lit, lui dit de se rassûrer & de ne rien craindre. Clement lui répondit qu'il ne craignoit rien, & s'étant approché, il tâta la malade, & voiant que l'enfant n'étoit pas encore prêt à venir, il demanda au grand Alcandre, qui étoit auprés de lui, si le lieu où ils étoit étoient la maison de Dieu, où il n'étoit permis ni de boire, ni de manger; que pour lui, il avoit grand faim, & qu'on lui fairoit plaisir de lui donner quelque chose.

Le Grand Alcandre, sans attendre qu'une des deux femmes qui étoient dans la chambre s'entremit de le servir, s'en fût en même tems lui-même à une armoire, où il prit un pot de confitures qu'il lui apporta, & lui étant allé chercher du pain d'un autre côté, il le lui donna de même, lui disant de n'épargner ni l'un, ni l'autre, & qu'il y en avoit encore au logis. Aprés que Clement eût mangé, il demanda si on ne lui donneroit point à boire. Le Grand Alcandre fût querir lui-même une bouteille de vin dans l'armoire avec un verre, & lui en versa deux ou trois coups

l'un

l'un aprés l'autre. Comme Clement eût bû le premier coup, il demanda au Grand Alcandre s'il ne boiroit point bien aussi, & le Grand Alcandre lui aiant répondu que non, il lui dit, que la malade n'en accoucheroit pourtant pas si bien, & que s'il avoit envie qu'elle fût délivrée promptement, il faloit qu'il bût à sa santé.

Le grand Alcandre ne jugea pas à propos de repliquer à ce discours, & ayant pris dans ce tems-là une douleur à Madame de Montespan, cela rompit la conversation. Cependant elle tenoit les mains du grand Alcandre qui l'exhortoit à prendre courage, & il demandoit à châque moment à Clement si l'affaire ne seroit pas bien tôt faite. Le travail fut assez rude, quoiqu'il ne fut pas bien long, & Madame de Montespan étant accouchée d'un garçon, le grand Alcandre en témoigna beaucoup de joye. Mais il ne voulut pas qu'on le dit si-tôt à Madame de Montespan, depeur que cela ne fut nuisible à sa santé.

Clement ayant fait tout ce qui étoit de son mêtier, le grand Alcandre lui versa lui-même à boire, aprés quoi il se remit soûs le rideau du lit, parce qu'il faloit allumer de la bougie, afin que Clement vit si tout alloit bien, avant que de s'en aller. Clement ayant assûré que l'accouchée n'a-

cent

voit rien à craindre, celle qui l'étoit allé querir lui donna une bourse où il y avoit cent Loüis d'or. Elle lui rebanda les yeux aprés cela, puis l'ayant fait remonter en Carosse, on le remena chez lui avec les mêmes ceremonies; je veux dire qu'on lui banda les yeux comme on avoit fait en l'amenant.

Cependant Mr. de Lausun tâchoit de se consoler dans les bras d'une autre, & tout glorieux de ce que le grand Alcandre n'avoit que son reste, il n'envioit aucunement son bonheur, soit qu'il n'eut jamais eu de veritable passion pour Madame de Montespan, soit qu'il eût reconnu en elle des deffauts cachez que son Mari publioit être fort grands; mais surquoi on ne l'en croioit pas, parce qu'on sçavoit qu'il avoit interêt à en dégouter. Quoiqu'il en soit, Lausun n'étant plus son amant, véçût avec elle en bon ami, du moins selon toutes les apparences. Mais pour elle, elle ne le pouvoit soufrir, parce que lui ayant donné de si grandes prises, elle avoit peur qu'il ne la perdit auprés du grand Alcandre, où il n'avoit pas moins de pouvoir qu'elle.

Cependant comme on n'aime jamais guere ceux qu'on appreliende, elle eût bien voulu en être deffaite; mais elle n'osoit encore l'entreprendre, de peur de n'être

pas aſſez puiſſante pour en venir à bout. Comme elle étoit dans ces ſentimens la charge de Dame d'honneur de la femme du grand Alcandre vint à vacquer par la mort de la Ducheſſe de Montauzier, & les Ducheſſes de Richelieu & de Crequi y pretendant toutes deux, chacune emploia ſes amis pour l'avoir. Madame de Monteſpan ſe declara pour la Ducheſſe de Richelieu, & Mr. de Lauſun pour la Ducheſſe de Crequi, ce qui commença à jetter ouvertement de la diviſion entr'eux. Car Mr. de Lauſun vouloit à toute force que Madame de Monteſpan ſe deſiſtat de parler en faveur de la Ducheſſe de Richelieu; & Madame de Monteſpan ne pouvant pas s'en deſiſter honêtement aprés avoir fait les premiers pas, trouva étrange que Mr. de Lauſun, aprés avoir ſçû qu'elle avoit entrepris cette affaire, fut venu à la traverſe prendre les interêts de la Ducheſſe de Crequi. C'étoit au grand Alcandre à decider ou en faveur de ſon favori, ou en faveur de ſa Maîtreſſe; mais ce Prince ne voulant mécontenter ni l'un ni l'autre, demeura long tems ſans donner cette charge, eſperant qu'ils s'accorderoient enſemble, & que leur réünion lui doneroit lieu de ſe déterminer. Mais ſa longuer au contraire leur faiſant croire à l'un & à l'autre que le grand

croire

Alcandre n'avoit point d'égard à leurs prieres, ils s'en voulurent encore plus de mal qu'auparavant, & même Mr. de Lauſun commença à tenir des diſcours ſi deſavantageux de Madame de Monteſpan, qu'elle ne les pût apprendre ſans deſirer d'en tirer vengeance.

Madame de Monteſpan s'en plaignit au grand Alcandre qui en fit une ſevere reprimande à Mr. de Lauſun. Mais celui ci d'autant plus animé contr'elle qu'il voioit que ſon credit l'emportoit par-deſſus le ſien (car le grand Alcandre venoit de donner la charge de la Ducheſſe de Montauſier à la Ducheſſe de Richelieu) ne laiſſa pas de ſe déchainer contr'elle, & en fit des médiſances en pluſieurs rencontres. Le grand Alcandre l'ayant ſçû par un autre que par Madame de Monteſpan, en reprit encore aigrement Mr. de Lauſun, qui voiant que le grand Alcandre n'entendoit point de raillerie là-deſſus, lui promit d'être ſage à l'avenir, & pour lui faire voir que ſon deſſein étoit de bien vivre doreſenavant avec Madame de Monteſpan, il le pria de les remettre bien enſemble, ce que le grand Alcandre promit.

En effet ayant diſpoſé l'eſprit de Madame de Monteſpan à lui pardonner, il les fit embraſſer le lendemain en ſa preſence,

obligeant Mr. de Lauſun de lui demander pardon, & de lui promettre qu'il n'y retourneroit plus.

Cet accommodement fait, Mr. de Lauſun fût plus puiſſant que jamais ſur l'eſprit du grand Alcandre, & comme ce favori avoit une ambition démeſurée que rien ne pouvoit remplir, il ſe laiſſa aller à la penſée d'épouſer Mademoiſelle de Montpenſier, Couſine germaine du grand Alcandre, dans laquelle il y avoit déjà long-tems que ſa Sœur confidente la Princeſſe l'entretenoit. Cette Princeſſe étoit déjà dans un âge aſſez avancé, mais comme elle étoit extraordinairement riche, & que Mr. de Lauſun eſtimoit plus cette qualité, & le ſang dont elle ſortoit, que tous les agrémens du corps, & de l'eſprit, il pria ſa Sœur de lui continuer ſes ſoins, & dans la vûë de parvenir à un ſi grand Mariage, il fit mille avances à Madame de Monteſpan, ne doutant point, qu'il n'eut grand beſoin de ſon credit en cette rencontre

Car quoique celui qu'il avoit ſur l'eſprit de ce Prince lui fit préſumer beaucoup de choſes en ſa faveur; comme ce qu'il entreprenoit neanmoins étoit de grande conſequence, il avoit peur qu'il n'y donnat pas les mains ſi facilement. Ainſi il ſongea à le gagner par quelque endroit où il eût in-

interêt lui-même, ce qu'il fit de cette maniere. Il dépecha un Gentilhomme, en qui il avoit beaucoup de confiance, vers le Duc de Lorraine, qui étoit depoüillé de ses Etats, pour lui offrir cinq cens mille livrers de rente en fonds de terre, pour lui & pour ses héritiers, s'il vouloit lui ceder ses droits. Le Duc de Lorraine qui ne voyoit pas grande apparence de pouvoir jamais rentrer dans son bien, goûta cette proposition, d'autant plus que c'étoit un homme à tout faire pour de l'argent; ce qui l'avoit mis en l'état où il étoit. Ainsi Lausun se voyant en état de réüssir, en témoigna quelque chose au grand Alcandre, à qui il insinua qu'il lui seroit beaucoup avantageux que le Duc de Lorraine cedat ses pretentions à quelqu'un qui lui rendit foi & hommage de la Duché de Lorraine.

Le Grand Alcandre aiant approuvé la chose, Mr. de Lausun lui decouvrit que dans la pensée qu'il avoit eu de lui rendre ce service, il avoit écouté quelques propositions de Mariage, qui lui avoient été faites de la part de Mademoiselle de Montpensier, par l'entremise de sa Sœur: qu'il lui demandoit pardon, s'il ne l'en avoit pas averti plûtôt, mais qu'il avoit crû ne le pouvoir faire qu'il n'eut tâché

auparavant de mettre les choſes en état de réüſſir ; que c'étoit à lui à approuver ce Mariage, qui tout extraordinaire qu'il paroiſſoit, n'étoit pas néanmoins ſans exemple ; que ce ne ſeroit pas là la premiere fois que des mortels ſe ſeroient alliez au ſang de Dieux, & que l'Hiſtoire lui apprenoit que beaucoup de perſonnes, qui n'étoient pas de meilleures Maiſons que lui, étoient arrivées à cet honneur.

Le grand Alcandre fût ſurpris de cette propoſition, qui lui parut bien hardie pour un homme de la volée de Mr. de Lauſun. Cependant faiſant reflexion ſur ce que ce n'étoit pas là la premiere fois qu'une Princeſſe du Sang Roial auroit épouſé un ſimple Gentilhomme, & ſur les avantages qu'il pouvoit retirer lui-même de cette alliance, ils s'accoûtuma bien-tôt à en entendre parler. Madame de Monteſpan que Mr. de Lauſun avoit engagée dans ſes interêts trouvant le grand Alcandre déjà bien ébranlé ſçût lui repreſenter ſi adroitement qu'il n'y avoit point de difference en France entre les Gentilhommes quand ils étoient une fois Ducs & Pairs (ce qu'il lui étoit aiſé de faire en faveur de Mr. de Lauſun) & les Princes étrangers, à l'un deſquels il avoit donné il n'y avoit pas long-tems une Sœur de Mademoiſelle

moiſelle de Montpenſier, qu'elle acheva de le reſoudre.

Quand le Grand Alcandre eût ainſi donné ſon conſentement à Madame de Monteſpan, il prit des meſures avec elle & avec Mr. de Lauſun, afin de ſe diſculper dans le Monde du conſentement qu'il donnoit à ce Mariage. Cependant il ne crut rien de plus propre à cela que de paroître y avoir été forcé. Pour cet effet il voulut deux choſes; l'une, que Mademoiſelle de Montpenſier vint elle-même le prier de lui donner Mr. de Lauſun en mariage, l'autre, que les plus conſiderables d'entre les Parens de Mr. de Lauſun vinſſent en corps lui demander la permiſſion que leur parent épouſat cette Princeſſe. On vît donc arriver ces Ambaſſadeurs & cette Ambaſſadrice tout en même tems, & ceux-là ayant eu audiance les premiers, ils dirent au grand Alcandre, que quoique la grace qu'ils avoient à lui demander en faveur de leur parent ſemblat être au-deſſus de leur merite & même au deſſus de leurs eſperances, ils le prioient néanmoins de conſiderer que ce ſeroit le moien de porter la Nobleſſe aux plus grandes choſes, chacun eſperant doreſenavant de pouvoir parvenir à un ſi grand honneur pour recompenſe de ſes ſervices.

Ils répresenterent encore au grand Alcandre ce que j'ai touché ci devant, savoir, qu'il y avoit beaucoup d'autres Gentilshommes à qui l'on avoit accordé la même grace, tellement que le grand Alcandre paroissant se laisser aller à leurs prieres, il leur répondit, qu'il vouloit bien à leur consideration, comme étant de la premiere Noblesse de son Roiaume, que leur parent eut l'honneur d'épouser Mademoiselle de Montpensier; mais qu'il vouloit cependant savoir d'elle-même, si elle se portoit volontiers à cette Alliance, ce qu'il ne savoit pas encore tout-à-fait.

On fit donc entrer en même tems cette Princesse, qui sans considerer que ce n'étoit gueres la coutume que les femmes demandassent les hommes en mariage, pria le grand Alcandre de lui permettre d'épouser Mr. de Lausun. A quoi le grand Alcandre s'étant opposé d'abord, mais d'une maniere à lui faire voir seulement qu'il vouloit sauver les apparences, la Princesse reitera ses prieres, & obtint enfin ce qu'elle demandoit.

La nouvelle de ce Mariage fit grand bruit non seulement dans tout le Roiaume, mais encore beaucoup plus loin, chacun ne se pouvant lasser d'admirer les effets de la fortune qui favorisoit tellement un homme

me qui en paroiſſoit ſi indigne, qu'ôté ſes vertus cachées, il y en avoit cent mille dans le Roiaume qui valoient beaucoup mieux que lui.

Cependant quoiqu'il eut beaucoup d'eſprit il fit une grande faute en cette rencontre; car au lieu d'épouſer Mademoiſelle de Montpenſier au même tems, il s'amuſa à faire de grands preparatifs pour ſes noces, & cela les retardant de quelques jours, le Prince de Condé & ſon fils furent ſe jetter aux pieds du grand Alcandre, pour le prier de ne pas permettre qu'une choſe ſi honteuſe à toute la Maiſon Roiale s'achevât. Le grand Alcandre fut fort ébranlé à ces remontrances, & comme il ne ſçavoit, pour ainſi dire, à quoi ſe reſoudre, étant combatu d'un côté de leurs raiſons, & de l'autre de la parole qu'il avoit donnée aux Parens de Mr. de Lauſun, Mr. joignit ſes remontrances à celles de ces Princes, & l'obligea à ſe retracter. Madame de Monteſpan de ſon côté, quoiqu'elle parût agir ouvertement pour Mr. de Lauſun, tâchoit en ſecret de rompre ſon affaire, craignant que s'il étoit une fois allié à la Maiſon Roiale, il ne prit encore bien plus d'aſcendant ſur l'eſprit du grand Alcandre ſur lequel elle vouloit regenter toute ſeule.

Le grand Alcandre avoit cependant tant de foibleſſe pour Mr. de Lauſun, qu'il ne ſçavoit comment lui anoncer ſa volonté. Mais comme c'étoit une neceſſité de le faire, il le fit entrer dans ſon Cabinet, & lui dit là, qu'aprés avoir bien fait reflexion ſur ſon mariage, il ne vouloit pas qu'il s'achevât : qu'en toute autre choſe il lui donneroit des marques de ſon affection ; mais qu'il ne lui devoit plus parler de celle-là, s'il avoit deſſein de ſe maintenir dans ſes bonnes graces.

Mr. de Lauſun reconnoiſſant à ce langage que quelqu'un l'avoit deſſervi auprés de lui, ne crut pas devoir s'efforcer de le flechir, s'imaginant bien que cela ſeroit inutile. Mais s'en allant en même tems chez Madame de Monteſpan qu'il ſoupçonnoit, il lui dit tout ce que la rage & la paſſion peuvent faire dire d'emporté & d'extravagant. Il lui dit, qu'il avoit eu tort de ſe confier en une femme de ſa ſorte, puiſqu'il devoit ſçavoir que celles qui lui reſſembloient, ayant fait banqueroute à leur honneur, la pouvoient bien faire à leur amans : qu'il alloit emploier tout le credit qu'il avoit ſur l'eſprit du grand Alcandre pour le faire revenir d'un amour qui le perdroit de reputation dans le monde, & dont il ne connoiſſoit pas l'indignité.

Il

Il lui dit encore plusieurs choses de la même force, aprés quoi il s'en fût chez Mademoiselle de Montpensier à qui il annonça la volonté du grand Alcandre. Cette Princesse qui s'attendoit à des douceurs aprés quoi il y avoit nombre d'années qu'elle soupiroit, n'eut pas plûtôt appris cette nouvelle qu'elle tomba évanoüie, desorte que toute l'eau de la Seine n'auroit pas été capable de la faire revenir, si Mr. de Lausun n'eut approché son visage contre le sien pour lui dire à l'oreille qu'il n'étoit pas tems de se desesperer ainsi, mais de prendre des mesures qui les pussent mettre à couvert l'un & l'autre de la haine de leurs ennemis : que cela ne consistoit cependant que dans une extreme diligence, parce que la perte d'un seul moment entrainoit une étrange suite : que pour lui il étoit d'avis, que sans s'arrêter aux ordres du grand Alcandre ils se mariassent secretement : que quand la chose seroit faite il y consentiroit bien, puisqu'il y avoit déjà consenti, & qu'en tout cas cela n'empêcheroit pas toûjours leur intelligence & leur commerce.

La Princesse revint de sa pamoison à un discours si éloquent, & si agreable, & s'étant enfermez tous deux dans un Cabinet, ils y appellerent la Comtesse de Nó-

gent en tiers, qui leur confirma qu'ils ne pouvoient prendre une reſolution plus avantageuſe au bien de leurs affaires & à leur contentement. On dit même qu'elle fût d'avis qu'ils devoient conſommer leur mariage d'avance, & que comme ils deferoient beaucoup à ſes avis, la choſe fût executée ſur le champ. Aprés cela on convint dans ce conſeil d'amour que la Princeſſe iroit trouver le grand Alcandre pour eſſaier ſi elle ne pourroit point lui faire changer de ſentiment, & en effet elle monta en Caroſſe en même temps pour y aller.

Le Grand Alcandre étant averti qu'elle demandoit à lui parler en particulier, ſe douta bien de ce que ce pouvoit être, & quoiqu'il ne fût pas reſolu de lui accorder ſa demande, comme il ne pouvoit honêtement ſe diſpenſer de lui donner audiance, il la fit entrer dans ſon Cabinet aprés en avoir fait ſortir tous ceux qui y étoient avec lui. La Princeſſe ſe jetta là à ſes pieds, & ſe cachant le viſage de ſon mouchoir, moins cependant pour eſſuyer ſes larmes que pour cacher ſa confuſion, elle lui dit qu'elle faiſoit là un perſonnage qui la devoit combler de honte, ſi lui-même ne lui avoit donné de la hardieſſe, approuvant comme il avoit fait les deſſeins de Mr. de

Lauſun

Lauſun : que c'étoit ſur cela qu'elle avoit des engagemens qu'il lui étoit bien difficile de rompre : que quoiqu'il ne fût pas trop bienſeant à une perſonne de ſon ſexe de parler de la ſorte, le merite de Mr. de Lauſun à qui il n'avoit pû refuſer lui même ſes affections pouvoit bien lui ſervir d'excuſe : qu'enfin quiconque conſideroit que ſes feux étoient legitimes & approuvez par ſon Roi, ni trouveroit peut-être pas tant à redire que l'on pourroit bien s'imaginer.

Le Grand Alcandre qui lui avoit commandé pluſieurs fois de ſe lever ſans qu'elle eût voulu lui obéir, lui dit, voyant qu'elle avoit ceſſé de parler, que ſi elle ne ſe mettoit dans une autre poſture, il n'avoit rien à lui répondre. La Princeſſe ſe leva l'entendant parler de la ſorte, & attendant avec une crainte inconcevable l'arrêt de ſa mort ou de ſa vie. Mais le Grand Alcandre ne la laiſſa pas long-tems dans l'incertitude, lui diſant que s'il avoit eu la foibleſſe de conſentir à ſon mariage, il en étoit aſſez puni par les remords qu'il en avoit : que c'étoit une choſe dont il ſe repentiroit toute ſa vie, & qu'il ne concevoit pas comment elle qui avoit toûjours fait paroître un courage au-deſſus de ſon ſexe, ſe pouvoit reſoudre à une action qui la devoit combler d'infamie. Mais

Mademoiſelle de Montpenſier ayant eu cette réponſe, s'en retourna chez elle la rage dans le cœur contre le Grand Alcandre, & y ayant trouvé Mr. de Lauſun qui attendoit avec impatience des nouvelles de ce qu'elle auroit fait, ils convinrent enſemble, que puiſqu'il rien n'étoit capable de le flechir, ils devoient pour achever leur mariage y faire mettre les ceremonies. Un Prêtre fût bien-tôt trouvé pour cela, & ayant été épouſez dans le Cabinet de la Princeſſe, ils attendirent du tems & de la fortune quelque occaſion favorable pour divulguer leur mariage.

Cependant il ne pût être fait ſi ſecretement que le Grand Alcandre n'en fût averti par un Domeſtique de la Princeſſe, que Mr. de Louvois, ennemi juré de Mr. de Lauſun avoit gagné pour l'avertir de tout ce qui ſe paſſeroit dans ſa maiſon. Le Grand Alcandre en témoigna une grande colere. Mr. de Louvois & Madame de Monteſpan, qui étoient d'intelligence enſemble pour l'abaiſſement de Mr de Lauſun, tâcherent encore de l'animer davantage, car il faut ſçavoir que Mr. de Lauſun avoit maltraité Mr. de Louvois en pluſieurs rencontres, & que ce Miniſtre qui commençoit déjà à entrer en grande faveur cherchoit à s'en venger par toute ſorte de moiens.

Ils

Ils conseillerent néanmoins au Grand Alcandre de dissimuler son ressentiment, soit qu'ils crussent ne pouvoir encore procurer la perte de Mr. de Lausun, ou qu'ils apprehendassent de choquer la Princesse, qui ne pardonnoit pas volontiers quand on lui avoit donné une fois sujet de vouloir du mal. Le Roi continua donc d'en user en apparence avec lui comme il faisoit auparavant; mais il donna ordre à Mr. de Louvois de le faire observer de si prés qu'il pût lui rendre compte de sa conduite.

Mr. de Lausun cependant prenant des airs de grandeur avec sa nouvelle épouse, auxquels il n'avoit déjà que trop de disposition naturellement, s'en faisoit accroire tous les jours de plus en plus; si bien qu'il avoit presque toute la Cour pour ennemie. Il soutenoit cependant tout cela avec une hauteur extraordinaire, mais il lui survint bien tôt une occasion qui fût cause de sa disgrace, que l'on méditoit néanmoins il y avoit déjà long-tems.

Le Comte de Guiche Fils aîné du Maréchal de Grammont étoit Colonel du Regiment des Gardes du Grand Alcandre, en survivance de son Pere, & le Grand Alcandre l'ayant exilé pour des desseins approchans de ceux de Mr. de Lausun, c'est à dire pour avoir osé aimer la femme

de

de Monsieur, enfin à la consideration du Maréchal pour qui le Grand Alcandre avoit beaucoup d'amitié, il permit à son Fils de revenir, à condition néanmoins qu'il se differoit de sa charge. Or la charge du Comte de Guiche étant sans contredit la plus belle & la plus considerable de toute la Cour, ceux qui avoient du credit auprés du Grand Alcandre y pretendoient. Mr. de Lausun entr'autres, que le Grand Alcandre avoit fait il n'y avoit pas long-tems Capitaine de ses Gardes. Cependant il n'osoit la lui demander, soit qu'il se fût apperçû qu'il commençoit à n'être plus si bien dans son esprit qu'il avoit été autrefois, ou qu'il ne voulut pas à toute heure & à tous momens l'importuner de nouvelles graces.

Il avoit fait la paix en apparence avec Mademe de Montespan, qui pour le faire donner plus adroitement dans le panneau avoit fait semblant de lui pardonner. Mr. de Lausun croyant donc qu'elle ne lui refuseroit pas son entremise, la pria de le vouloir servir en cette rencontre, mais de ne pas dire au Grand Alcandre qu'il lui eût fait cette priere. Madame de Montespan le lui promit, mais allant en même tems trouver le Grand Alcandre, elle lui dit que Mr. de Lausun n'étoit plus rien

que

que mystere : qu'il lui avoit fait promettre de lui demander la charge du Comte de Guiche : mais qu'il avoit exigé en même tems de ne lui pas dire qu'il l'en avoit priée : qu'elle ne conçevoit pas pourquoi tous ces detours avec un Prince qui l'avoit comblé de tant de graces, & qui l'en combloit encore tous les jours : que quoiqu'il n'y eût pas lieu de croire qu'il pût avoir de mêchans desseins en demandant cette charge, néanmoins elle ne la lui accorderoit pas si elle étoit à sa place, puisque toutes les bontez qu'il avoit pour lui meritoient bien du moins que pour toute reconnoissance il fit paroître plus de franchise.

Quoique le procedé de Mr. de Lausun ne fût rien dans le fonds, comme Madame de Montespan Néanmoins y donnoit les couleurs les plus noires qu'il lui étoit possible, le Grand Alcandre y fit reflexion, & témoignant à Madame de Montespan qu'il ne pouvoit comprendre le dessein que Mr. de Lausun pouvoit avoir, elle lui conseilla de lui en parler lui même, pour voir s'il useroit toûjours de mêmes detours. Le Grand Alcandre approuva ce conseil, & s'étant enfermé avec Mr. de Lausun dans son Cabinet, aprés lui avoit parlé de choses & d'autres, il l'entretint de tous ceux qui

qui aſpiroient à la charge du Comte de Guiche, lui diſant que ſon deſſein n'étoit pas d'en gratifier aucun, parce qu'ils ne lui ſembloient pas avoir aſſez d'experience pour remplir une ſi grande charge.

Mr. de Lauſun ravi de voir le Grand Alcandre dans ces ſentimens tâcha de l'y confirmer, ajoutant à ce qu'il avoit dit de ces perſonnes-là, quelque choſe à leur deſavantage. Mais comme il ne venoit point à ce que le Grand Alcandre deſiroit de lui, c'eſt à dire à lui demander cette charge, le Grand Alcandre lui demanda ſi elle ne l'accommoderoit pas, & s'il n'avoit pas envie de l'avoir lui même. Mr. de Lauſun lui répondit qu'aprés avoir reçû tant de graces de ſa Majeſté il n'avoit garde d'en pretendre de nouvelles, qu'ainſi il oſoit lui aſſeurer qu'il n'en avoit pas eu ſeulement la penſée, ſe rendant aſſez de juſtice pour ſçavoir qu'il y en avoit mille autres qui en étoient plus dignes que lui. Cette modeſtie vous ſied bien répondit un peu froidement le Grand Alcandre, à quoi il ajouta que cependant Madame de Monteſpan lui avoit parlé pour lui, ce qu'il ne croyoit pas qu'elle eut fait s'il ne l'en avoit priée : qu'il ne concevoit pas pourquoi il faiſoit miſtere d'une choſe à laquelle il pouvoit prétendre preferablement à

tant

tant d'autres, & qu'il vouloit qu'il lui en dit la verité. M. de Lauſun ſe voyant preſſé de cette ſorte par le Grand Alcandre, lui jura tout de nouveau qu'il n'y avoit jamais penſé, ſurquoi le Grand Alcandre prenant tout d'un coup un air à le faire trembler, il lui dit qu'il s'étonnoit extremement de la hardieſſe qu'il avoit de lui mentir avec tant d'impudence : qu'il n'avoit que faire de déguiſer davantage, que Madama de Monteſpan lui avoit tout dit & qu'il pouvoit s'aſſurer qu'il n'auroit jamais aucune confiance en tout ce qu'il lui pourroit dire. En même tems il ſe leva, & l'ayant congedié ſans vouloir entendre ſes excuſes, Mr. de Lauſun s'en alla plein de deſeſpoir & de rage.

Il rencontra au ſortir du Cabinet du Grand Alcandre le Duc de Crequi, qui le voyant tout changé, lui demanda ce qu'il avoit : à quoi il lui répondit qu'il étoit un malheureux ; qu'il avoit la corde au cou, & que celui qui voudroit l'étrangler ſeroit le meilleur de ſes amis. Il s'en fût de là chez Madame de Monteſpan où il n'y eut ſorte d'injures qu'il ne lui dit, & même de ſi groſſieres qu'on n'eut jamais crû que c'eût été un homme de Qualité qui les eut pû avoir à la bouche. Madame de Monteſpan lui dit que ſi ce n'eſt qu'elle

le esperoit que le Grand Alcandre lui en feroit justice, elle le devisageroit à l'heure même, mais qu'elle vouloit bien s'en remettre à lui.

Aprés qu'il lui eut encore dit tout ce que le desespoir & la rage peuvent inspirer de plus sale & de plus vilain, il s'en fût chez Mademoiselle de Montpensier qu'il ne pût caresser comme il avoit accoûtumé, tant l'abatement de l'esprit avoit contribué à celui du corps. Cependant comme la Princesse n'y trouvoit pas son compte, elle voulut savoir d'où cela provenoit, lui jurant que la chose seroit bien difficile si elle ne tâchoit d'y apporter remede. Mr. de Lausun se croyant obligé de lui dire ce que c'étoit, lui fit part de la conversation qu'il avoit eüe avec le grand Alcandre, & de la visite qu'il avoit renduë ensuite à Madame de Montespan, ne lui cachant rien de tout ce qu'il lui avoit dit de desobligeant.

La Princesse à qui l'âge avoit donné plus d'experience qu'à lui qui naturellement avoit beaucoup d'esprit, mais fort peu de jugement, le blâma de ce qu'il avoit fait, lui disant que toutes veritez n'étoient pas toûjours bonnes à dire. Elle apprehenda le ressentiment du Grand Alcandre, & dans la crainte qu'elle avoit que cette con-

jon-

jonćture ne fut nuisible à ses plaisir, elle fit ce qu'elle put pour en prendre toûjours par provision, de peur qu'il ne lui fût pas permis d'en prendre toutesfois & quantes qu'elle en auroit la volonté.

En effet le Grand Alcandre ayant sçû que Mr. de Lausun nonobstant ses ordres reiterez tant de fois, s'étoit encore déchainé contre Madame de Montespan, resolut de le faire arreter. Les remontrances de Mr. de Louvois qui ne cessoit de lui representer qu'il ne pourroit ramener autrement cet esprit à la raison, y servirent beaucoup. Enfin aprés avoir vaincu tous les retours qu'il avoit encore pour cet indigne Favori, l'ordre en fut donné au Chevalier de Fourbins Major des Gardes du corps, qui se transporta à l'heure même chez M. de Lausun; où ayant appris qu'il étoit allé à Paris, il laissa un Garde en sentinelle à la porte, avec ordre de le venir avertir dés le moment qu'il seroit revenu. M. de Lausun arriva une heure aprés, & le Garde en étant venu avertir le Chevalier de Fourbins, il posa des gardes autour de la maison, puis entra dedans & le trouva auprés du feu qui ne songeoit gueres à son malheur. Car d'aussi loin qu'il le vit venir il s'enquit de lui ce qui l'amenoit, & s'il ne venoit point de

la

la part du Grand Alcandre pour lui dire de le venir trouver. Le Chevalier de Fourbins répondit, que non, mais qu'il lui envoyoit demander son épée : qu'il étoit faché d'être chargé d'une telle commission, mais que comme il étoit obligé de faire ce que son Maître lui commandoit, il n'avoit pû s'en dispenser.

Il est aisé de juger de la surprise de Mr. de Lausin à un compliment si peu attendu, car quoi qu'il eut donné lieu au Grand Alcandre d'en user encore plus rigoureusement avec lui, comme on ne se rend jamais Justice, & que d'ailleurs on se flatte toûjours, il croioit que l'amitié qu'il lui avoit toûjours témoignée prevaudroit pardessus son ressentiment. Il demanda au Chevalier de Fourbins s'il n'y avoit pas moien qu'il lui pût parler, mais lui ayant dit que cela lui étoit deffendu, il s'abbandonna au desespoir. On le garda à veüe pendant toute la nuit comme on eut pû faire l'homme du monde le plus criminel, & le Chevalier de Fourbins l'ayant remis le lendemain entre les mains de Mr. d'Artagnan Capitaine Lieutenant de la premiere compagnie des Mousquetaires du Grand Alcandre, Mr. de Lausun se crut perdu, parce que Mr. d'Artagnan n'avoit jamais été de ses amis. Ainsi il se mit dans l'esprit, qu'on

ne l'avoit choisi que pour lui faire piece, inferant en même temps que pour le traiter avec tant de cruauté il faloit que ses ennemis eussent prévalu entierement sur l'esprit du Grand Alcandre.

Mr. d'Artagnan ayant pris les ordres de Mr. de Louvois par le commendement du Grand Alcandre, conduisit Mr. de Lausun à Pierre Ancise, & delà à Pignerol, où on l'enferma dans une chambre grillée, ne lui laissant parler à qui que ce soit, & n'ayant que des livres pour toute compagnie avec son valet de chambre à qui l'on annonça que s'il vouloit demeurer avec lui il faloit se resoudre à ne point sortir. Le chagrin qu'il eut de se voir tombé d'une si haute fortune dans un état si deplorable le reduisit bien-tôt à une telle extremité, qu'on desespera de sa vie. Il tombe même en l'étargie; desorte qu'on le crut si bien passé, qu'on dépêcha un courier au Grand Alcandre pour lui donner avis de sa mort. Mais six heures aprés il en vint un autre qui apprit sa resurrection, dont on ne témoigna ni joye ni chagrin, j'entens dans le general, chacun le contant déja comme un homme mort au monde, ce qui faisoit qu'on n'y prennoit plus d'interêt.

Cependant Mademoiselle de Montpensier étant au desespoir que les plaisirs à quoi

elle

elle s'étoit attenduë avec lui, fuſſent diſparus ſi tôt, ſouffroit d'autant plus qu'elle oſoits moins le faire paroître. Ses bonnes amies faiſoient cependant tout ce qu'elles pouvoient pour adoucir ſa douleur, mais comme elles n'étoient pas toûjours avec elle, & ſur tout la nuit, pendant laquelle la maladie qu'elle avoit eſt toûjours la plus preſſante, elles contribuoient plûtôt à la rendre plus malheureuſe en la faiſant ainſi reſſouvenir de ſon malheur, qu'elles ne lui apportoient du ſoulagement. Son plus grand mal étoit cependant de n'oſer ſe plaindre, car comme ſon mariage étoit ſecret, elle jugeoit bien qu'il faloit que ſes peines fuſſent ſecretes, ſi elle ne vouloit ſe reſoudre d'apprêter à rire, non ſeulement à ſes ennemis, mais encore à toute la France qui avoit les yeux tournez ſur elle, pour voir de quelle façon elle recevroit la diſgrace de ſon bon ami. Cela ne l'empêcha pas pourtant de prendre l'homme d'affaires de Mr. de Lauſun, dont elle fit ſon intendant, & de recevoir à ſon ſervice ſon écuyer & ſes plus fidelles domeſtiques, qui furent ravis de pouvoir ſurgir à ce port aprés le naufrage de leur Maître.

Cependant le Grand Alcandre, ni plus ni moins que ſi Mr. de Lauſun n'eut jamais

mais été son Favori, écoutoit tout ce qu'on lui en disoit sans être touché & même sans y répondre, ce qui étoit cause que ceux qui étoient encore de ses amis, dont le nombre néanmoins étoit trés-petit, n'osoient plus lui en parler. On n'osoit même presque plus lui demander la charge du Comte de Guiche, parce que chacun sachant que ç'avoit été là la pierre d'achopement, on craignoit qu'elle ne fit le même effet pour les autres qu'elle avoit fait pour lui. Comme on étoit cependant tous les jours dans l'attente, pour voir à qui le grand Alcandre la donneroit, on fut tout surpris qu'un matin à son lever il dit au Duc de la Feüillade que s'il pouvoit trouver cinquante mille écus, il lui donneroit le reste pour avoir la charge du Comte de Guiche, à qui il falloit conter six cens mille francs avant que d'avoir sa demission. Le Duc de la Feüillade répondit en riant au grand Alcandre, qu'il les trouveroit bien s'il lui vouloit servir de caution, & aprés l'avoir remercié serieusement de la grace qu'il lui faisoit, il prit congé de lui pour aller chercher à Paris la somme qu'il lui demandoit.

Comme la nouvelle de ce que le grand Alcandre faisoit pour lui s'étoit répanduë parmi tous les courtisans, il en trouva un

grand nombre dans l'Anti-chambre & ſur le degré qui lui en vinrent faire leurs complimens. Mais ne les ayant pas écoutez à demi, il s'en retourna avec ſon air bruſque dans la chambre du grand Alcandre, à qui il dit qu'on n'avoit plus que faire d'avoir recours aux Saints pour voir des miracles: que ſa Majeſté en faiſoit de plus grands que tous les Saints du Paradis: que quand il étoit arrivé le matin à ſon lever il n'avoit été regardé de perſonne, parce que perſonne ne croioit que ſa Majeſté dût faire ce qu'elle avoit fait pour lui, mais que chacun n'avoit pas plûtôt entendu la grace qu'elle lui avoit accordée, qu'on s'étoit empreſſé à l'envi l'un de l'autre de lui faire des offres de ſervice. Mais des offres de ſervice à la mode de la Cour, c'eſt à dire ſans que pas un lui eût offert ſa bourſe pour y pouvoir prendre les cinquante mille écus dont il avoit tant de beſoin.

Le grand Alcandre ſe mit à rire de la faille du Duc de la Feüillade, & voyant qu'il s'en retournoit avec autant de précipitation qu'il étoit venu, il lui dit de ne s'en pas aller ſi vîte s'il n'avoit que faire à Paris que pour aller chercher de l'argent; qu'il conſentoit de lui en prêter, mais à condition qu'il le lui rendroit quand il ſe trouveroit en état. Ainſi le grand Alcandre

aiant

ayant abaissé en un jour son favori, en éleva un autre presque en aussi peu de tems. Car il est constant que le matin que le Roi fit ce present au Duc de la Feüillade, il étoit si mal dans ses affaires, que lui étant mort un de ses chevaux de Carosse, il n'avoit point trouvé d'argent chez lui pour en ravoir un autre.

Quoique la disgrace de Mr. de Lausun eût privé les Dames de la Cour d'un de leurs meilleurs combatans, comme d'un moment à l'autre il s'en presente-là de tout frais, la vigueur de ceux-ci les consola de la perte de l'autre, & elles ne l'eurent pas plûtôt perdu de vûë qu'elles ne songerent plus à ses bravoures. Parmi les jeunes gens qui se présenterent pour remplir sa place, le Duc de Longueville étoit sans doute le plus considerable pour le bien & pour la naissance; car il descendoit des Princes qui avoient possedé la Couronne avant qu'elle tombat dans la Branche du grand Alcandre, & il avoit bien six cens mille livres de rente en fonds de terre pour soutenir une origine si illustre. Pour ce qui est de sa personne, sa jeunesse accompagnée d'un je ne sai quoi, la rendoit toute charmante, ainsi quoiqu'il ne fût ni de si belle taille ni de si grand air que beaucoup d'autres; il ne laissoit pas de

plaire generalement à toutes les Femmes, deſorte qu'il ne parut pas plûtôt à la Cour qu'elles firent toutes des deſſeins ſur ſa perſonne.

La Maréchale de la Ferté fût de celles-là, & trente ſept ou trente huit ans qu'elle avoit ſur la tête, ne lui permettant pas d'eſperer qu'il la preferat à tant d'autres qui étoient plus jeunes & plus belles qu'elle, elle crût qu'elle ne faiſoit point mal de lui faire quelques avances, & que les avances pourroient lui tenir lieu de merite. Comme on jouoit chez elle & que c'étoit là le rendez-vous de tous les honnêtes gens, & de tous ceux qui n'avoient que faire, elle pria le Duc de Longueville de la venir voir, & lui ayant marqué une heure pour le lendemain où il ne devoit encore y avoir perſonne, elle eût le plaiſir de l'entretenir tout à ſon aiſe. Cependant ce fût avec peu de profit, car le jeune Prince étoit encore ſi neuf dans les miſteres amoureux, qu'il n'entendit ni ce que cent œillades, ni ce que cent minoderies lui vouloient dire, qui en euſſent neanmoins aſſez averti un autre qui en auroit été mieux inſtruit que lui.

Cependant comme la Maréchale, toute vieille qu'elle étoit, ne lui avoit pas deplû, il la fût revoir le lendemain à la même heure,

heure, & la trouvant à sa toilette, il lui dit qu'il lui vouloit faire present d'une poudre admirable. La Maréchale lui demanda quelle poudre c'étoit, & le Duc de Longueville lui ayant dit que c'étoit de la poudre de Polleville, à peine eût-il lâché la parole qu'elle s'écria qu'elle le dispensoit de lui en envoyer : que c'étoit une poudre abominable, & qu'il faudroit faire brûler celui qui l'avoit inventée. Elle demanda aussi-tôt au Duc de Longueville s'il s'en servoit, & le Duc lui ayant dit qu'oüi, elle lui dit de ne la pas approcher, & que cette poudre étoit pire que la peste. Le Duc qui ne savoit ce que cela vouloit dire la pria de lui expliquer cette énigme, & la Maréchale lui demandant s'il n'avoit pas entendu parler de ce qui étoit arrivé au Comte de Saux; comme il lui eût répondu que non, elle lui dit qu'il n'avoit qu'à le lui demander à lui-même, & qu'aprés cela elle ne croyoit pas qu'il mit encore de la poudre de Polleville.

Elle ne voulut jamais lui rien dire davantage jusques à ce qu'elle fût coëffée ; mais celle qui la coëffoit s'en étant allée, elle lui dit aprés cela que le Comte de Saux ayant eu un rendez-vous avec Madame de Cœuvres, il n'en étoit pas sorti à son honneur à cause du Polleville, &

qu'elle croyoit bien qu'il lui en pourroit arriver autant s'il ſe trouvoit en pareille rencontre. Ce reproche fit rire le Duc de Longueville, & comme la force de ſa jeuneſſe lui faiſoit croire qu'il ne haiſſoit pas la Maréchale qu'il avoit trouvée jolie femme à ſon miroir, il lui dit qu'il avoit mis ce jour-là du Polleville, mais qu'il parieroit bien qu'il ne lui arriveroit pas le même accident qui étoit arrivé au Comte de Saux. Là deſſus il ſe mit en état de la careſſer, & la Maréchal feignant de lui ſavoir mauvais gré de ſa hardieſſe, pour l'animer encore d'avantage ſe deffendit juſques à ce qu'elle fût proche d'un lit où elle ſe laiſſa tomber. Elle éprouva là que ce qui ſe diſoit du Comte de Saux étoit un effet de ſa foibleſſe, & non pas du Polleville, comme il avoit été bienaiſe de le faire accroire.

Le Duc de Longueville ravi de ſon avanture en uſa en jeune homme, ce qui ne déplût pas à la Maréchale qui lui recommanda le ſecret, lui faiſant entendre qu'elle avoit affaire à un mari difficile & qui n'entendroit point de raillerie, s'il vénoit à découvrir qu'ils euſſent commerce enſemble. Le Duc de Longueville lui promit d'en uſer ſagement, & qu'elle auroit lieu d'en être contente; mais il lui recommanda

manda de son côté de ne lui point faire d'infidelité, ajoûtant qu'il l'abandonneroit des le moment qu'il en reconnoîtroit la moindre chose.

Cette loi fût dure pour la Maréchale qui avoit crû jusques là qu'un homme étoit trop peu pour une femme. Mais comme elle aimoit le Duc & que d'ailleurs elle venoit d'éprouver qu'il ne s'en faloit pas de beaucoup qu'il n'en valut deux autres, elle resolut de faire effort sur son naturel & de lui tenir parole tant qu'elle le pourroit. Ainsi dés ce jour-là elle congedia le Marquis Deffiat qui râchoit de se mettre bien auprés d'elle, & qui y auroit bientôt réüssi sans la deffense du Duc de Longueville.

Le Marquis Deffiat étoit un petit homme têtu, brave quoiqu'il n'aimat pas la guerre, adonné à ses plaisirs, & peu capable de raison quand il s'étoit mis une fois une chose en tête. Il trouva de la dureté dans le commandement de la Maréchale avec qui il s'étoit vû à la veille de la conclusion, & ne doutant point qu'il n'y eût quelque autre amant en campagne, il soupçonna aussi tôt le Duc de Longueville. Ses soupçons étant tombez sur lui, quoi que cette Dame en vit bien d'autres, il fût faché d'avoir affaire à un Prince

avec qui il n'osoit se mesurer sans s'exposer à d'étranges suites. Cependant sa passion étant plus forte que sa raison, il vouloit avant que de le quereller savoir au vrai s'il ne se méprenoit pas, & aiant mis pour cela des espions en campagne, il fût averti d'un rendez vous que ces amans avoient pris ensemble, & il se trouva lui-même devant la porte en gros manteau afin d'être plus sur si cela étoit vrai ou non. Comme il eût vû de ses propres yeux qu'on ne lui avoit dit que la verité, il resolut de quereller le Duc de Longueville à la premiere occasion, & l'aiant rencontré bien-tôt aprés, il lui dit à l'oreille qu'il le vouloit voir l'épée à la main. Le Duc de Longueville lui répondit sans s'émouvoir qu'il devoit apprendre à se connoître; qu'il se pouvoit batre contre ses égaux, mais que pour lui il avoit appris à ne se jamais commettre avec des gens dont il n'y avoit pas long temps qu'on connoissoit les Ancêtres.

Ce reproche fut sensible au Marquis de D'affiat, de l'extraction duquel l'on n'avoit pas grande opinion dans le monde. Cependant comme il n'étoit pas tout seul dans l'endroit où il avoit parlé au Duc de Longueville, il s'éloigna de lui sans faire semblant de rien, & sans donner même aucun

aucun soupçon de ce qu'il lui avoit dit. Le Duc de Longueville sortit peu de temps aprés ; mais comme il avoit quantité de Pages & de Laquais à sa suite, Deffiat crût à propos d'attendre une occasion plus favorable pour tirer raison & de l'injure qu'il venoit de recevoir & du vol qu'il lui avoit fait de sa Maîtresse.

Cependant le Duc de Longueville voiant que Deffiat n'étoit point venu aprés lui, prit pour un effet de son peu de courage ce qui n'étoit qu'un effet de son jugement, si bien qu'il commença à en faire des médisances, lesquelles étant rapportées à Deffiat, le mirent dans un tel excez de colere qu'il résolut de se perdre ou d'en tirer vengeance. Pour cet effet il dépecha deux ou trois espions pour savoir quand le Duc de Longueville sortiroit tout seul, ce qui lui arrivoit souvent, aiant outre l'intrigue de la Maréchale quelques Amourettes en ville, qui lui donnoient de l'occupation. Deux ou trois jours aprés un de ces espions l'étant venu avertir que le Duc étoit sorti tout seul en chaise & étoit allé à quelque découverte, il se fût poster sur son chemin ; tellement que comme il s'en revenoit à deux heures aprés minuit, il se presenta devant lui tenant un bâton d'une main & l'épée de l'autre, lui criant de sortir de sa

chaise, sinon qu'il le maltraiteroit. Le Duc de Longueville ayant fait en même temps arrêter ses porteurs voulut mettre l'épée à la main, mais Deffiat le chargeant devant qu'il eut le temps de la tirer du fourreau, il lui donna quelques coups de canne; ce que voyant les porteurs, ils tirerens les bâtons de la chaise & alloient assommer Deffiat, s'il n'eût jugé à propos d'éviter leur furie par une prompte fuite.

Il est aisé de comprendre le desespoir du Duc aprés un affront si sensible, & combien il desira de se venger. Il défendit aux porteurs de chaise de parler jamais de cette avanture, & n'en parlant lui même qu'à un de ses bons amis, celui ci lui conseilla de se donner de garde de s'en plaindre. Car quoique le grand Alcandre n'eut pas manqué d'en faire une punition exemplaire; comme il ne croyoit pas qu'un Prince à qui on avoit fait un tel affront pût se venger par le ministere d'autrui, il lui dit qu'il n'y avoit rien à faire que de faire assassiner son ennemi. En effet, c'étoit le seul parti qu'il y avoit à prendre en cette occasion, car quoiqu'il ne soit pas genereux de faire des actions de cette nature, toutesfois comme c'eût été s'exposer à être battu que de prendre Deffiat en brave homme, il n'étoit pas juste & sur tout à

un Prince de recevoir deux affronts en un même-tems.

Quoiqu'il en soit, le Duc s'étant déterminé à suivre ce conseil, il ne chercha plus que les occasions de le faire réüssir. Mais c'étoit une chose bien difficile, parce que Deffiat aprés avoir fait une pareille folie n'alloit plus que bien accompagné, & se tenoit plus ses gardes. Cependant il arriva que la Maréchale de la Ferté devint grosse, ce qui allarma extrémement cette Dame. Car il faut sçavoir qu'elle ne couchoit point avec son mari qui étoit un vieux goüteux, grand chemin du cocuage, sur tout quand on a une femme de bon appetit comme étoit la Maréchale. Ainsi elle s'imaginoit avec raison que s'il venoit à le savoir, il l'enfermeroit aussi tôt pour toute sa vie, si bien qu'il lui falut user de grande précaution pour le lui cacher. Mais elle le découvrit au Duc de Longueville, qui ravi de se voir renaître, quoiqu'il ne fût encore qu'un enfant lui même, en aima plus tendrement la Marechale. Comme elle fut grosse de quatre ou cinq mois elle ne voulut plus se commettre à aller dans la chambre du Maréchal, & demeurant à joüer toute la nuit, elle restoit le jour au lit où elle se faisoit apporter à manger, & ne se levoit point que les joüeurs ne revinssent,

sent, devant qui elle ne bougeoit point de son fauteuil, de peur qu'ils ne vinssent à découvrir le sujet de ses inquietudes.

Quoique le Maréchal ne se Deffiat de rien, il ne laissa pas de trouver à redire à cette maniere de vivre, & lui ayant fait dire qu'il seroit bienaise de lui parler, elle se hazarda à venir dans sa chambre, où il lui lava la tête comme il faut. Mais la Maréchale qui ne demandoit qu'un pretexte pour n'y plus revenir, feignant d'être fort offensée de ses corrections les reçût tout en colere, si bien que la conversation s'échauffant de paroles à autres, ils se dirent l'un & l'autre beaucoup de pauvretez, ce qui donna lieu à la Maréchale de lui dire qu'elle lui permettoit de la quereller quand elle le reviendroit voir. Et sortant en même tems de la chambre, elle n'y remit point le pied qu'aprés ses couches.

Comme elle fut à six semaines ou deux mois prés de son terme, elle feignit une indisposition pour se delivrer de la compagnie qui l'accabloit. Enfin le terme étant venu, elle accoucha dans sa maison tout de même que si elle eut été grosse de son mari. Ce fût Clement qui l'accoucha, & le Duc de Longueville qui étoit present à l'accouchement lui fit promettre le secret moyennant deux cens Pistolles qu'il lui donna.

Ce-

Cependant il venoit souvent de pareilles Aubeines à cet accouchur, car peu de tems aprés Madame de Montespan étant encore devenûë grosse du grand Alcandre, on eut recours à lui, de sorte qu'on le fût querir de la même maniere, & avec la même ceremonie qu'on avoit fait la premiere fois. Il y eut cependant de la distinction dans la recompense, car on lui donna cette fois-là deux cens Loüis d'or, au lieu qu'on ne lui en avoit donné que cent la premiere fois. L'on observa toûjours la même chose tant que l'on eut besoin de lui, ayant eu jusques à quatre cens Loüis d'or pour le quatriéme enfant dont il accoucha Madame de Montespan. Mais soit que cela parût violent à cette Dame qui naturellement est fort menagere, ou qu'elle en eut d'autres raisons, le grand Alcandre l'ayant encore laissée grosse quelque tems aprés, & étant obligé de s'en aller en campagne, elle envoya marchander avec Clement pour lui envoyer un de ses garçons à Maintenon, où elle avoit résolu d'aller accoucher. Elle passa là pour une des bonnes Amies de la Marquise de Maintenon, si bien que le garçon qui l'accoucha ne sçût pas qu'il avoit accouché la Maîtresse du grand Alcandre.

Cependant pour revenir au Duc de Longueville,

gueville, comme il n'épioit, comme j'ai déjà dit, que l'occasion de se venger de Deffiat, il fût obligé de se preparer à suivre le grand Alcandre qui avoit declaré la guere aux Hollandois. Cette Campagne fût extremement glorieuse à ce grand Prince, mais fatale à ce Duc: car s'étant amusé à faire la bébauche une heure ou deux avant que le grand Alcandre fit passer le Rhin à ses trouppes, le vin lui fit tirer mal à propos un coup de pistolet contre les ennemis qui parloient déjà de se rendre; ce qui fut cause que ceux ci firent leur décharge sur lui & sur les principaux de l'armée du grand Alcandre, dont il y en eut beaucoup de tuez, & lui entr'autres qui étoit cause de ce malheur.

La nouvelle en étant portée à Paris, la Maréchale en pensa mourir de douleur, aussi-bien que plusieurs autres Dames qui prenoient interêt à sa personne. Il fut regretté d'ailleurs generalement de tout le monde, excepté de Deffiat qui se voyoit delivré par là d'un puissant ennemi. En faisant l'inventaire de ses papiers on trouva son Testament qu'il avoit fait avant que de partir, dans lequel on fut tout surpris de voir qu'il reconnoissoit le fils qu'il avoit eu de la Maréchale pour être à lui, & il lui laissoit cinq cens mille francs en

cas

cas qu'il vint à mourir devant que d'être marié.

Comme cette nouvelle fût bien-tôt publiée par toute la ville, la Maréchale en fut avertie par Madame de Berthillac sa bonne amie, qui en même temps lui dit de prendre garde qu'elle ne vint aux oreilles de son mari. La Maréchale pensa enrager voyant que son affaire devenoit ainsi publique; mais comme le tems console de tout, elle soutint cela le mieux du monde, & s'accoutuma à la fin à en entendre parler sans en rougir. Le grand Alcandre sachant que le Duc de Longueville avoit un fils de la Maréchale en eut beaucoup de joye, car comme il y avoit du rapport entre l'avanture du Duc de Longueville & la sienne, je veux dire, comme le fils que ce Duc laissoit, venoit d'une femme mariée aussi bien que ceux qu'il avoit de Madame de Montespan; il voulut que cela lui servît de planche pour faire legitimer ses enfans quand la volonté lui en prendoit. Il envoia donc ordre au Parlement de Paris de legitimer le fils du Duc de Longueville, sans qu'on fut obligé de nommer la mere, ce qui étoit néanmoins contre l'usage & contre les Loix du Royaume.

Quand les premiers bruits que cette nouvelle

nouvelle avoit apportées furent un peu appaisez, la Maréchale qui voyoit sa reputation perduë parmi tous les honnêtes gens, resolut de faire banqueroute à toute la pudeur qui lui pouvoit rester. Elle tâta de tous ceux qui voulurent bien se contenter des restes Duc de Longueville & du reste de plusieurs autres, & ayant lié une forte amitié avec Madame de B rthillac qui étoit une des plus belles femmes de Paris, elles furent confidentes l'une de l'autre & goûterent de bien des sortes de plaisirs. La Maréchale avoit un Laquais qui fut roüé, & qui avoit une des plus belles têtes du monde, & la médisance vouloit qu'il eut part dans ses bonnes graces, parce qu'on voyoit qu'elle le distinguoit des autres Laquais.

Une si grande liaison de Madame de Berthillac avec la Maréchale ne plut pas à Mr. de Berthillac son Beau pere, qui craignoit que pendant que son fils étoit à l'armée, sa femme ne vînt à se débaucher. Mais c'étoit déjà une chose faite, & elle n'avoit pû entendre parler à la Maréchale du plaisir qu'il y avoit à faire une infidelité à son mari, sans vouloir éprouver ce qui en étoit. Mr. de Berthillac y tenoit la main cependant autant qu'il étoit possible, avoir l'œil sur elle, & lui recommandoit

mandoit d'avoir l'honneur en recommandation ; mais comme il étoit beaucoup occupé à la garde des Tresors du grand Alcandre, que ce Prince lui avoit confiez, autant qu'il lui étoit difficile de pouvoir répondre de la conduite de sa belle-fille, autant étoit il aisé à belle-fille de lui en faire accroire.

Cependant Madame de Berthillac étant allée un jour à la Comedie avec la Maréchale, comme celle-ci eut vû danser le Basque Sauteur, elle dit à l'autre qu'elle s'imaginoit qu'un homme qui avoit les reins si souples, étoit un admirable acteur, lui avoüant en même tems qu'elle seroit ravie d'en faire l'experience elle-même. L'ingenuité de la Maréchale ayant obligé Madame de Berthillac de lui parler aussi à cœur ouvert, elle dit qu'elle croyoit bien qu'il y auroit beaucoup de plaisir à faire ce qu'elle disoit, mais que pour elle si elle étoit tenté de quelque chose, c'étoit de savoir si Baron Comedien avoit autant d'agrément dans la conversation qu'il en avoit sur le Theatre. Cette confidence fût suivie de l'approbation de la Maréchale, elle releva le merite de Baron afin que Madame de Berthillac relevat celui du Basque, & s'encourageant toutes deux à tater de cette avanture autrement que dans l'idée,

elles

elles, ne furent pas plûtôt sorties de la Comedie qu'elles se resolurent d'écrire à ces deux hommes pour les prier de leur accorder un moment de leur conversation.

Baron & le Basque furent fort surpris de l'honneur qu'on leur faisoit, & n'ayant pas manqué d'y répondre civilement, l'entrevûë se fit à St. Clou, d'où les Dames s'en revinrent si contentes, qu'elles convinrent avec eux que ce ne seroit pas là la derniere fois qu'ils se verroient. Elles se firent part aprés cela l'une à l'autre de ce qui leur étoit arrivé, & elles furent obligées de tomber d'accord que ce n'étoit pas toûjours des gens de Qualité dont on tiroit les plus grands services. A l'égard des hommes ils n'eurent pas tous deux pareil sujet de contentement. Si Baron fût satisfait de sa fortune, il n'en fut pas de même du Basque, qui trouvoit que la Maréchale étoit insatiable. Il dit à Baron, que quoiqu'il fatiguat beaucoup à la Comedie, il aymeroit mieux être obligé d'y danser tous les jours que d'être seulement une heure avec elle. Baron le consola sur le bonheur qu'il avoit d'être bien avec une femme de grande Qualité, & il fût assez fol pour se repaitre de cette chimere.

Cependant Madame de Berthillac se laissa tellement aller à l'extravagance, qu'elle

qu'elle ne pouvoit plus être un moment sans Baron, & ayant sçû qu'il avoit perdu une somme fort considerable au jeu, elle le força à prendre ses pierreries qui valoient bien vingt mille écus. Mais il arriva par malheur pour elle qu'une des amis de son Beau-pere en ayant eu à faire pour quelque assemblée, elle le pria de les emprunter de sa belle fille, & Mr. de Berthillac étant bienaise d'obliger cette Dame dit à Madame de Berthillac de les lui prêter, ce qui l'embarrassa extremement.

Comme d'abord elle avoit paru surprise, Mr. de Berthillac crut que comme elle étoit joüeuse elle les avoit jouées ou engagées quelque part, & la pressant de lui dire où c'étoit afin qu'il les pût retirer, elle s'embarassa encore davantage, lui disant tantôt qu'elle les avoit prêtées à une de ses amies, tantôt qu'elles étoient chez le Joualier qui les racommodoit. Mr. de Berthillac qui étoit homme d'experience vit bien qu'il y avoit quelque mistere là-dessous, mais n'en pouvant rien tirer davantage, il fût obligé de divulguer l'affaire dans la famille de sa belle-fille, qui la tourna de tant de côtez, qu'elle avoüa à la fin qu'elle les avoit données à Baron; ce qu'elle tâcha neanmoins de déguiser sous le nom de prêter. Les parens furent en même

me tems chez ce Comedien, qui nia d'abord la chose, croyant qu'on ne lui en parloit que par soupçon: mais sachant un moment aprés que c'étoit Madame de Berthillac meme qui avoit été obligée de le dire, & que même on en avoit déjà parlé au grand Aldandre, si bien que cela l'alloit perdre, il prit le parti de les rendre, & évita par là de se faire beaucoup d'affaires.

Mr. de Berthillac croyant que son Fils qui étoit à l'armée ne pouvoit pas manquer d'être averti de ce qui se passoit, se mit en tête qu'il valoit mieux que ce fût lui qui lui en donnat les premiers avis qu'un autre. Mais Madame de Berthillac qui avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de son mari l'aiant prévenu par une Lettre, Mr. de Berthillac fût fort surpris qu'au lieu de remercimens qu'il attendoit de son Fils, il n'en reçeut que des plaintes, comme si sa femme eût encore en raison. Madame de Berthillac poussa l'artifice encore plus loin, elle manda à son mari de lui permettre de se retirer dans un couvent, disant qu'elle ne pouvoit plus vivre avec Mr. de Berthillac qui en usoit avec elle d'une maniere, que s'il n'avoit pas été son Beau pere, elle auroit crû qu'il auroit été amoureux d'elle, tant il étoit devenu jaloux.

Ces

Ces nouvelles fâcherent son mari qui l'aimoit tendrement, & qui étoit bien éloigné de la croire infidele. Et attribuant toute la faute à son pere, le reste de la campagne lui dura mille ans, tant il étoit pressé d'aller consoler cette chere épouse. Cependant il manda à Mr. de Berthillac qu'il le prioit de laisser sa femme en repos; qu'il connoissoit sa vertu, & que c'en étoit assez pour ne rien croire de tous les bruits qui couroient à son desavantage. Pour ce qui est d'elle, il lui écrivit de se donner bien de garde d'aller dans un couvent, à moins qu'elle ne le voulut faire mourir de douleur; qu'elle prît patience jusques à la fin de la campagne, & qu'aprés cela il donneroit ordre à tout. En effet, il ne fût pas plûtôt revenu qu'il ne voulut écouter personne à son préjudice. Ainsi il vécût avec elle comme à l'ordinaire, de sorte que si elle n'étoit point morte quelque tems aprés, elle auroit pris un si grand ascendant sur son esprit, qu'elle auroit fait tout ce qu'elle auroit voulu sans qu'il y eût jamais trouvé à redire.

La mort de Madame de Berthillac fit rentrer la Maréchale en elle même. Elle dit à ses amis qu'elle vouloit renoncer à toutes les vanitez du monde; mais comme elle en avoit dit autant à la mort du Duc

de

de Longueville, & que cependant elle n'en faisoit rien, on ne crut pas qu'elle fût plus de parole cette fois-là que l'autre, en quoi l'on ne se trompa pas. Car la mort de son mari qui arriva quelques années aprés, l'aiant mise en liberté de vivre à sa mode, elle fit succeder au Basque un nombre infini de fripons qui valoient encore moins que lui. Le Chevalier du Lisçoüet l'entretient jusques à ce qu'il en fût las, à qui succeda l'Abé de Lignerac, & comme elle lui faisoit part de son lit, elle l'obligea de lui faire part de sa bourse. Enfin l'Abé de Lignerac aiant quitté la Belle-mere pour la belle fille, elle est reduite aujourd'hui à se livrer au petit du Pré * qui ne lui donne pas seulement de son Orvietan, mais qui lui apprend encore tous les tours de Carte & de soupleſſe avec lesquels ils dupent ensemble les nouveaux venus, & ceux qui sont assez fols de croire qu'on puisse joüer honêtement chez une femme qui a renoncé depuis si long-tems à l'honêteté.

L'exemple de la Maréchale avoit excité la Ducheſſe de la Ferté sa belle fille à n'être pas plus vertueuse. Cependant comme elle étoit plus jeune & qu'elle se croioit plus belle, elle ne jugea pas à propos de se

* *Fils d'un Operateur.*

se jeter à la tête de tout le monde, comme faisoit sa belle mere. Presumant au contraire assez de sa beauté pour s'imaginer qu'elle pouvoit toucher le cœur du fils du Grand Alcandre, elle commença non pas à lui faire la cour, mais à lui faire l'amour si ouvertement, que tout le monde ne pût voir sans en rougir pour elle l'effronterie avec laquelle elle le poursuivoit.

La Maréchale de la Motte sa mere qui avoit été Gouvernante du fils du Grand Alcandre, & qui avoit marié une autre de ses filles au Duc de Vantadour, de la conduite de laquelle elle n'étoit pas déjà trop contente, s'appercevant bien-tôt des desseins de celle ci, resolut d'en arrêter le cours, pour conserver ce qui restoit de réputation à sa maison. Elle dit donc à la Ducheſſe de la Ferté, tout ce que l'experience & l'authorité d'une mere lui pouvoient faire dire; mais toutes ses remonces ne servirent qu'à la faire cacher d'elle, pendant qu'elle exposoit aux yeux des autres desseins qui faisoient murmurer les moins retenus. Car un jour ayant trouvé le fis du grand Alcandre d'assez bonne humeur, elle lui dit les choses du monde les plus hardies, & ce Prince ayant loüé la beauté de ses cheveux, qui à la verité sont

fort

fort beaux, & d'une fort belle couleur ; elle lui dit que s'il l'avoit vûë decoëffée il les trouveroit encore bien plus à son gré: que quand il voudroit elle lui donneroit cette satisfaction, & baissant en même tems la tête pour lui faire voir la quantité qu'elle en avoit, elle mit sa main dans un endroit que la bienseance m'empêche de nommer, pendant que le Prince considéroit sa tête sans penser peut-être à ce qu'elle faisoit.

Comme ce Prince étoit beaucoup plus jeune qu'il n'est aujourd'huy, l'action de la Duchesse de la Ferté lui fit plus de honte qu'à elle-même, & se retirant en arriere, sa confusion augmenta quand il vit que sa chemise sortoit, & qu'il la lui faloit racommoder. La rougeur qui parut en même tems sur son visage, avec quelques autres circonstances qu'on remarqua, firent concevoir que la Dame n'avoit pas perdu son tems pendant qu'elle s'étoit baissée ; mais n'en paroissant pas plus étonnée pour tout cela, elle dit à ce Prince qui racommodoit sa chemise, que cela n'étoit gueres honnête de faire ce qu'il faisoit devant les Dames, & que si son mari survenoit par hazard, cela seroit capable de lui donner de la jalousie.

Le Prince ne lui donna pas lieu de poursuivre

suivre la conversation, dont la matiere lui étoit desagreable, tellement qu'aprés s'en être allé, elle fût dire à deux ou trois Dames qui lui ressembloient, qu'elle venoit de voir un homme qui n'étoit pas homme: & comme on ne savoit ce qu'elle vouloit dire par là, & que cependant on le vouloit savoir, elle dit qu'elle venoit de voir le fils du grand Alcandre qui ne seroit jamais le fils de son pere. On la pressa d'expliquer cette énigme, ce qu'elle ne voulut pas faire quoique ces Dames l'en priassent. Mais elles n'eurent pas plûtôt scû l'avanture qui étoit arrivée à ce jeune Prince, que le reste leur fût aisé à deviner. Ainsi elles comprirent dans un moment que le desordre où il s'étoit trouvé, étoit l'ouvrage des mains de la Duchesse.

Le grand Alcandre en ayant été averti, dit à la Maréchale de la Motte qu'il n'étoit point content du tout de sa fille: qu'elle l'avertit d'avoir une conduite plus honête, sinon qu'il seroit obligé d'en dire un mot à son mari. Cependant ce mari étoit un homme qui ne se mettoit gueres en peine, ni de la reputation de sa femme, ni de la sienne propre, & pourvû qu'il bût & qu'il allât chez les Courtisanes, il étoit au-dessus de tout ce que l'on pouvoit dire & de tout ce qui pouvoit arriver. Il

étoit toûjours avec un tas de jeunes débauchez comme lui, & tous leurs beaux faits n'étoient que de pouſſer la debauche juſques à la derniere extremité; tellement que les filles de joye, toutes aguerries qu'elles devoient être, ne les voyoient point entrer chez elles ſans trembler.

Ils firent en ce tems-là une débauche qui alla un peu trop loin, & qui fit beaucoup de bruit & à la Cour, & dans la ville. Car aprés avoir paſſé toute la journée chez des Courtiſanes où ils avoient fait mille deſordres, ils furent ſouper aux Cuilliers, dans la ruë aux Ours. Ils ſe prirent là de vin, & étant ſouls, pour ainſi dire, comme des cochons, ils firent monter un Oublieur à qui ils couperent les parties viriles & les lui mirent dans ſon Corbillon. Ce pauvre malheureux ſe voiant entre les mains de ces Satellites alarma non ſeulement toute la maiſon, mais encore toute la ruë, par ſes cris & ſes lamentations; mais quoiqu'il ſurvint beaucoup de monde qui les vouloient detourner d'un coup ſi inhumain, ils n'en voulurent rien demordre, & l'operation étant faite, ils renvoyerent le malheureux Oublieur qui s'en alla mourir chez ſon maître.

Cet excez de débauche, où plûtôt cet excez de rage aiant été ſçû du grand Alcandre,

candre, il en fût dans une colere épouvantable. Mais la plûpart de ces deſeſperez appartenans aux premiers de la Cour & aux Miniſtres, il jugea à propos, à la conſideration de leurs parens de ſe contenter de les éloigner. Les parens trouverent cet arrêt ſi doux en comparaiſon de ce qu'ils meritoient, qu'ils en furent remercier le grand Alcandre; avoüant de bonne foi qu'un crime ſi énorme ne meritoit pas moins que la mort.

Le Marquis de Biran & le Chevalier Colbert qui étoient de la debauche, & toûjours des premiers à mettre les autres en train, furent un peu mortifiez avant que le partir; car celui-ci qui étoit fils du fameux Mr. Colbert en fût régalé d'une volée du coups de bâton qu'il lui donna en préſence de beaucoup de monde: parce que comme il étoit grand Politique, il étoit bienaiſe qu'on fût dire au grand Alcandre qu'il n'avoit pû ſavoir un tel dereglement ſans qu'il fût ſuivi d'un châtiment proportionné à la faute. A l'égard du Marquis de Biran, le grand Alcandre dit, en parlant de lui, qu'il n'avoit que faire de pretendre de ſa vie de devenir Duc, & qu'il ſeroit toûjours plus prêt à lui donner des marques de ſon mépris qu'à faire aucune choſe qui tendît à ſa fortune. Ce-

pendant nous venons de voir il n'y a guéres que ce Prince ne s'eſt pas reſſouvenu de ſa parole, à moins qu'on ne veüille dire que ce n'eſt pas au Marquis de Biran qu'il vient d'accorder le rang de Duc, mais à Mademoiſelle de Laval qu'il a épouſée.

Le bruit qu'avoit fait cette debauche étant un peu appaiſé, les parens des exilez ſolliciterent leur retour, pendant que la Ducheſſe de la Ferté ſouhaitoit, que ſon mari ne revint pas ſi-tôt, par des raiſons fortes, & que je rapporterai ſuccinctement. Comme elle avoit reconnu que c'étoit inutilement qu'elle avoit pretendu à la conquête du fils du grand Alcandre, elle s'étoit rabattuë ſur le premier venu dont elle n'avoit point lieu du tout d'être contente. Quelqu'un lui avoit fait un fort méchant preſent, & comme elle ne connoiſſoit rien à un certain mal qui l'incommodoit, elle prit le parti d'aller incognito chez un fameux Chirurgien pour en être éclaircie. Y étant arrivée toute ſeule avec une chaiſe à porteurs, ce qui ne faiſoit rien preſumer de bon d'une femme de ſon air, elle lui expoſa ſon affaire ſans façon, lui diſant qu'elle reſſentoit depuis quelques jours quelques incommoditez, qui lui faiſoient craindre que ſon mari qui étoit

un

qu'elle ſe voulut fier à lui ; comme elle avoit éprouvé ſes forces, & qu'elle ſçavoit qu'elles n'étoient pas ſuffiſantes pour toutes deux, elle ne voulut jamais ſouffrir qu'il la quittat, mais lui de ſon côté s'étant obſtiné à n'en rien demorde, elle propoſa un milieu à cela, qui fut d'aller querir elle même ſa fille. Il accepta ſa propoſition, ne ſe pouvant tirer autrement de ſes mains. Mais avant qu'elle y allât, elle le conduiſit dans ſa chambre, où elle l'obligea de ſe mettre au lit, lui diſant qu'elle alloit amener ſa fille, & qu'il coucheroit entre deux. Si le ſcrupule eût été grand chez le Duc de Saux, une pareille propoſition étoit capable de l'effrayer, mais les gens de Cour n'ayant peur de rien, il lui fit réponſe qu'il les attendroit de pied ferme, & qu'il y avoit long tems qu'il n'avoit mis du Polville. La Dame étoit ſi preſſée de ſes neceſſitez, qu'elle eût vû volontiers à l'heure même s'il lui diſoit vrai ou non ; mais lui n'en étant pas d'accord, il lui falut aller querir ſa fille, qui attendoit le Duc en bonne devotion. Ainſi elle ne fut point ſurpriſe d'entendre marcher dans ſon antichambre, mais quand au lieu de lui, elle vit ſa mere, elle le fut beaucoup. Si Madame de Lionne n'eût pas craint de perdre le tems, elle lui auroit demandé volontiers, pourquoi elle veilloit

tant de confiance en lui ſur la reputation qu'il avoit dans le monde, qu'elle s'abandonnoit entierement entre ſes mains, & ſe nommant en même tems, elle ſurprit le Chirurgien, qui ſachant qu'il avoit affaire à une perſonne de la premiere qualité fût faché de lui avoir parlé ſi nettement. Il lui demanda pardon de ce qu'il s'étoit montré ſi libre en paroles, s'excuſant que comme les plus abandonnées lui tenoient le même langage qu'elle lui avoit tenu, il avoit crû être obligé de lui répondre ce qu'il avoit fait, n'aiant pas l'honneur de la connoître.

La Ducheſſe lui pardonna aiſément, à condition néanmoins qu'il la ſortiroit bientôt d'affaire; ce que le Chirurgien lui promit ſi elle vouloit obſerver un certain régime de vivre. Elle lui dit qu'elle feroit tout ce qu'il lui ordonneroit, & même fit encore davantage; car elle voulut garder le lit tant qu'elle fût dans les remedes, craignant que ſi elle continuoit de vivre comme elle avoit de coûtume, les veilles n'échauffaſſent ſon ſang & ne rendiſſent ſa gueriſon plus difficile.

Cependant, quoiqu'elle ne voulut voir perſonne, comme elle ſe ſeroit beaucoup ennuyée d'être toute ſeule; elle permit à Mr. l'Avocat Maître des Requêtes qui lui

lui disoit depuis long-tems qu'il l'aimoit, sans en pouvoir tirer aucune faveurs, de la venir voir. L'Avocat étoit fils d'un Juif de la Ville de Paris, qui aprés avoir gagné deux millions de bien par ses usures, s'étoit laissé mourir de froid, depeur de donner de l'argent pour avoir un fagot. Sa mere étoit encore de race Juifve, cependant comme s'il n'eut pas été connu de tout Paris, il faisoit l'homme de qualité. On lui avoit mis une charge de robe sur le corps, comme on fait une selle à un cheval, mais il étoit si peu capable de s'en aquitter, que tout le monde se mocquoit de lui. Cela faisoit qu'il ne se plaisoit qu'avec les gens d'épée, à qui il servoit de divertissement. Il affectoit de paroître chasseur, quoiqu'il ne sçût aucuns termes de l'Art, & quand il lui arrivoit de tirer un coup de fusil, ce qui ne lui arrivoit pas souvent, il tournoit la tête en arriere, depeur que le feu ne prit à ses cheveux. Au reste grand parleur & grand menteur, mais avec tout cela le meilleur homme du monde, offrant service à chacun sans jamais en rendre à personne.

La réputation où il étoit de n'être pas trop dangereux avec les femmes, à qui l'on disoit même qu'il ne pouvoit faire ni bien ni mal, aiant fait croire à la Du-

cheſſe de la Ferté qu'il s'appercevroit moins qu'un autre du ſujet qui la retenoit au lit, elle lui manda de la venir voir, & lui faiſant valoir cette grace, elle en reçût des remercimens proportionnez à ſon eſprit. Il lui proteſta qu'aprés des marques d'une ſi grande diſtinction il vouloit vivre & mourir ſon ſerviteur trés-humble, & pour lui donner des témoignages plus eſſentiels de ſon attachement, il lui jura qu'elle & ſes amis n'auroient jamais de procez pardevant lui qu'il ne le leur fit gagner, ſans entrer en connoiſſance de cauſe qui auroit raiſon ou non : que c'étoit ainſi que les bons amis en devoient agir ſans rien examiner davantage que le plaiſir de leur rendre ſervice.

Aprés mille autres proteſtations de ſervice de la même force, il en revint enfin à l'amour qu'il avoit pour elle depuis ſi long-tems, & tâchant d'accorder ſes yeux avec ſes paroles, il les tourna languiſſamment ſur elle, lui demandant ſi elle étoit réſoluë de le faire mourir. La Ducheſſe lui dit qu'apparement ce n'étoit pas là ſon deſſein; ce qu'il pouvoit bien juger lui-même, puiſqu'elle l'avoit envoyé querir, ſe reſſouvenant qu'il lui avoit dit pluſieurs fois qu'il ne pouvoit vivre ſans la voir. Cette réponſe fit que l'Avocat recommença ſes complimens, qui n'auroient point eu

de

de fin, si elle ne les eût interrompus pour lui demander comment il gouvernoit Louison d'Arquien. Il rougit à cette demande, & la Ducheſſe s'en étant apperçûë, lui dit qu'elle eſtimoit les hommes qui avoient de la pudeur: qu'il étoit bien vrai que cette fille étant une Courtiſane publique il n'y avoit pas trop d'honneur à la voir, mais que le Comte de Saux, le Marquis de Biran, le Duc de la Ferté même, & enfin toute la Cour la voiant, il n'y avoit pas plus d'inconvenient pour lui à la voir qu'à tant de perſonnes de qualité: que pourvû qu'il ne l'entretint pas publiquement comme le bruit en couroit, il n'y avoit pas grand mal, mais que pour elle, elle n'en avoit jamais voulu rien croire, l'ayant toûjours reconnu trop ſage, & trop homme d'honneur pour cela.

Mr. l'Avocat Maître des Requêtes ſoutint hautement que c'étoit une médiſance, & même il auroit encore ſoutenu qu'il ne l'avoit jamais vûë, ſi la Ducheſſe qui le voyoit embarraſſé ne lui eût donné moien de s'excuſer, tournant la converſation comme elle avoit fait. Il lui dit donc, qu'il n'y avoit jamais été que par compagnie, & croyant dire les plus belles choſes du monde, il lui jura que quelque beauté qu'euſſent ces ſortes de femmes-là, il faiſoi

soit bien de la difference entr'elle & une personne de son merite. Et tâchant de faire son portrait en même tems, il lui fit voir qu'il avoit beaucoup de memoire s'il n'avoit pas beaucoup de jugement. Car la Duchesse se ressouvint d'avoir lû il y avoit quelques jours dans un livre de galanterie toutes les choses dont il lui faisoit alors l'application.

Cependant elle fût toute prête de se scandalizer de la comparaison qu'il sembloit avoir faite d'elle & de Louison d'Arquien. Car quelque distinction qu'il y eût apportée, elle ne laissoit pas de la choquer, & cela apparemment parce que sachant elle-même la vie qu'elle menoit, elle croioit que c'étoit un avertissement secret que l'Avocat lui donnoit de se corriger. Cependant comme elle fit reflexion qu'il n'étoit pas malicieux de son naturel, & que cette parole lui étoit échappée plûtôt par hazard qu'à aucun méchant dessein, elle calma sa colere, ensorte que la conversation se termina sans aigreur.

Le lendemain il la revint voir, & trouva la Duchesse fort mal qui avoit pris ce jour là un grand remede. Elle plaignit fort d'une grande douleur qu'elle souffroit, & l'atribuant à une medecine qu'elle avoit prise dont il restoit encore environ la moitié

tié dans un verre, il fût prendre ce verre & avalla ce qui étoit dedans. Il dit avant que de le faire qu'il ne vouloit pas qu'il fût dit que la personne du monde qu'il aimoit le plus, souffrit pendant qu'il étoit en santé.

La Ducheſſe ne pût s'empêcher de rire de cette extravagance, qu'il faiſoit cependant ſonner bien haut comme une marque de la plus belle amitié qui fût jamais. Mais faiſant reflexion enſuite que cette médicine l'empêcheroit peut-être de ſortir le lendemain & qu'il ne pourroit par conſequent voir la Ducheſſe ce jour-là, il pouſſa des regrets & des ſoupirs qui l'auroient fait crever de rire nonobſtant la douleur qu'elle reſſentoit ſi elle eût oſé témoigner ſa penſée. Ce fût par là que ſe termina cette Comedie: car des tranchées l'ayant pris en méme tems, à peine eût il le tems de gagner ſon Caroſſe & de ſe retirer chez lui.

Comme il y avoit du Mercure dans la Medecine, il fut tourmenté comme il faut toute la nuit & tout le lendemain, & ne pouvant aller chez la Ducheſſe, il lui écrivit un billet dont je ne puis pas rapporter les paroles n'étant jamais tombé entre mes mains, mais dont aiant aſſez oüi parler dans le monde comme d'une choſe

ridicule j'en puis dire le sens que voici.

„ Qu'il ne pouvoit avoir l'honneur de „ la voir de tout le jour, parce qu'il étoit „ devenu comme ces Filles de joye les- „ quelles ne peuvent plus répondre de ne „ point faire de folies de leur corps, tant „ elles y sont accoutumées: que le sien „ étoit tellement habitué à certaines cho- „ ses qu'il n'osoit dire, qu'il faloit qu'il „ gardât la chambre jusques à ce qu'il fut „ entierement remis de son indisposition: „ qu'il la prioit cependant d'être persuadée „ qu'il n'avoit pas pris la Medecine com- „ me un remede contre l'amour, mais „ pour lui montrer qu'il seroit amoureux „ d'elle toute sa vie.

La Duchesse lût & relut ce billet, s'étonnant, comment un homme qui avoit cinquante ans passez, & qui avoit vû le monde pouvoit être si fol, & étant bien-aise de continuer à s'en divertir, elle eut de l'impatience de le revoir & qu'il fût quitte de sa sotise. L'Avocat aprés avoir souffert deux jours tout ce qu'on pût souffrir dans ces sortes de remedes, lui vint dire, qu'enfin il étoit quite graces à Dieu du mal qu'il avoit enduré: qu'il lui souhaitoit une santé pareille à celle dont il jouissoit, & que s'il savoit qu'en faisant encore ce qu'il avoit fait, il dût avancer

cer sa guerison, il étoit prêt de se dévoüer à toutes sortes de tourmens pour l'amour d'elle.

La Duchesse le remercia de sa bonne volonté, & lui dit, que commençant à se porter mieux, il y avoit esperance que son mal ne seroit plus gueres de chose. Que cependant à mesure que le corps se guerissoit, l'esprit devenoit malade : qu'elle avoit besoin de deux cens pistoles pour une affaire pressée, & que ne sachant où les trouver, elle n'avoit aucun repos ni jour, ni nuit.

Quoi que l'Avocat fut fils, comme j'ai dit ci-devant, d'un homme riche, trois choses contribuoient néanmoins à le rendre peu à son aise. La premiere, que son pere avoit laissé beaucoup d'enfans, la seconde, que sa mere Juifve qui avoit apporté la moitié du bien vivoit toûjours, la troisiéme, qu'il avoit une charge qui lui avoit coûté beaucoup, & qui ne lui raportoit pas grand revenu. Tout cela faisant, dis-je, qu'il étoit brouillé le plus souvent avec l'argent comptant, il ne pût offrir à l'heure même à la Duchesses les deux cens pistoles dont elle avoit affaire, mais il lui promit qu'il les lui apporteroit le lendeman, & en effet il ne manqua pas à sa parole, ce qui étoit une chose bien extraordinaire pour lui.

Je

Je ne puis pas dire quel besoin la Duchesse avoit de cet argent, cela étant au-dessus de ma connoissance, mais s'il m'est permis d'en juger par les circonstances qui suivirent, je dirai qu'il falloit qu'il fut grand. Car voyant l'Avocat arriver avec une bourse, elle l'embrassa, non pas tendrement, mais avec des apparences du moins d'une grande tendresse. L'Avocat en étant excité à des choses qui surpassoient, ce semble, ses forces naturelles, il chercha à ne pas laisser échaper une occasion qui ne se presentoit pas tous les jours chez lui, & à laquelle la Duchesse ne faisoit aucune resistance.

Enfin soit que la Duchesse ne se souvint plus du regime de vivre que le Chirurgien lui avoit ordonné, ou qu'elle s'imaginat d'avoir quelqu'un entre ses bras de plus agreable que l'Avocat, elle ne voulut pas avoir quelque chose pour rien, & lui donna des faveurs au lieu de son argent. Comme l'Avocat n'étoit pas importun sur l'article, il se contenta de ce témoignage d'amour de la Duchesse sans lui en demander d'autres. Aprés cela il se retira chez lui le plus content du monde, & ne s'entretenant que des grandeurs où il étoit appellé, il en devint encore plus fol & encore plus vain qu'à l'ordinaire.

Ce-

Cependant comme il avoit soin de sa santé, & qu'il avoit oui dire que l'excez en toutes choses est nuisible, il fut trois ou quatre jours sans retourner chez la Ducheſſe, au bout desquels il commença à s'appercevoir qu'on tomboit malade souvent lorsqu'on en avoit le moins d'envie. Il eut peine à croire d'abord ce qu'il voyoit, mais enfin sachant que les plus incredules avoient crû quand ils avoient vû, il commença à se laisser persuader qu'il en pouvoit bien être quelque chose, sur tout quand aprés une consultation où il avoit appellé Janot & deux autres Chirugiens de même trempe, ils lui dirent dirent qu'il avoit besoin de passer par leurs mains. Ce fut un étrange retour pour un homme enflé de vanité comme lui. Cependant il ne pût dire dans un tel accident à quoi il étoit le plus sensible, ou au depit ou à la joie. Car si d'un côté il lui sembloit que la Ducheſſe en avoit mal usé en le menageant si peu pour la premiere fois; d'un autre côté il consideroit que c'étoit toûjours un present d'une Ducheſſe, & comme la vanité avoit beaucoup de pouvoir sur lui, il se disoit en même tems que les faveurs de telles personnes, quelques qu'elles fussent, étoient toûjours considerables. Une autre reflexion se joignoit encore à celle-ci: savoir, que

que cet accident étant repandu dans le monde, il alloit rétablir ſa renommée chez toutes les femmes, qui l'aiant pris juſques-là pour un parent du Marquis de Langez, c'eſt à dire pour un homme qu'il auroit falu demarier, s'il avoit eu une femme, elles ſeroient obligées d'avoüer qu'on ſe trompe ſouvent dans le jugement que l'on fait de ſon prochain.

Auſſi étoit-ce pour cette raiſon-là qu'il avoit entretenu Louiſon d'Arquien ſi publiquement, comme lui avoit reproché la Ducheſſe, ainſi que j'ai rapporté ci-deſſus. Mais on n'avoit pas eu meilleure opinion pour cela de ſa bravoure, & il falut cette derniere circonſtance pour detromper tout le monde. Au lieu donc de ſe cacher comme un autre auroit fait, il ſe mit dans les remedes publiquement, & ſes bons amis ſe doutant de ſon incommodité, il les confirma dans leurs ſoupçons, & en fit galanterie comme un jeune homme auroit pû faire.

Cependant cette circonſtance qu'il croyoit ſi avantageuſe à ſa reputation fût plus nuiſible à ſa fortune qu'il ne penſoit; car outre que pour avoir été mal penſé dans les commencemens, ou peut-être, pour être d'un temperament difficile à guerir, il fut obligé d'entrer dans le grand reme-

de,

de, le Grand Alcandre aiant sçû son desordre perdit le peu d'estime qu'il pouvoit avoir pour lui, & lui refusa la charge de Prevôt des Marchans de la Ville de Paris; qu'il étoit disposé de lui accorder à la recommandation de Mr. de Pompone son Beau-frere qui étoit l'un de ses Ministres.

L'avanture de Mr. l'Avocat que tout le monde ne manqua pas d'imputer à la Duchesse de la Ferté donna un grand chagrin à la Maréchale de la Motte sa mere, qui d'ailleurs n'étoit gueres plus contente de la Duchesse de Vantadour, qui accusoit son mari de lui avoir fait present d'une galanterie, mais qui sous pretexte qu'il étoit debauché s'en donnoit à cœur joye avec Mr. de Tilladet cousin-germain du Marquis de Louvois. Le Duc de Vantadour étoit un petit homme tout contrefait, mais qui ne manquoit pas de courage, tellement qu'ayant eu quelque vent de l'intrigue de sa femme, il resolut de l'observer si bien qu'il pût la prendre sur le fait. Pour cet effet il lui permit de faire un voyage avec la Duchesse d'Aumont sa sœur, se doutant bien qu'en cas qu'il en fût quelque chose, le Galant ne manqueroit pas de se rencontrer en chemin. Cependant il monta à cheval pour voltiger

sur

sur les ailes, & il arrivoit tous les soirs incognito à la même Hôtelerie où sa femme logeoit. Il n'eut pas fait ce manege cinq ou six jours qu'il vit arriver en poste Mr. de Tailladet, qui fût si pressé de voir Madame de Vantadour qu'il ne se donna pas le tems de se faire debotter, ni même de se donner un coup de peigne. Il fit semblant devant le Duc d'Aumont qui étoit aussi de voyage, que le hazard l'avoit conduit dans l'Hôtellerie, mais le Duc de Vantadour qui savoit bien ce qu'il en devoit penser, ne lui donnant pas le temps d'entrer en conversation, il monta en haut en même tems, & mettant l'épée à la main, il surprit toute la compagnie qui ne songeoit gueres à lui & qui le croyoit bien éloigné de là.

Le Duc d'Aumont qui avoit épousé en premieres nôces la Sœur de Mr. de Louvois Cousine germaine de Mr. de Tillader, prit son parti contre le Duc de Vantadour son beau frere, prenant pour pretexte que comme il avoit si peu de consideration pour lui, que de venir attaquer jusques dans sa chambre un homme qui ne lui avoit jamais donné sujet d'être son ennemi, il ne meritoit pas qu'il fit nulle reflexion sur leur proximité. Ainsi avec l'aide de ses gens, il empêcha qu'il n'arrivat du desordre, &

aiant

ayant reconnu qu'il y avoit de la jalousie sur le jeu, il conseilla à la Duchesse de Vantadour de se donner bien de garde de s'en aller avec son mari qui la vouloit emmener à toute force, à quoi elle obéit ponctuellement.

Ce refus de Madame de Vantadour outra entierement son mari, & comme il étoit beaucoup mutin, il defia le Duc d'Aumont au combat, à qui il dit des choses tout à-fait outrageantes : mais à quoi il crût ne devoir pas prendre garde, parce qu'elles partoient d'un homme qui n'étoit pas en grande estime dans le monde.

Cependant le Duc de Vantadour ayant été obligé de partir sans sa femme, il fût se plaindre au Grand Alcandre, du procedé du Duc d'Aumont, & les plus grands de la Cour ayant pris parti dans cette querelle, le Prince de Condé qui étoit proche parent du Duc de Vantadour dit des choses facheuses à la Maréchale de la Motte, qui pretendant excuser sa fille & le Duc d'Aumont, tâchoit de des-honnorer le Duc de Vantadour. Le grand Alcandre deffendit les voyes de fait de part & d'autre, & ayant pris connoissance de l'affaire il donna le tort au Duc, & permit à sa femme de retourner avec lui, ou de se retirer en Religion selon que bon lui sembleroit.

Ces

Ces deux partis n'accommodient gueres la Duchesse, qui en eût bien mieux aimé un troisiéme s'il eût été à son choix, qui étoit de demeurer avec la Duchesse d'Aumont sa Sœur, où elle eût pû voir tous les jours Mr. de Tilladet; mais le grand Alcandre ayant prononcé, ce fût à elle à se soumettre à son jugement, ce qu'elle fit en se retirant à un petit Couvent au Faubourg S. Marceau. Mr. de Trilladet la vit là deux ou trois fois incognito du consentement de la Superieure.

Peu de tems aprés les Exilez dont j'ai parlé tantôt revinrent à la Cour, & ils furent obligez de se montrer plus sages. Le Duc de la Ferté trouva sa femme guerie, mais l'Avocat ne l'étoit pas, & quoiqu'il se fût consolé d'abord dans l'esperance comme j'ai dit d'être aprés cela en meilleure reputation dans le monde, il lui en couta si cher qu'il auroit renoncé de bon cœur à toutes les vanitez du monde, & être sorti du bourbier où il étoit. Enfin son chirurgien l'ayant tiré d'affaire, il ne se souvint plus du mal qu'il avoit eu, & comme il avoit oüi parler de l'affaire du Duc d'Aumont & du Duc de Vantadour, & que son sort étoit de s'entremettre pour les accommodemens, comme je le dirai ci-aprés, il dit à l'un & à l'autre, qu'il étoit

étoit bien fâché de n'avoir pas été en bonne santé dans ce tems là, & qu'il auroit taché de leur rendre service.

Cependant comme il avoit la couleur d'un veritable mort, chacun demanda s'il revenoit de l'autre monde, à quoi il fût fort embarrassé de répondre. Mais s'étant à la fin aguerri à toutes ces demandes, il fût le premier à en rire avec les autres, ce qui fit cesser toutes les railleries qu'on lui en faisoit. Cependant la Ducheſſe de la Ferté lui en ayant un jour voulu faire la guerre, comme naturellement il est fort brutal: Morb..... Madame lui repondit-il, cela est bien de mauvaise grace à vous, qui aprés m'avoir mis vous-même dans l'état où je suis, devriez du moins avoir l'honêteté de me menager. Croyez-moy ce sera pour la premiere & pour la derniere fois de ma vie, que j'aurai affaire à vous, & quoique j'aye vû Louison d'Arquien un an tout entier, ce que je veux bien vous avoûer maintenant, je n'ay jamais eu le moindre sujet de m'en repentir toute ma vie.

La Ducheſſe de la Ferté ne pût souffrir ses reproches sans entrer dans un emportement épouvantable. Elle prit les pincettes du feu dont elle lui déchargea un coup de toute sa force, & faisant succeder les injures

jures aux coups, elle lui dit que c'étoit bien affaire à un petit bourgeois comme lui de vouloir familiariser avec une femme de sa qualité : que quand ce qu'il disoit seroit vrai, elle lui avoit fait encore trop d'honneur : qu'il prît la peine de sortir de sa maison, sinon qu'elle l'en feroit sortir par les fenêtres, & le poussant dehors avec le bout des pincettes, l'Avocat qui voioit qu'il n'y avoit point de raillerie avec elle, se jetta à ses pieds, la priant de lui vouloir pardonner; qu'il connoissoit bien qu'il avoit tort, mais qu'il lui étoit dur de voir qu'elle l'insultoit, s'imaginant que ce qu'elle en faisoit n'étoit que par mépris : que c'étoit-là les sujet de ses plaintes : qu'elle entrat dans ses sentimens, qu'il n'y avoit rien à redire à sa delicatesse, & que si elle avoit été presente à ses tourmens, elle auroit vû qu'il les avoit soufferts avec tant de resignation qu'elle avoüeroit qu'il étoit un veritable Martir d'amour.

Toutes ces raisons n'adoucirent point l'esprit de la Duchesse qui étoit hautaine & mépriſante, & l'aiant fait sortir de sa chambre, elle lui deffendit de la revenir voir jamais, s'il ne vouloit s'exposer à un traitement beaucoup plus rude. L'Avocat s'en alla le cœur gros, poussant des soupirs, & aiant enfin toutes les envies du

du monde de pleurer, mais comme il avoit à passer la Cour de l'Hôtel de la Ferté qui est fort grande, & qu'il craignoit là de rencontrer quelqu'un, il retint ses larmes jusques à ce qu'il fût dans son Carosse.

Comme il y montoit, il vint un des gens du Maréchal de la Ferté lui dire que son maître vouloit lui parler avant qu'il s'en allat; ce qui fût cause qu'il tâcha encore de les retenir. Et aprés avoir racommodé sa perruque & son rabat qui étoient un peu en desordre, il monta dans l'appartement du Maréchal, où il trouva une Dame fort bien faite avec quelques Gentilshommes, qui étoient là les uns & les autres pour une querelle qu'ils avoient ensemble. Le Maréchal lui dit, qu'il lui avoit donné la peine de monter pour voir s'il n'y auroit point moien de les accommoder, sans les obliger de venir à une assemblée generale des Maréchaux de France, & que comme il y avoit eu quelques procedures de faites de part & d'autre, & que cela le regardoit (car le Grand Alcandre lui avoit attribué la connoissance de ces sortes de choses) il étoit bienaise qu'il lui en dit son sentiment.

L'Avocat lui demanda dequoi il s'agissoit, & le Maréchal lui aiant dit qu'il avoit

avoit dû voir les informations, le Maître des Requêtes lui répondit que son Secretaire ne les lui avoit pas encore données; ce qui lui servit d'excuse legitime. Le Maréchal sachant que c'étoit un usage établi chez lui que de laisser tout faire à son Secretaire, il lui dit donc que la Dame qu'il voioit là devant lui se plaignoit qu'un Gentilhomme qui étoit aussi la present l'avoit deshonnorée par des contes scandaleux, & dont elle demandoit reparation: que quoiqu'il n'y eut point de témoins, la chose étoit néanmoins averée par le propre aveu du Gentilhomme, qui soutenoit que bien loin d'avoir eu tort de parler mal de cette Dame, il en avoit eu fort grande raison: que pour justifier cela il rapportoit qu'il l'avoit aimée passionnement, avoit recherché toutes les occasions de lui rendre service, lui en avoit rendu même d'assez considerables jusques à lui avoir prête pour une seule fois 200. Pistoles; mais que pour toute recompense elle ne lui avoit donné qu'une maladie qui l'avoit tenu trois mois entiers sur la litiere, dont croyant avoir lieu de se plaindre, il avoit publié que cette Dame n'étoit pas cruelle; mais que cependant il ne vouloit plus de ses faveurs à ce prix-là.

L'Avocat entendant une Histoire qui avoit

avoit tant de rapport avec la sienne, crût que son intrigue étoit découverte, & qu'il faloit que quelqu'un eût écouté au travers de la porte de la Ducheſſe de la Ferté. C'eſt pourquoi perdant toute ſorte de contenance, il rougit, il pâlit, & mettant ſon manteau ſur ſon nez, il dit au Maréchal qu'il ſe mocquoit de lui, & prit le chemin de la porte ſans lui rien dire davantage. Le Maréchal qui étoit dans ſon lit rongé de ſes goûtes ne pouvant courir aprés lui, le repella; mais voiant qu'il ne vouloit point revenir, il dit à ſon Capitaine des Gardes de ne le pas laiſſer aller comme cela, & qu'il avoit beſoin de lui pour accommoder cette affaire. L'Avocat fit difficulté de revenir diſant au Capitaine des Gardes que Mr. le Maréchal ſe railloit de lui; mais le Capitaine des Gardes lui aiant dit qu'il n'y avoit point de raillerie à cela, & que ce qu'il en faiſoit n'étoit que parce qu'il eût été bienaiſe de rendre ſervice à ces perſonnes-là, il rentra dans la chambre, & le Maréchal lui demanda depuis quand il ne vouloit plus accomoder les Gentilshommes, reproche qu'il lui faiſoit parce qu'il ſavoit que ſous pretexte de cette occupation il negligeoit les autres affaires qui étoient du dû de ſa charge de Maître des Requêtes.

Aprés que l'Avocat se fût excusé le mieux qu'il pût on parla de l'affaire en question, & sans attendre qu'on en deduisît tout au long les particularitez, il conclud que le Gentilhomme seroit envoié en prison, d'où il ne sortiroit qu'aprés avoir demandé pardon à la Dame, qui pour le remercier de ses conclusions favorables lui fit une grande reverence. Comme c'étoit là l'avis du Maréchal, ce qu'il avoit dit fût suivi de point en point, de sorte que le Gentilhomme fût envoié en prison. Cependant Mr. l'Avocat s'étant retiré chez lui se fit donner de l'ancre & du papier & écrivit à la Ducheſſe de la Ferté un billet, dont voici la copie.

Billet de Mr. l'Avocat à la Ducheſſe de la Ferté.

IE ne vous pouvois faire une plus grande reparation de ma faute que celle que je vous ai faite en sortant de vôtre chambre. Un Gentilhomme qui avoit avec une Dame une pareille affaire que celle que j'ai avec vous a été envoié en prison, & je l'ai condamné outre cela à se retracter de tout ce qu'il avoit dit, quoiqu'il n'eut peut-être dit que la verité, comme je puis avoir fait. Si une semblable reparation vous peut satisfaire,

n'eſt pas toûjours un effet de la deſtinée.

La Maréchale s'apperçût bien tôt, que tout ce qu'il faiſoit pour elle, partoit d'une cauſe plus noble, que celle qui fait agir ordinairement les valets. Et comme elle ſe confirmoit tous les jours de plus en plus, qu'il étoit bien éloigné d'une naiſſance ſi obſcure, elle ne fut pas ingrate aux témoignages ſecrets qu'il lui donna de ſon amitié. Cependant, pour n'avoir point de reproche à ſe faire, elle s'efforça de lui faire dire ce qu'il étoit, tellement que celui-ci voyant qu'il n'y avoit plus que cela qui fit obſtacle à ſa bonne fortune, prit le nom d'un Gentilhomme de ſon païs, ce que la Maréchale crût aiſément parce qu'elle le deſiroit. Il ne s'étoit pas trompé dans la penſée qu'il avoit eûë, que cela avanceroit ſes affaires. La Dame qui ne voyoit plus de honte à aimer un homme ſi bien fait répondit ſi bien à ſa paſſion, qu'il eût été impoſſible de dire lequel aimoit le plus des deux. Cependant manque de hardieſſe, il la fit languir encore deux mois, ſi bien que pour ne ſe pas voir conſumer davantage, elle reſolut de lui donner ſi belle, qu'à moins que d'être tout-à fait bête, il ne pût plus douter du bonheur où il étoit appellé.

Elle avoit remarqué qu'il aimoit paſ-

qui étant plus reservée que sa Sœur dans ses plaisirs, le rebuta tellement la premiere fois qu'il lui voulut parler, qu'il n'osa plus s'exposer à un second refus.

Cependant, le Duc & la Duchesse de la Ferté continuoient toûjours de vivre comme ils avoient commencé. La Duchesse avoit l'Abé de Lignerac pour tenant, & son argent lui tenoit lieu de merite. Pour ce qui est du Duc, il ne s'arrêtoit nulle part, & comme il n'étoit pas homme à filer le parfait amour, il trouvoit toutes fois & quantes qu'il en vouloit des Maitresses dans les lieux publics. Sa passion étant là bien-tôt assouvie, il le battoit le plus souvent aprés les avoir caressées, & faisoit ainsi succeder les coups aux caresses, comme quelquefois les caresses aux coups. Un jour qu'il faisoit la débauche dans un de ces endroits-là avec le Duc de Foix, Biran & quelques autres, Biran lui dit, qu'il s'étonnoit de ce que lui qui aimoit à goûter les plaisirs dans leur naturel n'eût pas fait venir coucher sa femme une fois chez Louison d'Arquien ou chez Madelon du Pré: qu'il y auroit trouvé mille fois plus de satisfaction que chez lui, & que s'il en vouloit essaier il lui en diroit aprés son sentiment.

Quoique le Duc de la Ferté ne fût pas

trop delicat sur ce chapitre de sa femme, il trouva à redire que Biran lui parlat de la faire venir dans un lieu de débauche, & le Duc de Foix qui étoit beaufrere de Biran fût le premier à le condamner, ajoûtant que la Ducheſſe de la Ferté n'étoit pas femme à venir dans ces sortes de lieux là. Biran lui répondit qu'elle étoit perſonne à y venir tout comme une autre, & même ſa femme qui faiſoit plus la ſcrupuleuſe que la Ducheſſe de la Ferté; que s'ils vouloient parier ſeulement cent piſtolles contre lui, que lui qui parloit, les y faiſoit venir quand il voudroit. Et s'étant mis à aſſûrer la choſe, il fit rire toute la compagnie, qui le connoiſſoit pour un homme infiniment agreable & qui avoit beaucoup d'eſprit. Il ne ſe retracta pas cependant de ce qu'il avoit avancé, mais formant en même tems la reſolution de leur faire voir l'effet de ce qu'il leur diſoit, il changea de diſcours adroitement, ſi bien qu'on ne fit plus de reflexion à ce qu'il avoit dit.

A cinq ou ſix jours de là, Biran fût voir ſa Sœur la Ducheſſe de Foix, & lui dit qu'il avoit fait une partie avec la Ducheſſe de la Ferté pour aller à la foire St. Germain, & que ſi elle en voloit être il les y meneroit toutes deux un matin; mais

qu'il n'en faloit rien dire à son mari : que la Duchesse de la Ferté n'en diroit rien pareillement au sien, & qu'il y avoit des raisons pour cela, qu'il ne lui apprendroit que quand ils seroient à la foire. La Duchesse de Foix sans s'informer autrement de ces raisons là, accepta la partie, & le jour étant pris pour le lendemain, il la fût prendre dans son Carosse, & fût querir de là la Duchesse de la Ferté à qui il en avoit dit autant.

Comme ils furent en chemin quelque chose manqua tout d'un coup au Carosse, & ces deux Dames ayant peur de verser crierent au Cocher d'arrêter, qui leur obeit affitôt; tout cela n'étant qu'une piece faite à la main par Biran, afin de montrer à leurs maris qu'il ne leur avoit rien dit qu'il ne fût sûr d'executer. Cependant ayant donné la main à ces Dames il fit fort de l'empressé : demanda à son Cocher ce que c'étoit, & le querela beaucoup en apparence de ce qu'il n'avoit pas fait accommoder son Carosse devant que de sortir ; il dit cependant à ces Dames qu'il n'y avoit point d'apparence de demeurer dans la ruë: qu'il connoissoit une Bourgeoise tout auprés de là : qu'il faloit monter chez elle, & se reposer, attendant que le Carrosse fût accommodé.

Ces

Ces Dames n'ayant point d'autre parti à prendre que celui-là, elles s'y accorderent volontiers, & étant montées dans une maiſon, elles y furent reçûes par une femme qui leur fit beaucoup de civilité. Cette femme les fit entrer dans une chambre fort propre, où elle les entretint aſſez ſpirituellement, pendant que Biran fût écrire dans une autre chambre deux billets aux Ducs de Foix & de la Ferté, par leſquels il les prioit de le venir trouver promptement chez la Madelon du Pré, qui étoit juſtement le lieu où il avoit fait entrer leurs femmes.

Les Ducs de Foix & de la Ferté aiant reçû ces billets ſe hâterent de ſe rendre au lieu deſigné. Biran courut au devant d'eux leur dire qu'ils me ſeroient pas fâchez de la peine qu'ils avoient priſe : qu'il leur vouloit faire voir deux des plus jolies femmes de toute la ville, dont la du Pré avoit fait la découverte depuis peu. Il leur ouvrit en même tems la chambre où étoient les Ducheſſes de la Ferté & de Foix, & les leur preſentant, il les pria tous deux d'en uſer ſi bien avec elles qu'elles ne s'en allaſſent pas mécontentes. Il eſt aiſé de juger de l'étonnement de ces deux Ducs, & encore plus de celui des deux Ducheſſes, qui ſachant où elles étoient, voulurent prendre leur ſerieux avec Biran. Mais lui

les raillant tous quatre, il les obligea à en rire avec lui. Après cela il envoya querir à dîner, & ils dînerent tous cinq ensemble dans cet honête lieu; quoique les femmes fissent mine de n'y vouloir pas demeurer davantage.

Comme elles virent neanmoins que c'étoit là la volonté de leurs maris, elles s'y laisserent resoudre, & pour ne pas s'ennuyer en attendant le dîner, elles dirent à la du Pré de leur faire passer ses Religieuses en revûë; ce que la du Pré fit, parce que se doutant bien qu'elles étoient toutes de même confrairie, elle ne vouloit pas desobéir à celles qui meritoient bien d'être les Abesses du couvent.

Cependant la disgrace de Mr. l'Avocat duroit toûjours; mais étant arrivé en ce tems-là un malheur au Chevalier de Lignerac (Frere de l'Abé de Lignerac) qui avoit été mis en prison à la requête d'un nombre infini de personnes qu'il avoit attrapez, la Ducheſſe de la Ferté l'envoya querir, & lui dit qu'elle lui pardonnoit; pourvû qu'il le fit sortir de prison. L'Avocat qui savoit l'intrigue de l'Abé & d'elle, trouva bien rude qu'il falut s'employer pour le frere de son rival, & que sa grace ne fût qu'à ce prix-là; mais comme elle l'avoit puni l'autre fois pour avoir dit

dit la verité, il n'osa la dire cette fois-là, & il lui promit que si le Chevalier ne sortoit pas de prison, ce ne seroit pas ma uque d'y employer tout son credit.

L'Avocat trouva de l'obstacle dans son entreprise : tous les créanciers du Chevalier de Lignerac furent crier aux oreilles des Juges, & leur ayant fait voir qu'il avoit déjà fait cessions de biens, & que depuis ce tems-là il avoit encore emprunté deux cens mille écus, sans avoir jamais eu ni servante ni laquai, les Juges firent comprendre à l'Avocat qu'il leur étoit impoble de le mettre hors de prison, & il en fut rendre conte à la Ducheſſe.

Il apprehendoit bien qu'elle ne le voulût rendre responsable de ce refus, mais la Ducheſſe qui aimoit le nombre & qui s'étoit quelquesfois ennüiée de ne le point voir, lui dit qu'elle lui étoit obligée de la peine qu'il avoit prise, & qu'il pouvoit revenir chez elle quand il voudroit. L'Avocat se jetta à ses pieds pour la remercier, lui embrassa les genoux, & lui protestant une fidelité éternelle, il lui dit que sa sœur la Ducheſſe de Vantadour n'avoit pas la moitié de son merite : que quand il vivroit mille ans il ne pourroit pas l'aimer un quart d'heure : qu'elle diroit asseurement qu'il n'avoit gueres d'esprit, parce qu'il ne lui

avoit jamais pû dire une seule parolle ; mais qu'il ne se soucioit pas en qu'elle reputation il fut auprés d'elle, pourvû qu'elle voulût bien considerer que tant d'indifference pour une si aimable personne ne pouvoit proceder que de l'amitié qu'il lui portoit.

Comme il achevoit ces paroles un laquai de la Ducheſſe de Vantadour entra, & ayant presenté un billet de sa part à la Ducheſſe de la Ferté, elle le prit & y lût ce qui suit.

Billet de la Ducheſſe de Vantadour à la Ducheſſe de la Ferté.

UN de mes bons amis a une affaire par devant Mr. l'Avocat, & il la croit si delicate qu'il cherche à la lui faire recommander par tous ceux qui ont quelque credit auprés de lui. Si j'avois prevû cet accident, j'aurois écouté volontiers quantité de sotiſes qu'il m'a voulu dire ; mais n'ayant pas le don de deviner, m'ennuiant d'ailleurs d'une si sotte converſation que la sienne, je l'ai prié un peu rudement de ne la pas continuer davantage ; ce qui fait que ne le croyant pas bien intentionné pour moi, j'ai recours à vous pour lui recommander l'affaire de mon ami dont je vous prie de faire

faire la vôtre propre. Vous obligerez une sœur qui est toute à vous.

La Ducheſſe de la Ferté à qui l'Avocat venoit de proteſter qu'il n'avoit jamais pû dire une douceur à la Ducheſſe de Vantadour, voyant le contraire dans cette Lettre, fût tentée plus d'une fois de la lui montrer pour s'en divertir; mais craignant que cela ne nuiſit au Gentilhomme que ſa ſœur lui recommandoit, elle ſera la lettre dans ſa poche, & renvoya le Laquai à qui elle commanda de dire à ſa ſœur qu'elle feroit ce qu'elle lui mandoit. Le Laquai étant ſorti, l'Avocat qui étoit l'homme du monde le plus curieux voulut ſavoir ce que contenoit la lettre & ne ſe contentant pas de ce que la Ducheſſe lui en diſoit-il chercha à lui mettre la main dans la poche & l'attrapa. Il lui dit alors qu'il verroit à ce coup là leurs ſecrets; mais qu'il n'y avoit pas beaucoup de danger pour lui qui étoit de leurs amis.

La Ducheſſe qui pour les raiſons que j'ai dit, eut été bienaiſe qu'il ne l'eut pas vûe la lui voulut arracher; mais n'en aiant pû venir à bout elle lui dit qu'il la deſobligeroit s'il ne la lui rendoit à l'heure même. Mais l'Avocat croyant que plus elle faiſoit d'efforts pour la ravoir, plus elle

étoit de conſequence, ſe tira à l'écart pour la lire; ce que la Ducheſſe ne pouvant empêcher, il fut tout ſurpris d'y trouver des choſes à quoi il ne s'attendoit pas.

Il dit en même tems à la Ducheſſe que Madame de Vantadour ne diſoit pas vrai, qu'il ne lui avoit jamais parlé de rien, & que pour lui faire voir qu'il ne l'avoit jamais eſtimée & qu'il ne l'eſtimoit pas encore il feroit perdre ſon affaire à ſon ami. La Ducheſſe de la Ferté lui dit qu'il n'en feroit rien pour peu qu'il eût de conſideration pour elle; que ce n'étoit plus l'affaire de ſa ſœur mais la ſienne propre; qu'ainſi ce n'étoit pas avec la Ducheſſe de Vantadour qu'il ſe broüilleroit, mais avec la Ducheſſe de la Ferté. Madame de la Ferté eut beaucoup de peine à gagner cela ſur lui; mais lui ayant dit qu'elle ne croioit rien de tout ce que Madame de Vantadour lui mandoit qui avoit un defaut commun avec toutes les belles femmes, qui étoit de prendre la moindre oëillade pour une déclaration d'amour, elle lui donna moien par là de ſe juſtifier auprés d'elle. Ainſi l'Avocat étant en ſi beau chemin lui allegua qu'il falloit donc que Madame de Vantadour eut interpreté à ſon avantage quelques regards innocens, & la Ducheſſe feignant

feignant de se confirmer toûjours de plus en plus dans cette opinion, elle remit insensiblement son esprit ; de sorte qu'il lui promit de faire tout ce qu'elle voudroit pour le Gentilhomme en question.

Pendant que tout ceci se passoit l'on donna à la femme de Monsieur une fille d'honneur dont la beauté causa bien-tôt des desirs à tous les Courtisans, & de la jalousie à toutes ses compagnes. Elle étoit d'une taille ravissante, si bien que la médisance qui a coutume de mordre sur toutes choses, se trouva en defaut à ce coup-là. De fait tout ce qu'il y avoit de gens de l'un & de l'autre sexe fût obligé d'avoüer, qu'il n'avoit jamais rien vû de si accompli. Le Grand Alcandre qui aimoit alors Madame de Montespan plûtôt par habitude que par délicatesse, ne l'eut pas plûtôt vûe qu'il en fût charmé. Mais comme il ne vouloit plus faire l'amour en jeune homme, mais en grand Roi, il lui fit parler par un tiers, & afin que ses offres de service fussent mieux reçûes, il les accompagna d'un fil de perles, & d'une paire de boucles d'oreilles de diamans de grand prix.

Cependant Madame de Montespan étoit dans des allarmes mortelles que cette jeune beauté ne lui enlevat le cœur de ce Prince, avec

avec qui elle avoit eu du bruit il n'y avoit que peu de jours. Car pretendant qu'il la dût toûjours traiter, comme il avoit fait dans le commencement, elle lui avoit reproché qu'il n'avoit plus de complaisance pour elle. Comme il étoit assez naturel, & qu'il n'aimoit pas à être gehenné, il lui avoit répondu franchement, qu'il y avoit trop long tems qu'ils se connoissoient pour observer tant de ceremonies, ce qui avoit été cause qu'elle s'étoit emportée même jusques à lui dire des choses fort desobligeantes. Elle lui avoit d'abord reproché tout ce qu'elle avoit fait pour lui: qu'elle avoit quité maison, enfans, mari & jusques à son honneur pour le suivre: qu'il n'y avoit sorte de complaisance qu'elle ne lui témoignât tous les jours pour l'engager, mais qu'il étoit devenu si froid, qu'il n'étoit plus reconnoissable. Que si c'étoit que les années lui eussent apporté quelques défauts, il ne s'en devoit pas prendre à elle, mais au tems qui a coûtume de détruire toutes choses: que cependant elle ne s'appercevoit pas encore graces à Dieu, qu'il y eut un si grand changement en sa personne, mais que pour lui, elle lui pouvoit dire, sans avoir dessein neanmoins de le facher, que quoiqu'il eût beaucoup de lieu de se loüer de la nature, il n'étoit pas

exempt

exempt neanmoins de certains defauts, qui étoient un grand remede à l'amour: qu'il en avoit un grand entr'autres, dont peut-être il ne s'appercevoit pas, mais dont elle s'étoit bien apperçûe, sans s'en être plainte neanmoins, parce qu'elle croioit qu'on n'y devoit pas prendre garde de si prés avec une personne qu'on aimoit.

Le grand Alcandre à qui personne n'avoit jamais osé rien dire d'approchant, fut extremement touché de se l'entendre dire par Madame de Montespan, pour qui il n'avoit gueres moins fait qu'elle avoit fait pour lui. Car si elle avoit quité maison, enfans & mari, pour le suivre, il avoit quité pour elle le soin de sa reputation, qui étoit extremement flétrie, pour avoir aimé une femme qu'il avoit de si grandes raisons de ne pas regarder comme il avoit fait. Neanmoins bien que les injures qu'on reçoit des personnes que l'on aime, soient beaucoup plus sensibles, que celles que l'on reçoit des autres, il ne laissa pas tomber ce reproche à terre, & demandant à Madame de Montespan, quels étoient donc ses défauts, il lui reprocha lui-même les siens, dont Madame de Montespan fut si touchée, qu'elle lui répondit, que si elle avoit les imperfections dont il l'accusoit, du moins elle ne sentoit pas mauvais comme lui, Com-

Comme c'étoit dire par là au Grand Alcandre, tout ce qu'il y avoit de plus desobligeant, il est impossible de dire, combien ce reproche lui fut sensible. Il lui répondit de son côté des choses qui la devoient toucher, & la faire rentrer en elle-même, si elle eut eu encore quelque sentiment de vertu: mais s'étant entierement abandonnée à ses passions, elle continua ses reproches qui n'auroient pas fini si-tôt, sans ce que je vais rapporter. Il faut sçavoir que comme ils se querelloient ainsi fortement, le Prince de Marsillac arriva à la porte du cabinet, où ils étoient. Le Grand Alcandre lui avoit permis d'entrer par tout où il seroit, sans en demander permission, ainsi il avoit déjà le pied dans la porte, quand il entendit au son de la voix de ce Prince qu'il étoit en colere. Il s'arrêta tout court, & étant bienaise de sçavoir s'il trouveroit bon qu'il entrat, il commença à crier tout haut, huissier, & comme il n'y en avoit point, il dit encore plus haut, qui est-ce donc qui m'annoncera, & comment m'annoncer moi-même? Le Grand Alcandra qui pretoit l'oreille à ce qu'il disoit jugea bien aprés la permission qu'il lui avoit donnée que ce qu'il en faisoit n'étoit que par discretion, & étant bienaise d'avoir lieu de

quitter

quitter une conversation si désagreable, il dit au Prince de Marsillac qu'il pouvoit entrer ; ce qui fut cause que Madame de Montespan tacha de se contraindre, de peur que le bruit de sa disgrace qu'elle vouloit cacher ne courut par toute la Cour.

Etant sortie un moment aprés elle laissa le Grand Alcandre dans la liberté d'ouvrir son cœur au Prince de Marsillac qui avoit grand part dans sa confiance, & à qui il avoit donné en moins d'un an pour plus de douze cens mille francs de charges. Car incontinent aprés la disgrace de Mr. de Lausun il l'avoit obligé de prendre le Gouvenement de Berri que ce favori avoit, & qu'il ne vouloit pas accepter, parce que n'ayant jamais été de ses amis, il avoit peur qu'on ne dit dans le monde qu'il auroit poussé le grand Alcandre à le faire arrêter, afin de profiter de ses dépoüilles.

Le grand Alcandre trouva que sa delicatasse étoit d'autant plus belle qu'elle étoit rare dans les courtisans, & comme elle ne pouvoit partir que d'un grand cœur, il l'eut encore en plus grande estime. A quelque tems de là, il lui donna encore la charge de grand Maître de la Garderobe vacante par la mort du Marquis de Guitry qui

qui avoit été tué au passage du Rhin. Mais il la lui donna d'une maniere si obligeante que le present étoit moins considerable par la grandeur de lui-même, que par la bonté qu'il lui témoigna en le lui faisant. Car il lui dit qu'il ne lui donnoit cette charge que pour accommoder ses affaires, & non pour l'incommoder : que s'il lui étoit plus utile de la vendre, que de la garder, il lui vouloit chercher lui-même un marchand & qu'il lui en feroit donner un million.

Le Grand Alcandre continua toûjours ainsi de lui donner des marques de son amitié, & les autres Courtisans le regardoient comme un espece de Favori, mais bien plus digne d'occuper cette place que Mr. de Lausun qui mépriſoit tout le monde, comme s'il n'y eut eu personne digne de l'approcher. Cependant cette faveur qui ne laissoit pas de donner de la jalousie à chacun, augmenta encore de beaucoup par le refroidissement où le Grand Alcandre étoit tombé pour Madame de Montespan, & par la nouvelle passion qu'il se sentoit pour Mademoiselle de Fontranges, qui étoit cette fille d'honneur de la Femme de Monsieur dont j'ai parlé ci-devant. Car le grand Alcandre aiant communiqué l'un & l'autre au Prince de Marsillac voulut que ce fut lui qui lui menegât les bonnes

graces

graces de cette fille, à quoi le Prince de Marsiliac n'eut pas beaucoup de peine, n'étant venûe à la Cour que dans le dessein de plaire au grand Alcandre.

En effet ses parens la voiant si belle, & si bien faite & ayant plus de passion pour leur fortune, que de soin pour leur honneur, bourfillerent entr'eux pour pouvoir l'envoier à la Cour, & pour lui faire faire une depense honnête & conforme au poste où elle entroit. Or comme ils lui avoient donné des leçons là-dessus, elle les mit en pratique dés le moment que le Prince de Marsillac lui eut parlé de la part du grand Alcandre : elle lui dit donc qu'elle recevoit avec joie la declaration qu'il venoit de lui faire de sa part : que ce Prince avoit des qualitez si touchantes qu'il faudroit qu'elle fut bien de mauvaise humeur pour n'être pas charmée de sa passion : mais qu'avec tout cela elle ne pouvoit pas prendre grande confiance en ce qu'il venoit de lui dire tant que Madame de Montespan possederoit ses bonnes graces : qu'elle étoit jalouse naturellement : qu'ainsi elle ne seroit point fachée que le grand Alcandre fut, que quoiqu'il y eut beaucoup de gloire à posseder la moindre partie de son cœur, elle étoit assez delicate neanmoins pour n'en point vouloir à ce prix-là : qu'aussi bien

bien que ce n'étoit peut-être pas une veritable passion que celle qu'il se sentoit pour elle, mais quelque feu passager qui seroit aussi-tôt éteint qu'allumé. Que s'il étoit vrai cependant que ce Prince l'aimat veritablement, ce qu'elle n'osoit croire encore, depeur de s'abanner à une joie mal fondée, il lui en donneroit des marques bien-tôt en n'aimant qu'elle uniquement, comme elle étoit prête de son côté de n'aimer que lui.

Le Prince de Marsillac qui vouloit réüssir du premier coup dans son Ambassade amoureuse répondit à cela, que si l'on pouvoit juger de l'avenir par les choses passées, il n'y avoit pas beaucoup d'apparence que le Grand Alcandre, qui étoit mécontent de Madame de Montespan dut jamais retourner vers elle : qu'il étoit constant quand il aimoit une fois, & que s'il avoit quitté Madame la Valliere, c'est que cette Dame y avoit beaucoup contribué par une inégalité d'esprit qui ne plaisoit pas à ce Prince : qu'elle avoit pû entendre parler qu'avant qu'elle entrat tout-à-fait dans le couvent où elle étoit religieuse, elle étoit déjà entrée dans un autre malgré lui : qu'il avoit été obligé même de la renvoyer querir, & cela à la venuë de tout son Roiaume : que depuis ce tems-

là

là elle ne faisoit que lui parler des sinderesses de sa conscience, ce qui l'avoit detaché d'elle peu à peu, ce Prince ne voulant pas s'opposer à son salut: qu'il avoit donc aimé Madame de Montespan, & qu'il l'aimeroit peut être toûjours, si elle n'avoit voulu prendre avec lui des airs qui peuvent bien convenir aux Maîtresses des particuliers; mais non pas à celle d'un grand Prince avec qui il est bon d'avoir l'esprit plus souple, & plus complaisant: qu'il lui diroit comment elle en devoit user quand elle en seroit là; mais que n'en étant pas encore tems, il ne s'agissoit que de mettre son esprit en repos, c'est pourquoi, il voluoit bien lui dire en bon ami de ne pas laisser échaper une si belle occasion, qu'autrement il étoit assuré qu'elle s'en repentiroit toute sa vie.

Il lui conta là-dessus la querelle que le Grand Alcandre avoit eûe avec Madame de Montespan, l'insolence de cette Dame, le ressentiment de ce Prince. & cette circonstance l'ayant convaincuë plutôt que toutes ces raisons, elle manda au Grand Alcandre, que si elle lui étoit obligé du present qu'il lui avoit fait, & dont j'ai parlé ci-devant, elle lui sçavoit encore bien meilleur gré de ce qu'il lui avoit fait dire par le Prince de Marsillac, qui lui servi-

roit

roit de caution qu'elle étoit toute prête de ſe donner à lui pourvû qu'il voulut bien ſe donner à elle.

Cependant Madame de Monteſpan qui ſe défioit de cette intrigue employoit tous ſes amis pour regagner la confiance du grand Alcandre. Le Marquis de Louvois qui en étoit & même des plus affectionnez lui conſeilla de chercher l'occaſion de lui parler en particulier. Mais comme le grand Alcandre tenoit ſa colere, & qu'il la fuyoit avec grand ſoin, elle dit au Marquis de Louvois qu'il lui étoit impoſſible de le trouver tête à tête, & que s'il ne s'y employoit comme il faut, elle n'en viendroit jamais à bout. Ce Marquis lui dit là-deſſus de ſe rendre de bonne heure où le Grand Alcandre avoit coûtume de tenir conſeil, & de prendre ſi bien ſon tems qu'elle ne le laiſſat pas aller ſans ſe raccommoder avec lui.

Madame de Monteſpan ayant approuvé ce conſeil ſe rendit au lieu deſigné. Le Grand Alcandre y étant venu il fût tout ſurpris de l'y rencontrer au lieu des Miniſtres. Cependant Mr. de Louvois qui vouloit leur donner le tems de faire leurs affaires entra dans la chambre tout proche du lieu ou ils étoient, & voyant qu'il y avoit ſept où huit perſonnes de la Cour

qui

qui avoient coûtume de venir là pour se faire voir quand le Grand Alcandre sortoit, il prit une bougie de dessus un Gueridon, feignant de chercher un diamant qu'il disoit avoir perdu. Il se doutoit bien que les valets de chambre viendroient à lui pour lui aider à le chercher, & en étant venu un il lui dit tout bas en lui donnant le flambeau, qu'il fit sortir tous ceux qui étoient dans la chambre & qu'il dit à l'huissier de n'y laisser entrer personne, pas meme ceux qui étoient mandez pour le conseil.

Ainsi sans qu'on s'apperçût que cela vint de lui, il se deffit de tous ces importuns, & au lieu d'y avoir conseil ce jour-là, il y eût un grand éclaircissement entre le Grand Alcandre & Madame de Montespan. Cependant comme l'on sçavoit que Mr. de Louvois étoit demeuré dans la chambre, on le crût enfermé avec le Prince, desorte que les autres Ministres qu'on avoit renvoyez sans les vouloir laisser entrer, en eurent de la jalousie. Et de fait ils ne surent à quoi attribuer cette longue conversation qui étoit cause qu'il n'y avoit point eu de conseil ce jour-là; ce qui n'étoit point encore arrivé, le grand Alcandre étant ponctuel à tout ce qu'il faisoit.

Cependant quoique cet éclaircissement

semblat

semblat avoir raccommodé toutes choses; & que le Grand Alcandre retourna à son ordinaire chez Madame de Montespan, il ne laissa pas que de poursuivre sa pointe avec Madamoiselle de Fontanges. Il la vit en particulier, & il lui donna là des marques de son affection & en reçût de la sienne, ce qui ne pût être si secret que toute la Cour n'en fût bien-tôt abreuvée.

Le Grand Alcandre fût si content de cette nouvelle conquête qu'il donna au Prince de Marsillac la charge de grand veneur pour recompense de la lui avoir procurée. Cependant comme il étoit sujet à trouver des Maîtresses fecondes, il sçût bien-tôt que Mademoiselle de Fontanges étoit grosse, ce qui l'obligea à lui donner le titre de Duchesse, & à faire sa Maison. Comme cette Demoiselle, bien loin de ressembler à Madame de Montespan, dont l'avarice alloit jusques à la vilenie, étoit genereuse jusques à la prodigalité, il fût obligé aussi de lui donner un homme pour retenir cette humeur liberale, & pour prendre garde qu'elle pût subsister avec cent mille écus par mois qu'il lui donnoit. Ce Surintendant fût le Duc de Noüailles, dont on fût extremement surpris, sa devotion semblant incompatible avec un emploi qui le faisoit entrer dans beaucoup de

petits

petits détails, dont il auroit pû se passer honêtement. Mais comme chacun s'étoit mis sur le pied de songer en premier lieu à sa fortune, & ensuite à Dieu, ce Duc bien loin de refuser cet emploi, remercia le grand Alcandre de le lui avoir donné préferablement à beaucoup d'autres qui le briguoient aussi bien que lui. Ainsi il partagea son tems entre ce Prince & sa Maîtresse, qui fût alors appellée Madame, & quand il en avoit de reste il le donnoit à Dieu.

Cependant Madame de Montespan tâchoit de se soutenir encore le mieux qu'il lui étoit possible. Elle avoit prié le grand Alcandre de vouloir du moins venir chez elle comme il avoit accoûtumé, & elle tâchoit d'insinuer à tout le monde que son crédit étoit encore plus grand qu'on ne pensoit: que l'amour du Grand Alcandre pour Madame de Fontanges n'étoit qu'un amour passager & dont il seroit bien-tôt revenu: & qu'enfin il reviendroit à elle plus amoureux qu'il n'avoit jamais été. Ses partisans tâchoient d'ailleurs de donner quelque credit à ce faux bruits, mais comme on voyoit que ce Prince s'adonnoit entierement à sa nouvelle passion, chacun rechercha les bonnes graces de Madame de Fontanges, qui procura des établissemens

aux uns & aux autres, de même qu'à la plûpart de ſa famille.

Madame de Monteſpan voyant que le Grand Alcandre ſe détachoit d'elle tous les jours de plus en plus, en conçût tant de rage qu'elle commença à medire publiquement de Madame de Fontanges. Elle diſoit à chacun qu'il faloit que le Grand Alcandre ne fût gueres délicat d'aimer une fille qui avoit eu des amourettes dans ſa Province: qu'elle n'avoit ni eſprit ni éducation, & qu'enfin à proprement parler ce n'étoit qu'une belle peinture. Elle en diſoit encore mille autres choſes auſſi fâcheuſes, ce qui bien loin de ramener le Grand Alcandre comme elle penſoit, le détourna encore davantage de revenir à elle. En effet il lui voyoit toûjours le même eſprit d'orgueil qu'il n'avoit jamais pû humilier, & qui étoit encore tout prêt de lui faire mille algarades. Il s'en plaignit au Prince de Marſillac qui l'entretint dans l'averſion qu'il ſe ſentoit pour elle, & qui en fût faire ſa cour enſuite à Madame de Fontanges.

Cependant cette fille vint à accoucher peu de tems aprés, & on prit ce tems-là, à ce qu'on croit, pour l'empoiſonner, ce que l'on a attribué à Madame de Monteſpan, ſoit qu'on s'imagine qu'une perſonne dans

dans le chagrin où elle étoit, dût se porter à un si grand crime, ou qu'on croye que dans le poste où étoit Madame de Fontanges & ayant une rivale sur les bras, elle ne dût mourir que d'une mort violente. Quoiqu'il en soit, elle tomba en langueur incontinent aprés ses couches, dont il lui resta une perte de sang; ce qui empêcha le grand Alcandre de coucher davantage avec elle. Cependant il la visitoit souvent, lui témoignant le deplaisir où il étoit de l'état où il la voyoit reduite. Mais Madame de Fontanges, qui se voyoit mourir tous les jours le pria de permettre qu'elle se retirat de la Cour, ajoutant, en pleurant, que la malice de ses ennemis étoit cause qu'elle ne devoit plus songer qu'à l'autre monde.

Le Grand Alcandre qui étoit bienaise qu'elle donnât ordre aux affaires de son salut, & qui d'ailleurs étoit sensiblement touché d'être present à ses souffrances, lui accorda ce qu'elle lui demandoit. Elle se retira dans un couvent au Fauxbourg de St. Jaques où il envoyoit tous les jours savoir de ses nouvelles. Le Duc de la Feüillade y alloit aussi deux ou trois fois la semaine la visiter de sa part; mais il n'en rapportoit jamais que de méchantes nouvelles; car cette pauvre Dame qui avoit toutes

les parties nobles gâtées, soit de poison ou d'autre chose, se voyoit décliner tous les jours, desorte que le Duc de la Feüillade dit au Grand Alcandre que c'en étoit fait & qu'il n'y avoit plus d'esperance. En effet elle mourût peu de jours aprés, laissant encore plus de soupçon aprés sa mort d'avoir été empoisonnée qu'on n'en avoit eu pendant sa maladie. Car l'ayant ouverte on trouva qu'elle avoit des petites marques noires attachées aux parties nobles, lesquelles sont des témoignages indubitables à ce que l'on pretend qu'on à été empoisonné.

Le Grand Alcandre témoigna publiquement la douleur qu'il avoit de sa perte, & voulant faire voir que l'estime qu'il avoit eûe pour elle duroit encore aprés sa mort, il donna une Abaie à un de ses Freres. Il Maria aussi une de ses Sœurs fort avantageusement, & fit encore quantité d'autres choses en faveur de sa famille. Madame de Montespan croyoit cependant que ce Prince alloit revenir à elle; mais elle fût toute étonnée de voir que Madame de Maintenon avoit toute sa confiance. Elle en fût au desespoir; car comme c'étoit elle qui l'avoit faite tout ce qu'elle étoit, elle ne pouvoit soufrir que son propre ouvrage servit à la détruire elle même.

Ce

Ce qui la chagrinoit encore davantage, c'eſt qu'elle ne croyoit pas qu'il entrat aucune foibleſſe dans leur intelligence, qui devoit être par conſequent de plus longue durée, puiſqu'elle ne dependoit point d'un amour paſſager qui commence & finit ſouvent tout en un même jour. En effet elle a vû que la confiance que le grand Alcandre a priſe en cette Dame ſubſiſte encore aujourd'hui, & qu'au contraire l'amour qu'il a eu pour elle a dégeneré en une eſpece de mépris. Cependant il ne lui en fait rien paroître, ſçachant qu'une certaine honêteté de bienſeance eſt toûjours le reſte de l'amour d'un honête homme, qui en uſe ainſi plûtôt pour ſa propre reputation, que pour conſerver encore quelque ſentiment de tendreſſe.

Il ſembloit que le grand Alcandre aiant renoncé à l'amour, chacun y dût renoncer de même, & que les Dames à l'exemple de Madame de Monteſpan qui fait maintenant la prude, duſſent être prudes auſſi; mais leur temperament & leur inclination l'emportant par-deſſus toutes ſortes de raiſons elles continuent toûjours la même vie. La Ducheſſe de la Ferté ſur-tout eſt plus emportée que jamais dans ſes plaiſirs. La Ducheſſe de Vantadour ſa Sœur n'en eſt pas moins friande, quoiqu'elle faſſe ſes

affaires avec plus de diſcretion & de conduite. Pour ce qui eſt de la Maréchale de la Ferté, elle eſt à qui plus lui donne, & eſt revétuë d'une ſi grande humilité depuis certains malheurs qui lui ſont arrivez, ſemblables à ceux que j'ai rapportez de ſa belle fille, qu'elle a fait vœu de ne refuſer perſonne pourvû qu'il ait de l'argent. Ses débauches qui vont juſques à l'excez faiſoient un gros volume ſi on ſe donnoit la peine de les écrire. On en verra un échantillon dans un manuſcrit qui m'eſt tombé entre les mains, & on lui rend juſtice auſſi bien qu'à une autre Dame de ſon calibre. On y verra quelques avantures qui ont du rapport avec celles-ci, mais comme c'eſt une autre main qui a fait ſon Hiſtoire, on la donnera au public telle qu'on l'a reçûë.

Pour ce qui eſt de Mademoiſelle de Montpenſier, aprés avoir pleuré pendant dix ans entiers la priſon de Mr. de Lauſun, enfin elle a trouvé moyen d'obtenir ſa liberté. Car conſiderant que tous les biens du monde ne ſont rien en comparaiſon de ſon contentement, elle a appaiſé la colere du grand Alcandre moyennant la Principauté de Dombes & la Comté d'Eu qu'elle a aſſurez au Duc du Maine ſon fils naturel, Par ce moyen là Mr. de Lauſun eſt

revenu

revenu non pas à la Cour, mais à Paris, où il est obligé de vivre en homme privé. En effet le grand Alcandre n'a pas voulu permettre que son mariage se declarat ; mais il est si souvent chez la Princesse, que c'est tout de même que s'il y logeoit. Cependant elle en est si jalouse qu'il voudroit bien n'avoir jamais songé à elle. Elle a mis des espions auprés de lui, & il n'ose faire un pas qu'elle n'en soit avertie. Ainsi l'on peut dire de lui qu'en sortant d'une prison il est rentré dans une autre qui ne lui semble pas moins rude. Elle lui a donné deux terres du consentement du grand Alcandre, mais c'est tout ce qu'elle a fait pour lui, car elle ne sauroit lui donner un sol, ayant perdu tout son credit par ce mariage; personne ne lui voulant plus prêter d'argent, depeur qu'on lui dise un jour à venir qu'étant en puissance de mari elle n'a pû emprunter valablement. C'est ce qui fait qu'il y a bien-tôt quatre ou cinq ans qu'elle à commencé à bâtir sa maison de Choisi sans qu'elle soit achevée : car il faut qu'elle prenne cette dépense sur son revenu. Mais elle se consoleroit encore de tout cela si Mr. de Lausun étoit le même qu'il a été autrefois. Je veux dire s'il étoit toûjours aussi brave homme avec les Dames, qu'il l'étoit dans le tems de sa faveur. Mais

on

on dit que c'eſt maintenant ſi peu de choſe, qu'on auroit peine à juger de ce qu'il a été autrefois, par ce qu'il eſt aujourd'hui. Cependant c'eſt un deffaut qui lui eſt commun avec beaucoup d'autres : car on ſait par experience qu'il faut que toutes choſes prennent fin. C'eſt pour cela auſſi que la Princeſſe dit aujourd'hui, que celui-là a menti bien imprudemment, qui a dit le premier que tout bon cheval ne devint jamais roſſe.

FIN.



Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0144
DFG

LES

VIELLES AMOUREUSES.

NOUVELLE GALANTE.



A COLOGNE,

Chez PIERRE MARTEAU, à la verité.

M. D. C C. V.

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0145
DFG

Avis du Libraire au Lecteur.

Cette Histoire s'étant trouvée dans un Cabinet, long-tems aprés qu'elle a été composée, je n'ai pas jugé à propos d'y toucher pour la laisser dans son naturel. Ainsi le Lecteur n'attribuera pas à l'Autheur qu'il a eu peu de connoissance des choses du monde lorsqu'il parle de certaines gens qui son morts comme s'ils étoient encore vivans. Madame de Cœuvres est de celles là; & il faudroit qu'il ne sçût gueres ce qui se passe, s'il ne sçavoit qu'elle est morte peu de tems aprés son malheur. Quand il fait dire aussi au Duc de Saux qu'on va bâtir les Invalides, c'est encore une marque que cette Histoire n'est pas écrite depuis peu. Cependant il semble par la même raison qu'il ne devoit appeller ce Seigneur que Comte, puisqu'il n'a été fait Duc, que quelques années devant que de mourir. Ce n'est pas qu'il ne

le fut de naissance, puisqu'il étoit fils aîné d'un pere qui l'étoit; on sçait aussi qu'il ne lui falut pas attendre aprés sa mort pour le devenir, & que le Roi fit cela pour lui, afin de lui donner un rang qu'il meritoit mieux que beaucoup d'autres. Quoiqu'il en soit, ce que j'en dis ici n'est que pour excuser l'Autheur envers ceux qui ne feroient pas toutes ces reflexions. Le Lecteur sçaura donc que quand on l'appelle Duc avant le tems, c'est moi qui ai reformé le manuscrit en cela, afin qu'on ne crût pas que ce fut d'un autre Duc de Saux dont on fit mention, que du dernier mort.

§ * * * * §
§ * * * §
§ * * §
§ * §
§ §
§

LES

LES VIELLES AMOUREUSES.

SOus le Regne du Grand Alcandre, la plûpart des femmes qui étoient naturellement coquettes, l'étant encore devenuës davantage par la fortune où elles voyoient monter celles qui avoient le bonheur de lui plaire, il n'y en eut point qui ne tâchat de lui donner dans la vûë, mais comme quelques belles parties qui fussent en lui, il lui étoit impossible de satisfaire toutes celles qui lui en vouloient, il y en eût beaucoup qui lui échaperent, non pas manque d'appetit, mais peut être de puissance.

Celles qui ne furent pas du nombre des élûës ne s'en desespererent pas, sur tout celles qui recherchoient le plaisir de la chair & qui avoient moien de prendre parti ailleurs.

leurs. Car elles conſideroient, qu'excepté leur ambition, qu'elles ne pourroient contenter, elles trouveroient peut-être mieux leur compte avec un autre, & qu'à bien examiner toutes choſes, un Roi valoit quelquefois moins ſur l'article qu'une perſonne de la plus baſſe condition: que d'ailleurs elles auroient le plaiſir de changer, ſi elles ne ſe trouvoient bien; ce qui ne leur auroit pas été permis, ſi leur deſtinée les eût appellées à l'amour de ce Monarque.

Entre celles là, il n'y en eût point qui en furent plûtôt conſolées que la Maréchale de la Ferté, & Madame de Lionne. Elles étoient déjà aſſez vielles toutes-deux pour renoncer aux vanitez du monde: mais comme il y en a que le peché n'abandonne point, elles voulurent, aprés avoir eu des penſées ſi relevées, faire voir qu'elles valoient encore quelque choſe; ainſi ſans ſonger à ce qu'on en pourroit dire, elles ſe mirent ſur les rangs, & il ne tint pas à elles qu'elles ne fiſſent des conquêtes.

De Fieſque étoit Amant aimé de Madame de Lionne il y avoit long tems, & pour les plaiſirs qu'il lui donnoit, elle le ſecouroit dans ſa pauvreté, de ſorte que par ſon moien, il tâchoit de ſe ſoûtenir, comme les autres. Il n'avoit pas été faché qu'elle

le eût eu le deſir de plaire au Roi, & il auroit été encore plus aiſé qu'elle y eût réüſſi. Mais voyant que ſans ſonger qu'il lui rendoit ſervice depuis ſa jeuneſſe, elle vouloit ſe pourvoir ailleurs, il lui dit franchement qu'elle ſongeât bien à ce qu'elle alloit faire: qu'il étoit déjà aſſez rebuté d'avoir les reſtes de ſon mari, pour ne pas vouloir avoir ceux d'un autre: que s'il avoit donné les mains à l'amour du Roy, elle ſçavoit bien que ce n'étoit que ſous promeſſe que ce Monarque ne partageroit que les plaiſirs du corps ſans partager ſon affection: que ce qu'elle faiſoit tous les jours, lui montroit aſſez qu'elle cherchoit quelque nouveau ragoût: que ce procedé ne lui plaiſoit pas, & qu'en un mot, ſi elle ne reformoit ſa conduite, elle pouvoit s'attendre à tout le reſſentiment qu'un Amant outragé eſt capable de faire éclater en pareille occaſion.

Ces reproches ne plûrent point à la Dame, & comme elle croyoit, qu'en le paiant, comme elle avoit toûjours fait, il ſeroit encore trop heureux de lui rendre ſervice, elle lui dit qu'il étoit fort plaiſant de lui parler de la ſorte: que ce ſeroit tout ce que ſon mari pourroit faire, mais qu'elle voyoit bien d'où lui venoit cette hardieſſe: que les bontez qu'elle avoit pour lui,

lui faisoient presumer, qu'elle ne pouvoit jamais se retirer de ses mains; qu'elle lui feroit bien voir le contraire devant qu'il fut peu, & qu'elle y alloit travailler. De Fiesque se mocqua de ses menaces, & comme le commerce qu'il avoit avec elle depuis si long-tems, lui avoit fait croire qu'il ne l'aimoit pas davantage qu'un mari fait sa femme, il crut qu'à l'interêt prés il se consoleroit facilement de sa perte. Mais il éprouva un retour de tendresse surprenant. Il ne fut pas plûtôt sorti de chez elle, qu'il souhaita d'y retourner, & si un reste de fierté ne lût retenu, il lui auroit été demander pardon à l'heure même. Cependant il ne se pût empêcher de lui écrire, & il le fit en ces termes.

Lettre de Mr. de Fiesque à Madame de Lionne.

SI j'eusse pû souffrir vôtre procedé sans être jaloux, ce seroit une marque que je ne vous aurois gueres aimée. Mais aussi tout doit être de saison, & ce seroit outrer les choses, que de demeurer plus long tems en colere. Je vous avoüe que je ne puis cesser de vous aimer, toute coquette que vous êtes. Cependant faites reflexion, que si je vous pardonne si aisement, ce n'est que parce que je me flatte que j'ai pû me trom-

per:

per: mais sachez aussi qu'il n'en seroit pas de même, si vous aviez ajoûté les effets à l'intention.

Soit que Madame de Lionne trouvât quelque nouvelle offense dans cette Lettre, où comme il est plus vrai semblable, qu'elle eût trop bon appetit, pour se contenter du Comte de Fiesque, qui avoit la reputation d'être plus gentil, que vigoureux, elle jetta sa Lettre dans le feu, & dit à celui qui la lui avoit apportée, qu'elle n'avoit point de réponse à y faire. Ce fut un redoublement d'amour pour cet Amant, il s'en fut en même tems chez elle, & lui dit qu'il venoit mourir à ses pieds, si elle ne lui pardonnoit. Qu'aprés tout, il ne l'avoit point tant offensée, qu'il ne dût y avoit un retour à la misericorde, que la femme de son Notaire, nommé le Vasseur, venoit bien de pardonner, à son mari, qui l'avoit fait déclarer P..... par Arrêt du Parlement, & qui outre cela l'avoit tenuë long tems enfermée dans les Madelonnettes: que son crime n'étoit pas de la nature de celui de ce mari: que les maris quoiqu'ils pussent voir, devoient garder le silence: que c'étoit un article de leur contract de mariage; mais que pour les Amans, il ne se trouvoit point de loi,

qui les aſſujettit à cette contrainte : qu'au contraire la plainte leur avoit toûjours été permiſe, & que de la leur ôter, ce ſeroit entreprendre ſur leurs droits.

Quoique toute la difference qu'il y eût entre Madame de Lionne & la femme de le Vaſſeur, c'eſt que l'une étoit femme d'un Notaire, & l'autre d'un Miniſtre d'Etat, que celle-là d'ailleurs étoit déclarée P....., comme je viens de dire, par Arrêt du Parlement, au lieu que celle ci ne l'étoit encore que par la voix du peuple, qui eſt néanmoins la voix de Dieu ; cependant la comparaiſon ne lui plût pas. Elle dit à de Fieſque, qu'il étoit bien effronté de la mettre en parallele avec une femme perduë. De Fieſque lui auroit bien pû dire là-deſſus, tout ce qu'il ſçavoit de ſa vertu ; mais étant parti de chez lui dans le deſſein de ſe raccommoder, à quoi il étoit peut-être porté par l'utilité qu'il en retiroit, il continua ſur le même ton qu'il avoit commencé, ce qui neanmoins ne lui ſervit de rien. Car Madame de Lionne, qui ne vouloit pas être gênnée, & qui, aprés avoir fait banqueroute à la vertu, ne ſe ſoucioit plus de garder les apparences, lui dit que pour le faire enrager, elle feroit un Amant à ſa barbe, & que plus elle verroit qu'il y prendroit de part, plus elle

le

se y prendroit de plaisir. De Fiesque aprés une réponse si rude, fut tellement outré de douleur, qu'il prit un Luth, qui étoit dans sa chambre, avec quoi il avoit coûtume de la divertir, & le cassa en mille pieces. Il lui dit, que puisqu'elle lui plongeoit ainsi le poignard dans le sein, il vouloit s'en venger sur cet instrument, qui lui avoit donné autrefois tant de plaisir : que comme il se pourroit faire, qu'elle choisiroit peut-être quelqu'un qui le touchât aussi bien que lui, du moins il étoit bien aise que tout ce qui lui avoit servi, ne servît pas à un autre. Mais à peine eut-il lâché la parole, qu'elle lui répondit, que celui qu'elle choisiroit, n'auroit pas besoin comme lui, de s'animer par ces préludes : qu'elle avoit feint plusieurs fois de prendre plaisir à son jeu, parce qu'elle sçavoit que sans cela il n'y avoit rien à esperer avec lui ; mais qu'elle n'en avoit pas moins pensé pour cela : qu'il avoit bien fait de casser ce Luth, parce qu'en le voiant, elle n'auroit pû s'empêcher de se ressouvenir de sa foiblesse : que maintenant que cet objet n'y étoit plus, rien ne pouvoit rappeller une idée si desagreable, & qu'enfin il n'avoit fait en cela, que prevenir le dessein qu'elle en avoit.

Comme un reproche en attire un autre, cette

cette converſation, quelque deſagreable qu'elle pût être, n'auroit pas fini ſi tôt, ſi le Duc de Saux ne fût entré. Il apperçût d'abord les debris du Luth, ce qui lui fit juger qu'il y avoit quelque querelle ſur le tapis. Son ſoupçon ſe convertit en certitude, dés qu'il eut jeté les yeux ſur ces Amans : & comme il étoit libre de lui-même, & qu'il ſe plaiſoit à rire aux depens d'autrui ; Madame, dit-il à Madame de Lionne, à ce que je vois, l'on n'eſt pas toûjours bien enſemble, & l'un de vous deux s'eſt vengé ſur ce pauvre Luth, qui ne pouvoit. Mais ſi c'eſt vous qui l'avez fait, continua-t-il, peut-être en avez-vous eu vos raiſons, & je ne veux pas vous en blâmer ; mais ſi c'eſt nôtre ami, il à eu tous les torts du monde, & il n'a pas vêcu juſques aujourd'hui ſans ſçavoir qu'on amuſe ſouvent une femme avec peu de choſe. Il devoit ſçavoir, dis-je, que cela nous donne le tems de nous preparer à leur rendre ſervice.

Ce diſcours étoit aſſez intelligible pour offenſer une femme delicate, ou même une qui ne l'auroit été que mediocrement ; mais Madame de Lionne, qui trouvoit le Duc de Saux à ſon gré, ne ſongea qu'à lui perſuader qu'elle rompoit pour jamais avec le Comte de Fieſque, afin que, ſi le cœur

lui

lui en disoit, comme elle eût bien desiré, il ne perdit point de tems. C'est pourquoi, sans prendre garde qu'elle alloit se deshonorer elle-même, & que d'ailleurs un Amant delicat aimoit mieux se douter de quelque intrigue de sa Maîtresse, que d'en être éclairci, & encore par elle même : Que voulez-vous, Monsieur, lui dit elle, les engagemens ne peuvent pas toûjours durer ? Je ne me deffends point d'avoir eu de la consideration pour Mr. le Comte de Fiesque, mais c'est assez que nous soyons liées pour toute nôtre vie à nos maris, sans l'être encore à nos Amans ; autrement ce seroit être encore plus malheureuses que nous ne sommes : l'on ne prend un Amant, que pour s'en servir tant qu'il est agreable, & cela seroit étrange, qu'il nous fallût le garder quand il commence à nous déplaire. Ajoûtez, Madame, dit le Duc de Saux, quand il commence à ne vous plus rendre de service. C'est pour cela uniquement que vous autres femmes les choisissez, & quelle tirannie seroit ce, que que d'apprêter à parler au monde, sans en recevoir l'utilité pour laquelle on se resoud de sacrifier sa reputation ? Pour moi, continua-t il, j'approuverois fort que, selon la coûtume des Turcs, l'on fit bâtir des Serails ; non pas à la verité pour y renfermer,

fermer, comme ils font, les femmes invalides, car ils me permettront de croire avec tout le reſpect que je leur dois, que quelque âge qu'elles ayent, elles ont encore meilleur appetit que moi, qui crois en avoir beaucoup; mais pour ſervir de retraitte aux pauvres Amans, qui ſe ſont tellement uſez au ſervice de leurs Maîtreſſes, qu'ils ſont incapables de leur en rendre davantage. Si cela étoit, & que j'euſſe quelque part à cette direction, je vous aſſure que je donnerois dés à-preſent ma voix à nôtre ami, pour l'y loger. Qu'en dites vous, Madame, cela ne lui eſt il pas bien dû? & dans les Invalides, qu'on dit que le Roi va faire bâtir, n'y entrera-t-il pas tous les jours des perſonnes, qui ſe porteront bien mieux que lui? Que vous êtes fou, Monſieur le Duc, repondit auſſitôt Madame de Lionne, & ſi l'on ne ſçavoit que vous n'entendez pas maîlce à ce que vous dites, qui eſt ce qui ne rougiroit pas des diſcours que vous tenez? Elle mit auſſi tôt un évantail devant ſon viſage pour lui faire accroire, qu'elle étoit encore capable d'avoir de la confuſion; mais le Duc de Saux qui ſçavoit combien il y avoit de tems qu'elle étoit dépaïſée, ſe mocqua en lui même de ſes façons, ſans ſe ſoucier de la pouſſer davantage.

Le

Le Comte de Fieſque avoit écouté tout cela ſans prendre part à la converſation, & il éprouvoit qu'une longue attache eſt preſque comme un mariage, dont on ne reſſent jamais la tendreſſe, que quand les liens ſont prêts à ſe rompre. Il révoit, il ſoûpiroit, & la préſence du Duc de Saux n'étoit pas capable de le jetter dans la contrainte. Car comme ils étoient bons amis, ils s'étoient dit mille fois leurs affaires, & il n'y avoit pas deux jours que ce Duc l'avoit même prié de le ſervir auprés de la Marquiſe de Cœuvres, fille de Madame de Lionne. Ce fut pour cela qu'il reſolut de s'en aller à l'heure même, eſperant que le Duc de Saux parleroit plus ſerieuſement en ſon abſence. Mais lui à qui ce caractere ne convenoit pas avec les femmes, ne ſe mit pas en peine des interêts de ſon ami; au contraire il voulut voir juſques où pourroit aller la folie de Madame de Lionne. Elle lui donna beau jeu, ſi tôt qu'elle vit le Comte de Fieſque ſorti. Elle lui dit cent choſes, qui tendoient à lui découvrir ſa paſſion, non pas à la verité en termes formels, mais qui étoient aſſez intelligibles, pour être entendus d'un homme, qui auroit eu moins d'eſprit que lui. Auſſi ſi le Duc de Saux n'eût pas apprehendé, qu'en la contentant, elle eût mis obſtacle à l'amour

mour qu'il avoit pour la Marquise de Cœuvres, il n'étoit ni assez cruel, ni assez scrupuleux, pour la faire languir davantage. Mais craignant qu'aprés cela, cette jeune Marquise, qui n'avoit pas encore l'ame si dure que sa mere, ne se fit un scrupule de l'écouter, il fit la sourde oreille, & aima mieux passer pour avoir l'esprit bouché, que de se faire une affaire avec sa Maîtresse.

Il trouva en sortant le Comte de Fiesque, qui l'attendoit au coin d'une ruë, & qui lui demanda, s'il n'avoit rien fait pour pour lui. Non, mon pauvre Comte, lui dit il, car je ne te croyois pas assez fol, pour prendre tant d'interêt en une vieille P..... Mais maintenant que je connois ton foible, je te dirai en deux mots, que si tu ne me sers auprés de la Marquise de Cœuvres, je te desservirai si bien auprés d'elle, qu'il n'y aura plus de retour pour toi. Ecoute, entre nous, je crois que mon gras de jambe, & mes épaules larges commencement à lui plaire davantage, que ton air degagé, & ta taille mince, & si elle en goûte une fois c'est à toi à juger ce que tu deviendras. Le Comte de Fiesque le pria de parler serieusement, le Duc de Saux lui dit qu'il le prît comme il le voudroit, mais qu'il lui disoit la verité.

L'autre

L'autre étant obligé de le croire, aprés plusieurs sermens qu'il lui en fit, il le conjura de ne pas vouloir courir sur son marché, lui avoüant ingénûment, qu'il l'aimoit par plusieurs raisons, c'est à dire, parce qu'elle lui donnoit de l'argent, & du plaisir. Si le Comte de Fisque eût fait cet aveu à un autre, il auroit couru risque d'exciter en lui des desirs, plûtôt que de les amortir; toute la jeunesse de la Cour s'étant mise sur un pied d'escroquer les Dames. Mais le Duc de Saux, qui étoit le plus génereux de tous les hommes, lui dit en même tems de dormir en repos sur l'article: qu'il ne vouloit, ni du corps, ni de l'argent de Madame de Lionne, & qu'excepté le plaisir qu'il pouvoit avoir de faire un Ministre d'Etat cocu, il trouvoit que quelque recompense qu'on lui pût donner, on le payoit encore moins qu'il ne meritoit. Cependant qu'il ne s'assurat tellement sur cette promesse, qu'il negligeât le service qu'il attendoit de lui: qu'on ne faisoit pas par amour: qu'en un mot, s'il ne lui aidoit à le bien mettre avec la Marquise de Cœuvres, il se mettroit bien avec la mere, & qu'aprés cela, il lui seroit difficile, comme il lui avoit dit, de redevenir le patron.

Quoi que tout cela fut dit en riant, il ne

ne laiſſa pas de faire impreſſion ſur l'eſprit du Comte de Fieſque ; mais comme il lui étoit impoſſible de vivre, ſans ſçavoir ſi ſa Maitreſſe étoit infidéle, il lui écrivit ces paroles, comme ſi ç'eût été le Duc de Saux. Ainſi il fut obligé d'emprunter une autre main que la ſienne, qui étoit trop connuë de Madame de Lionne, pour pouvoir s'en ſervir.

Vous aurez fait un bien méchant jugement de moi de la maniere que j'ay reçû toutes les honêtetés que vous m'avez faites. Mais en verité, Madame, quand on eſt entre les mains des Chirurgiens, ne fait on pas mieux de ne pas faire ſemblant d'entendre, que d'expoſer une Dame à des repentiers, qui font avec juſte raiſon ſuccéder la haine à l'amour. Si l'on me dit vrai, je ſerai hors d'affaire dans huit jours; c'eſt bien du tems pour un homme, qui a quelque choſe de plus que de la reconnoiſſance dans le cœur. Mais ſouffrez que j'interrompe cet entretien, il excite en moi des mouvemens, qu'on veut qui me ſoient contraires, juſques à une entiere gueriſon ; Dieu veuille que ce ſoit bientôt, & ſouvenez vous que je ſuis encore plus à plaindre, que vous ne vous ſçauriez l'imaginer ; puiſque ce qui ſeroit un ſigne de ſanté pour les autres eſt

pour

pour moi un signe de maladie, ou du moins que cela aggrave la mienne.

Il est impossible de dire, si à la vûë de cette Lettre, Madame de Lionne eût plus de tristesse, que de joye. Car si d'un côté, elle étoit bienaise des esperances qu'on lui donnoit, d'un autre elle fut fachée de l'accident qui l'obligeoit d'attendre. Ainsi partagée entre l'un & l'autre, elle fut un peu de tems sans sçavoir si elle feroit réponse; mais celui qui lui avoit aporté la lettre la pressant de se déterminer, son temperament l'emporta sur toutes choses, & croyant de bonne foi avoir affaire au Duc de Saux, elle prit de l'encre, & du papier, & lui écrivit ces paroles.

Lettre de Madame de Lionne au Duc de Saux.

JE croyois, il n'y a qu'un moment que le plus grand de tous les maux, étoit d'avoir affaire à une bête; mais à ce que je puis voir, celui d'avoir affaire à un débauché, est encore autre chose. Si vous n'etiez que bête, j'aurois pû esperer, en vous parlant François encore mieux que je n'avois fait, vous faire entendre à la fin mon intention; mais que me sert maintenant que vôtre

vous l'entendiez, si vous n'y sçauriez répondre ? Je suis au desespoir de cet accident, & qui m'assurera qu'on puisse jamais prendre confiance en vous ? Il y a tant de Charlatans à Paris, & si par malheur vous êtes tombé entre leurs mains, à quelle extremité reduirez vous celles qui tomberont cy aprés entre les vôtres ? Si la bienseance vouloit que je vous envoyasse mon Chirurgien, c'est un habile homme, & qui vous tireroit bientôt d'affaire. Mandez moi ce que vous en pensez ; car puisque je vous pardonne déjà une faute comme la vôtre, je sens bien que je ne me pourrai jamais deffendre de faire tout ce que vous voudrez.

O la folle, ô l'emportée, ô la gueuse, s'écria le Comte de Fiesque, dés le moment qu'il eût vû cette Lettre ; & ne faudroit il pas que j'eusse le cœur aussi lâche qu'elle, si je la pouvois jamais aimer aprés cela ? S'imaginant que c'étoit là son veritable sentiment, il mit cette Lettre dans sa poche, & s'en fut chez elle, où étant entré avec un visage composé, & un air contraint : comme j'ai été longtemps de vos amis, Madame, lui dit-il, il m'est impossible de renoncer si-tôt à vos interêts : je viens vous en donner des

des marques, en vous offrant un homme qui eſt à moi, & qui eſt incomparable ſur de certaines choſes. Je veux parler de mon Chirurgien, vous ne le devez pas refuſer, & vous en aurez affaire ſans doute devant qu'il ſoit peu, prenant le chemin que vous prenez. Ce diſcours embaraſſa fort Madame de Lionne, elle ſe douta au même tems de quelque ſurpriſe; mais le Comte de Fieſque à qui la couleur étoit montée au viſage, & qui n'étoit pas ſi tranquile, qu'il le croyoit, Infame, continua-t-il, en tirant ſa Lettre, & la lui montrant, voilà donc les preuves que vous me deviez donner toute vôtre vie de vôtre amitié. Qui eſt la femme, quelque perduë qu'elle ſut, qui voulut écrire en ces termes? Il faut que Monſieur de Lionne le ſache, & c'eſt une vengeance que je me dois. Il m'en fera raiſon, puiſque je ne puis me la faire moi même, & s'il a la lâcheté de le ſouffrir, j'aurai le plaiſir du moins de le dire à tant de monde, que je vous ferai connoître pour ce que vous êtes à tout Paris.

Il lui fit bien d'autres reproches qu'elle ſouffrit avec une patience admirable; car comme elle étoit convaincuë, & qu'elle ſe voyoit entre ſes mains, elle avoit peur encore de l'irriter. Elle eût recours aux

pleurs,

pleurs, mais il y parut insensible; de-sorte qu'il sortit tout furieux. Ses larmes, qui n'étoient qu'un artifice, furent bientôt essuiées: elle envoya querir en même tems le Duc de Saux, qu'elle conjura de la sortir de cette affaire, lui disant que comme on la lui avoit faite, en se servant de son nom, il y étoit engagé plus qu'il ne pensoit. Pour l'obliger à ne lui pas refuser son secours, elle lui promit le sien auprés de sa fille, & lui tint parole en femme d'honneur. Car aprés avoir sçû du Duc de Saux, les termes où il en étoit avec elle, elle acheva de disposer son esprit, qui étoit déjà prévenu en sa faveur.

Cependant elle stipula avec lui, que cette intrigue se feroit sans préjudicier à ses droits, & pour s'assurer contre l'avenir, elle lui demanda des arrhes de ses promesses. Le Duc de Saux avoit passé la nuit avec Louison d'Arquin, fameuse Courtisane, & n'étoit gueres en état de lui en donner; mais croyant qu'un homme de son âge avoit de grandes ressources, il lui demanda, si elle vouloit de l'argent comptant, ou remettre le payement à la nuit suivante. Madame de Lionne, qui sçavoit que tout le monde est mortel, crut que l'argent comptant étoit préferable

à

à toutes choſes : elle lui dit pourtant, que s'il n'avoit pas toute la ſomme ſur lui, elle lui feroit credit du reſte juſques au tems qu'il lui demandoit.

Le Duc de Saux entendit bien ce que cela vouloit dire : on prit une pile de carreaux, pour faire une table où compter l'argent, mais lorſqu'il vint à tirer ſa bourſe, elle ſe trouva vuide, au grand étonnement de l'un, & à la grande confuſion de l'autre. Elle ſe déroba de ſes bras avec un depit plus aiſé à comprendre, qu'à repreſenter, & comme il faiſoit quelques efforts pour la retenir, & qu'il lui donnoit encore des baiſers languiſſans. Que voulez-vous faire, Monſieur, lui dit elle, & cherchez vous à me donner de plus grandes marques de vôtre impuiſſance ? Je cherche à mourir, Madame, lui répondit le Duc de Saux, ou à reparer mon honneur, & il faut que l'un ou l'autre m'arrive dans un moment. Eſt ce d'une mort violente, que vous prétendez mourir, lui dit elle, en ſe moquant de lui ? Si cela eſt, vous avez beſoin d'une corde, car il ne faut pas croire que vôtre épée ſuffiſe pour cela. Et de fait aprés n'avoir pas trouvé une ſeule goûte de ſang ſur vous, lorſque vous en aviez tant de beſoin, à plus forte raiſon n'en trouveriez vous pas davantage, lorſque vous vous porte-

riez à une action ſi contraire à la nature? Elle fut ſe jetter ſur une autre pile de carreaux, en achevant ces paroles, & pour cacher ſon dépit, elle prit entre ſes mains un écran qui ſe trouva par hazard auprés d'elle. Le hazard voulut encore juſtement que ce fut un de ceux, où les Barbouilleurs qui travaillent à ces ſortes de choſes, avoient peint l'hiſtoire du Marquis de Langés, qui avoit été démarié à cauſe de ſon impuiſſance. Le congrés ordonné par le Parlement, y étoit marqué comme le reſte, & Madame de Lionne y ayant jetté les jeux: vous voici dépeint, lui dit-elle, on ne peut pas mieux, & ſi vous vous ſouvenez de ce que vous nous diſiez l'autre jour, en parlant de vos forces, vous trouverez que ſans avoir demandé le congrés, comme l'homme que voici, vous avez auſſi bien operé, l'un que l'autre. Vous n'avez plus qu'à vous marier aprés cela, c'eſt le moien d'étendre vôtre reputation bien loin, & je ne deſeſpere pas de vous voir auſſi bien que lui ſur ma cheminée.

Vous avez raiſon, Madame, lui dit le Duc de Saux, de m'inſulter comme vous faites, & mon offenſe eſt d'une nature, à ne me la jamais pardonner. Pour moi, je ne me connois plus, & aprés avoir bien révé à mon malheur, je ne puis l'attribuer qu'à

qu'à une chose. Vous connoissez continuat-il, la poudre de Polville; j'en ai mis ce matin par tout. Que maudit soit la Vienne *, qui m'a donné cette belle invention, & qui pour me faire sentir bon, me fait devenir insensible. Mais, Madame, le charme ne durera que jusques à ce que je me sois baigné, donnez moi ce tems-là, je vous conjure, & si j'ai manqué à vous satisfaire, quand j'y étois obligé, j'en payerai plûtôt l'interêt. Souvenez vous cependant que je ne suis pas le seul que la Vienne ait engagé dans cette malheureuse affaire il en est arrivé autant au Comte de S. Pol, & pour marque que je vous dis vrai, c'est que l'autre jour il demeura court, comme moi, auprés d'une belle fille. J'avois traité cela de bagatelle, mais aprés l'avoir éprouvé moi même, à mon grand regret, ce seroit une héréfie que de ne le pas croire. Ces paroles consolérent Madame de Lionne, elle avoit oüi parler de l'avanture du Comte de S. Pol, & en aiant demandé les particularitez au Duc de Saux, il lui dit ce qu'il en sçavoit. Cependant pour lui donner encore plus d'impression de la verité, il lui chanta un couplet de ce

* *Fameux Baigneur en ce tems là, maintenant premier Valet de Chambre du Roi.*

chanſon, qui avoit été fait ſur cette avanture. C'étoit ſur un air du Balet de Pſiché, & en voici les paroles:

Qui l'eût crû qu'à vingt & deux ans,
Le plus vigoureux des Amans,
Fût tombé aux pieds d'une fille,
Sans vigueur & ſans mouvement,
Foin du Polville,
Quand on a poudré ſon devant.

Elle lui laiſſa achever ce couplet, ſans l'interrompre, car elle vouloit entendre tout au long l'effet, non pas de cette admirable poudre, mais de cette poudre, qu'elle jugeoit bien plus digne du feu, que les ouvrages de petit, qui y avoient été condamnés néanmoins par Arrêt du Parlement. Cependant quand il voulut pourſuivre la chanſon qui avoit un autre couplet, Ate là, lui dit-elle, Monſieur le Duc, quoi que vous ayez une des qualitez des plus neceſſaires à un Muſicien, toutes les autres vous manquent, hors celles là. Ainſi l'on peut dire que vous êtes de ceux à qui l'on donneroit une piſtolle pour chanter, & dix pour ſe taire. Le Duc de Saux lui fit réponſe qu'il n'avoit rien à dire contre ſes reproches: qu'aprés ce qu'il avoit fait elle ne le maltraitoit pas encore aſſez.

assez. Cependant comme il s'humilioit si fort il sentit une partie en lui qui commençoit à le vouloir dédire, & croyant que sans attendre le bain il pourroit rétablir sa reputation, il vint aux approches, qui lui donnerent encore l'esperance d'un heureux succés. Madame de Lionne fut extremement surprise, & grandement aise en même tems d'un changement si inopiné; neanmoins se défiant de son bonheur, elle voulut mettre la main dessus pour n'en plus douter; mais comme il étoit difficile de la tromper sur l'article, elle n'eut pas plûtôt touché qu'elle connut bien que ce seroit se repaître de chimeres, que de se flatter d'une meilleure fortune. Le Duc de Saux en jugea de même, voyant que cette partie commençoit à pleurer, lorsqu'il s'attendoit à lui voir prendre une figure plus decente. Il s'en alla dans un desespoir, où il ne s'étoit jamais vû, & peu s'en falut qu'il n'en donnât de tristes marques.

Madame de Lionne ne le voulut pas laisser sortir sans lui faire une nouvelle raillerie. Au moins, lui dit elle, ne croyez pas, que pour ce qui vient d'arriver, je ne veüille pas être de vos amies. Une marque de cela, c'est que je vous menagerai auprés de ma fille: bien loin de lui

dire que vous l'aimez, je fairai enſorte que vous ne vous trouviez jamais tête à tête avec elle. Ce ſera le moien de conſerver vôtre reputation, & d'entretenir la bonne opinion qu'elle peut avoir de vous. Je croi, continua-t-elle, que c'eſt le meilleur ſervice que je vous puiſſe rendre en l'état où vous êtes, & je prétens bien auſſi que vous m'en ayez obligation.

Le Duc de Saux ne jugea pas à propos de lui répondre, & s'en étant allé du même pas chez la Vienne: tu me viens de perdre de reputation, lui dit il, avec ton maudit Polville, & je brûlerai ta maiſon, & toi dedans tout le premier, ſi tu ne me promets de jetter dans l'eau, tout ce qui t'en reſte. La Vienne qui le voyoit en colere, ne ſçavoit ce que cela vouloit dire; mais le Duc de Saux lui ayant conté ſon malheur, ſans lui dire néanmoins le nom de la perſonne; ma foi, lui dit la Vienne, vous nous la donnez belle avec vôtre Polville: demeurez ici ſeulement trois ou quatre jours, ſans voir Louiſon d'Arquin, le Comte de Tallard, ni perſonne qui leur reſſemble, & vous verrez, ſi c'eſt ma poudre qui vous empêche de faire vôtre devoir. C'eſt une excuſe, ajoûta-t il, qu'inventa aſſez adroitement le Comte de S. Pol, pour ſe diſculper envers la Minard, qu'il

qu'il preſſoit depuis long tems de lui accorder un rendez-vous ; mais qui aprés avoir promis monts & merveilles à cette pauvre fille, ne pût jamais faire la troiſiéme partie de ce que je ferois, moi qui ai deux fois plus d'âge que lui. Je ne lui veux point de mal de s'être tiré d'affaire, comme il a pû ; mais je lui aurois été plus obligé, de ne le pas faire à mes dépens. J'ai pour dix mille écus de Polville chez moi, & vous n'avez qu'à debiter comme lui vos réveries, pour m'envoyer à l'Hôpital.

La Vienne étoit ſur le pied de longue-main de dire à ces Meſſieurs là toutes leurs petites veritez, tellement que le Duc de Saux ne ſe facha point de s'entendre dire les ſiennes. Il lui dit au contraire, qu'il vouloit éprouver s'il avoit plus de raiſon que lui, & que pour cela il ne vouloit pas ſortir de ſa maiſon de quatre jours : qu'il ſeroit témoin lui même qu'il s'abſtiendroit de voir le Comte de Tallard, & Louiſon d'Arquin, & qu'il eût ſoin ſeulement de faire tirer en bouteilles, une piece de vin de Champagne que ſes gens avoient découverte dans le cimetiere Saint Jean aux deux torches. Que pour ne la lui pas laiſſer boire tout ſeul, il allât avertir le Marquis de Sablé, & deux ou trois autres de

ſes amis, qu'il leur donneroit à manger chez lui : qu'ils y pouvoient amener Madame du Meſnil, s'il étoient aſſez habiles pour détourner la bête de l'enceinte de ſon vieux Maréchal, * qui ſe vantoit d'avoir une partie ſur ſon corps, auſſi dure que ſa jambe de bois. Que s'il demandoit cette femme, ce n'étoit pas pour faire débauche avec elle, que les reſtes du Maréchal de Grancey n'étoient bons que pour le Marquis de Sablé, & non pas pour lui, qui aimeroit bien mieux coucher avec une femme mediocrement belle ; & qui eût un galant bien fait, qu'avec une qui ſeroit toute charmante, & qui ſe produiroit comme elle, à un auſſi vilain homme qu'étoit ce Maréchal.

La Vienne lui dit qu'il faiſoit bien d'être ſi delicat, & qu'il le donnoit aſſez à connoître, en couchant tous les jours avec Louiſon d'Arquin qui étoit le reſte de toute la terre. Qu'au reſte, comme ce n'étoient pas ſes affaires, il n'avoit garde d'en parler ; mais qu'à l'égard de la du Meſnil, il étoit bien aiſe de l'avertir de bonne heure de ne la pas faire venir chez lui, pour faire de ſa maiſon, une maiſon de ſcandale & de débauche : qu'ils y boiroient & mangeroient

* *Le Maréchal de Grancey.*

geroient tout leur ſaoul, mais pour le reſte, il n'avoit que faire de s'y attendre.

Il s'en fut aprés cela où le Duc de Saux lui avoit dit, & les conviez n'ayant pas manqué de s'y rendre avec la du Meſnil, on fit ſi bonne chere, que le Duc de Saux ſentit dés ce jour là, que le charme du Polville ne dureroit pas long-tems. Sur la fin du repas, c'eſt à dire entre la poire & le fromage, on leur vint dire qu'un homme demandoit le Marquis de Sablé. On lui fit dire d'entrer s'il vouloit, & l'on fut tout ſurpris de voir un Garde de Meſſieurs les Maréchaux de France. Il dit au Marquis de Sablé, qu'il avoit ordre de le mener au Fort l'Évêque, ce qui effraya la compagnie, qui ne ſçavoit pas qu'il lui fut arrivé aucune affaire. Pour lui il ne s'en fit que rire, & comme on s'apprêtoit de lui en demander le ſujet, Va, va, retourne-t-en, dit-il à ce Garde, dire à ton vieux fou de Maréchal, que nous allons boire à ſa ſanté: qu'aprés cela nous baiſerons ſa Maîtreſſe, & que s'il en veut avoir ſa part, il faut qu'il nous vienne trouver. Qu'on lui donne à boire, dit-il en même tems, s'adreſſant au buffet, voilà tout ce qu'il a la mine d'avoir de ſa courſe.

Chacun connut bien, à ce qu'avoit dit

ce Marquis, que le compliment venoit du Maréchal de Grancey, & devant que le Garde eût le tems de boire ſon coup, l'on en fit tant de railleries, que quoiqu'il fut un des fieffes yvrognes qu'il y eût dans toute la Connétablie, il laiſſa la moitié de ſon verre, pour dire à ces Meſſieurs, qu'ils priſſent garde à ne pas manquer de reſpect envers Monſeigneur le Maréchal. Chacun lui rit au nez à ce diſcours, & le Duc de Saux, qui étoit le plus prêt du buffet, ſe leva, ſous pretexte de lui faire boire le reſte de ſon vin, mais il le lui répondit malicieuſement ſur ſes habits, & ſur ſon linge. Le Garde voulut ſe fâcher, mais le Marquis de Sablé le rapaiſa, en lui preſentant une autre raſade, & le priant de la boire à la ſanté de Monſeigneur le Maréchal. On lui en donna une autre aprés celle là, & enfin dans un moment on l'enyvra ſi bien, qu'il étoit le premier à médire de celui qui l'avoit envoié. Quand ils l'eurent mis de ſi belle humeur, ils le renvoyerent, & comme le Maréchal de Grancey impatient de ſçavoir quel ſuccez auroit eu ſa deputation, l'avoit conduit lui même juſques à cent pas de la porte, il ne le vit pas plûtôt revenir, qu'il ſe jetta hors de la portiere de ſon carroſſe pour lui demander, d'où venoit qu'il avoit été

ſi

si long tems. Il reconnut à la premiere parole que lui dit le Garde qu'il étoit saoul, & se mettant dans une colere nompareille, il demanda s'il n'y avoit point de canne dans son carrosse. Ne s'en étant point trouvé il dit à un de ses domestiques, nommé Gendarme, qui lui servoit de Valet de Chambre, & de Secretaire, quoiqu'il ne sçût ni lire, ni écrire, qu'il lui défit sa jambe de bois, & qu'elle lui serviroit de bâton. Mais Gendarme lui ayant dit que cela ne se pouvoit pas, il se jetta sur sa perruque, & déchargea sa colere sur lui. Gendarme se vengea, en lui écartant la dragée, & comme il étoit aussi grand parleur que son Maître, il eût le plaisir de lui disputer le terrain à coups de langue. Le Maréchal étant saoul de le battre, fit approcher le Garde, qui s'étoit écarté, & l'ayant interrogé de nouveau, sa colere fut bien plus grande, quand il apprit que la du Mesnil étoit de la débauche. Car jusques-là, tout ce qui l'avoit fâché, étoit de sçavoir qu'elle eût vû le Marquis de Sablé en particulier, & il n'avoit point eu d'autre sujet de vouloir l'envoyer en prison.

Si tôt que le Garde eût lâché la parole, il s'écria qu'il étoit perdu, & tendant la main à Gendarme, ç'à lui dit il, oublions

le paſſé, & dis moi ſi je ne ſuis pas bien malheureux. Que ferons nous, mon ami? & ſur tout ne vas pas dire cela à ma femme, car tu ſçais qu'elle ne ceſſe de me dire, que cette carogne ne vaut rien. Gendarme n'eût pas voulu, pour les coups qu'il avoit reçûs, que cela ne lui fut arrivé. Il ſe prit à rire dans ſa barbe, & ne lui vouloit point répondre. Le Maréchal le conjura encore une fois de mettre toute ſorte de rancune à bas, & pour l'obliger à être de belle humeur, il lui promit l'habit qu'il portoit ce jour là. Gendarme ſe radoucit à cette promeſſe: neanmoins étant bienaiſe de le mortifier, ne vous l'avois-je pas bien dit, lui dit-il, auſſi-bien que Madame la Maréchale, que ce n'étoit qu'une P..... ſi j'étois à vôtre place je chaſſerois, dés que je ſerois au logis, ce coquin de bâtard qui ne vous appartient pas, & que vous nourriſſez cependant de la meilleure foi du monde, pendant que vous avez des filles, qui faute d'avoir dequoi, peut-être autant que par inclination..... mais il ne s'agit pas de cela maintenant, c'eſt pourquoi..... Ah traître, interrompit le Maréchal, tu raiſonneras donc toûjours? Quoi, mon fils n'eſt pas à moi il ne me reſſemble pas comme deux goûtes d'eau: il n'a pas les oreilles

les de Grancey *, marque indubitable qu'il eſt de la Maiſon. Je te ferai pendre, & aprés t'avoir ſauvé de la corde à Thionville, il faut que je te renvoye à ta premiere deſtinée.

Géndarme ne pût s'empêcher de répondre à ces invectives, quand même il eût ſçû qu'il l'eût dû encore plus maltraiter, qu'il n'avoit fait. Voilà qui eſt beau, vraiment, lui dit il; de prendre le parti d'un batard, & d'abandonner celui de ſes filles. Je croiois que toute cette colere ne venoit que de ce que j'avois dit d'elles; mais à ce que je vois, c'eſt dequoi vous vous ſouciez le moins. Il eſt vrai, il a vos grandes oreilles, mais eſt-ce une marque ſi indubitable qu'il vous appartient, comme vous croiez? combien de femmes mettent d'enfans au monde, qui ont quelque choſe de particulier, parce que les meres ſe ſont arrêtées à quelque objet deſagreable? Vôtre M..... ne peut-elle pas avoir regardé..... il vouloit dire un Ane, mais il n'oſa lâcher la parole, & ſe mit à bredoüiller entre ſes dents. Comme cela lui étoit naturel, le Maréchal n'y prit pas garde, & s'étant radouci, parce qu'il lui avoit accordé les oreilles: Eh bien que ferons

* *De grandes oreilles plattes.*

ferons nous donc, lui dit-il, & laiſſerai-je entre les mains de ces ſcelerats, un enfant qu'ils ont ſans doute enlevée par force. Gendarme qui les ſçavoit en débauche, & qui avoit ſoif, à force d'avoir parlé & craché, crût qu'il pourroit gagner quelques de verres de vin au buffet, s'il pouvoit obliger le Meréchal à les aller trouver. C'eſt pourquoi aprés avoit fait ſemblant de réver en lui même, pour faire l'homme d'importance: ma foi ſi vous me croiez, lui dit-il, nous irons de ce pas où ils ſont, cela ſervira à deux fins, l'une que vous ramènerez Madame du Meſnil chez elle, l'autre que vous empêcherez peut-être qu'il n'arrive quelque choſe qui ne vous plairoit pas. Car que ſçait-on, il y en a quelquefois qui ont le vin paillard, & qui font rage dans ces ſortes d'occaſions. Mais n'eſt ce point trop me commettre, lui répondit le Maréchal. La belle delicateſſe que voilà, lui dit-Gendarme: & vous qui allez tous les jours où vous ſçavez, ne pouvez-vous pas entrer chez la Vienne, où vont tous les gens de qualité?

Ces raiſons ſuffirent pour reſoudre le Maréchal; mais étant bien-aiſe de ſe faire accompagner d'un Garde, il voulut que celui qui étoit venu avec lui, le ſuivît. Cependant il ne ſe trouva point, & il étoit

ſi

ſi bien enſeveli dans le ſommeil, que lors qu'on l'eut trouvé, il fut impoſſible de le réveiller. Le Maréchal étoit d'avis que Gendarme endoſſât ſon harnois; mais celui-ci qui ne vouloit point être obligé de faire aucun compliment fâcheux, à des gens dont il n'étoit aſſuré ni de la diſcretion, ni du reſpect, le fit reſſouvenir qu'il étoit trop connu de la compagnie, pour ſe revétir d'une autre figure. Le Maréchal s'étant rendu à ſes raiſons, il laiſſa cuver le vin à ce Garde, ſans interrompre ſon ſommeil.

Etant arrivé chez la Vienne, il monta auſſi-tôt en la chambre où étoient ces Meſſieurs, ſans qu'on eût le tems de les avertir de ſa venuë. Ils furent extremement ſurpris de le voir, mais celle qui le fut le plus, fut Madame du Meſnil, & elle crût bien qu'aprés cela, il ne fourniroit plus à l'appointement. Le Duc de Saux, comme le plus conſiderable, prit la parole le premier, & dit au Maréchal, qu'ayant voulu faire débauche, il avoit été prendre ceux qu'il voioit, & que de-là ils avoient été enlever Madame du Meſnil, laquelle s'étoit extremement deffenduë: que cela les avoit obligez de la porter ſur leurs bras juſques dans le carroſſe, mais qu'on voyoit bien que leur compagnie ne lui plaiſoit

ſoit pas, qu'elle n'avoit ni bû, ni mangé; & qu'une autrefois ils n'ameneroient jamais perſonne par force.

Le Maréchal goba ce diſcours & étant bienaiſe de le faire remarquer à Gendarme, qu'il croioit derriere lui, mais qui étoit déjà au buffet à trouſſer un verre de vin, il donna un coup ſur le bras d'un Laquai qui apportoit un ragoût pour les faire boire, & le fit tomber. Cela interrompit le diſcours qui étoit ſur le tapis, & il ſe crût obligé de s'excuſer de ce qu'il avoit fait. Ils lui dirent tous que ce n'étoit rien & qu'ils avoient fait ſi grande chere, qu'il y en avoit encore aſſez pour lui, & pour eux. Au même tems le Duc de Saux le prit par le bras, & l'obligea de s'aſſeoir entre Madame du Miſnil & lui, ſi bien qu'on recommença à manger de plus belle, & à boire de même. La du Meſnil qui en avoit juſques à la gorge, affecta une grande melancholie, en quoi elle ſe contraignoit plus en l'un qu'en l'autre. Chacun lui diſoit qu'elle devoit manger, maintenant qu'elle avoit ce qu'elle aimoit auprés d'elle; mais comme le Maréchal ne lui en parloit point, & qu'elle vouloit que ce fût lui, elle ſe deffendoit avec un air languiſſant, ce qui donnoit ſujet de rire à tous ceux qui ſçavoient comment elle s'en

étoit aquittée avant qu'il entrât. Le Maréchal qui mouroit de faim, ne ſongeoit qu'à remplir ſa panſe, & lâchoit bien-quefois quelque parole, pour l'obliger à en faire de même, mais elle vouloit qu'il l'en preſſât davantage. Enfin aprés qu'il eut raſſaſié ſa groſſe faim, il fut plus galant, & eut plus de ſoin d'elle. Elle fit mine de ſe rendre à ce qu'il vouloit, & quoique cela fût capable de lui faire mal, elle recommença à manger.

Chacun ſe récria là deſſus, & dit qu'on voioit bien ceux qui avoient du pouvoir ſur elle. Cela faiſoit rire ſous cap le Maréchal, & il donna ſi bien dans le panneau, qu'il ne fit que marcher ſur les pieds de la Dame, en ſigne d'amitié. On pouſſa la débauche juſques à l'excez, & aprés avoir médit de tout le genre humain, ils médirent d'eux mêmes. Le Maréchal dit au Duc de Saux, qu'il ne falloit pas s'étonner, s'il étoit ſi gros, & ſi gras, & le Marquis de Ragni ſon frere ſi mince: & ſi maigre: qu'il avoit été fait entre deux portes, au lieu que l'autre avoit été fait dans un lit: que les coups fourrez étoient toûjours mieux fournis que les autres, & qu'il l'avertiſſoit, s'il ne le ſçavoit pas, qu'il étoit obligé de porter reſpect au Duc de Roquelaure, comme à ſon propre pe-

re.

re. Le Duc de Saux, pour lui rendre le change, lui dit, qu'il ne pouvoit pas lui parler si precisément du sien, parce que sa mere avoit eu tant de galants, qu'il étoit impossible de dire auquel il devoit sa naissance : que c'étoit dommage que ses filles n'eussent été élevées de la main d'une si habile femme, qu'elles ne seroient pas si glorieuses : que cependant il n'y avoit point de difference entre leur temperament, & celui de leur grand-mere, sinon qu'elles avoient deux Princes pour galants, au lieu qu'elle avoit toûjours le premier venu : que cependant le bruit étoit qu'elles n'avoient pas eu toûjours le cœur si relevé : que si l'on en croioit la médisance, elles n'avoient pas hai un de leurs domestiques : qu'il n'en falloit pas parler de peur de leur faire tort, & que même il étoit prêt de signer, pour leur faire plaisir, que ce n'étoit qu'un conte inventé par quelque médisant.

Le Maréchal de Grancey jura que c'étoit une fausseté ; qu'il étoit bien vrai que ce Domestique leur étoit plus agreable que les autres, parce qu'il étoit bienfait de sa personne, qu'il se mettoit bien, & qu'il avoit de l'esprit ; mais que voyant qu'on en parloit dans le monde, il l'avoit chassé, pour couper racine à toutes ces médisances.

médiſances. Pour autoriſer ce qu'il venoit de dire, il demanda du vin, & dit qu'il vouloit boire encore quatre coups d'une main, & autant de l'autre : qu'aprés cela il jureroit la même choſe, & que c'étoit une preuve, qu'il n'avoit rien dit contre la verité, puiſqu'on ſçavoit bien que les yvrognes n'avoient pas l'eſprit de la déguiſer. On n'eut garde de lui conteſter une choſe ſi autentique, & l'on ſe retrancha ſur l'amour de Monſieur pour Mademoiſelle de Grancey, & ſur celui de Monſieur le Duc pour la Comteſſe de Maré ſa ſœur. Cela donna lieu à un de la compagnie de faire cette chanſon, qu'il chanta à l'heure même, ſur l'air d'un Noël :

Laiſſez baiſer vos filles,
Illuſtre Maiſon de Grancey,
Laiſſez baiſer vos filles,
Leur cœur eſt bien placé :
Leur bonheur n'eut jamais d'égal,
C'eſt lui qui fait par leur canal
Couleur chez vous le ſang Royal,
Ces deux beautez ſi tendres,
Pouvoient elles dans leur ſaiſon,
Vous procurer deux gendres,
De meilleure Maiſon.

Le Maréchal étoit tellement en pointe du

du vin, qu'il voulut apprendre la chanſon, & la chanta avec les autres. Ils firent *Chorus* long-temps ſur le même air, aprés quoi chacun prit le parti de s'en retourner chez ſoi. Le Duc de Saux, ſans ſe ſouvenir de ce qu'il avoit promis à la Vienne, monta en carroſſe, reſolu d'aller coucher avec la du Meſnil, ſi le Maréchal de Grancey, qui l'avoit fait entrer dans le ſien, la pouvoit laiſſer en liberté. Pour cet effet il commanda à un de ſes Laquais de les ſuivre, & de lui en venir dire la réponſe, à un endroit qu'il lui marqua. Le Laquai ne tarda gueres à revenir, & lui ayant appris que le Maréchal, aprés l'avoir ramenée chez elle, s'en étoit retourné chez lui, il s'y fit mener, & y paſſa la nuit.

Comme il y avoit du vin ſur le jeu, & qu'il n'étoit pas ſur le pied avec elle de ſe beaucoup contraindre, il ne s'apperçût pas ſi le charme du Polville étoit rompu, & remit toutes choſes au lendemain. Mais il étoit encore endormi, lorſque Gendarme vint à la porte, & comme c'étoit de la part du Patron, & qu'on ne pouvoit pas la lui refuſer, la du Meſnil n'eut le tems que de l'éveiller, & de le prier de ſe cacher derriere le rideau. Gendarme qui pour faire enrager ſon Maître remarquoit juſques aux moindres choſes, apperçût, en lui-

faiſant

faiſant ſon compliment, qu'il y avoit une autre place que la ſienne, qui étoit foulée, & impatient de l'aller redire au viellard, il courut plus vîte qu'à l'ordinaire, ſi bien que quand il arriva à l'Hôtel de Grancey il étoit tout hors d'haleine.

Le Mareſchal lui demanda pourquoi il étoit ſi échauffé: pour vous dire, repondit-il, que vous êtes la plus grande dupe qu'il y eut jamais; que pendant que vous dormez ici tranquilement, on vous fait de belles affaires, que tous les enfans que vous penſez à vous ont d'autres Peres malgré leurs belles oreilles, & qu'en un mot vous êtes cocu. Levez-vous ſeulement, continua-t-il, & vous verrez encore la bête au gîte, ou tout du moins le gîte ſi bien marqué, qu'il ſera aiſé de la ſuivre à la piſte. Le Marechal qui ſçavoit le plaiſir qu'il prenoit à lui donner des ſoupçons, lui dit qu'il prît garde à ce qu'il diſoit, qu'il y alloit de ſa vie, & qu'il ne lui pardonneroit plus. Cependant il demandoit ſa jambe, ſon caleçon, & ſes habits, & il étoit ſi preſſé de ſe lever, & Gendarme ſi preſſé du lui montrer ce qu'il lui avoit promis, que l'un oublia de lui demander ſon brayer, & l'autre de le lui mettre.

Le branle du carroſſe fit que le Maréchal s'apperçût le premier de la bévuë, il

il falut retourner au logis pour le querir, & pendant ce temps là le Duc de Saux s'habilla, & ſortir. La du Meſnil, qui ſçavoit que Gendarme ne l'aimoit pas, fit refaire ſon lit en même tems, & ſe coucha tout au beau milieu. Ce fut un opera que d'accommoder le brayer dans le carroſſe: Gendarme juroit comme un charretier, que le Maréchal l'avoit fait exprés, pour donner le tems à l'oiſeau de prendre l'eſſort; le Maréchal au contraire que cela venoit de lui, pour avoir une excuſe: enfin c'étoit quelque choſe de fort divertiſſant que de voir leur diſpute, & ils parloient ſi haut que le monde s'amaſſoit déjà autour du carroſſe. Les Laquais qui étoient accûtumez à ce manége, ayant fait retirer ceux qui vouloient s'arrêter, le Maréchal tira les rideaux, pour ne pas faire voir ſon infirmité à ceux qui ne la ſçavoient pas.

La choſe s'étant achevée avec grand' peine, ils continuerent leur chemin, & étant arrivez chez la du Meſnil, Gendarme fut fort étonné, de ne voir qu'une place foulée, au lieu de deux qu'il avoit remarquées. Le Maréchal qui s'apperçût de ſa ſurpriſe, eût peur qu'il ne voulut enfiler la porte, & pour le prevenir, y courut avec précipitation; mais n'ayant pas la jambe

ſûre,

ſûre, il tomba, & ſe fit beaucoup de mal. Gendarme, qui vit bien, que quoiqu'il n'eut pas tort, tout alloit tomber ſur lui, prit ce temps-là pour s'échaper; ce qui mit le Maréchal dans un furieuſe colere. Il jura qu'il le feroit pendre, ce qui raſſura la du Meſni, qui avoit eu peur d'abord qu'il n'eut plus de créance en lui qu'en elle.

Elle lui donna la main pour ſe relever, & quand il eût repris haleine, il lui avoüa franchement ce qui s'étoit paſſé, & lui demanda pardon de ſon ſoupçon. Comme elle le vit en ſi beau chemin, elle lui fit une forte reprimande, lui demanda ſi c'étoit là la recompenſe de ce qu'elle faiſoit tous les jours pour lui, & n'oublia rien de ce qui pouvoit prouver ſon innocence, & engendrer en lui un extreme repentir.

Il lui en donna toutes les marques qu'elle pouvoit ſouhaiter. Mais rien ne la perſuada tant, qu'un cierge d'une livre, qu'il envoya querir à l'heure même, pour le porter aux quinze vingts, reconnoiſſance, diſoit-il, de ce que Dieu avoit permis qu'il eût découvert la méchanceté de Gendarme. Car quoiqu'il fit tous les jours une offrande de même nature à cette Egliſe, comme celle-ci étoit plus forte de moitié que les autres, elle jugea qu'il étoit veritablement touché. Pen-

Pendant que ce Maréchal ſe repoſoit tranquillement à l'ombre de ſa bonne fortune, le Duc de Saux ſongeoit à rétablir ſa reputation auprés de Madame de Lionne. Cependant quelque confiance qu'il eût en ſon temperament, & en ſa jeuneſſe, non ſeulement il s'abſtint de voir le Comte de Tallard, & Louiſon, mais il mangea encore de tout ce qui pouvoit contribuër à une vigoureuſe ſanté. Ne doutant plus alors qu'il ne fut en état de combattre, il s'en fut ſur le champ de bataille, mais il y trouva un autre combattant. Le Comte de Fieſque étoit revenu plus amoureux que jamais, & quoique ce qu'il avoit fait, lui dût donner un grand mépris pour Madame de Lionne, & que Madame de Lionne de ſon côté ne dût pas ſouhaiter de le revoir, ils ne s'étoient pas plûtôt vûs, qu'ils ne s'étoient raccommodez. Il n'eut pas lieu d'en douter en arrivant. Comme on ſçavoit qu'il étoit des amis de la maiſon, on le laiſſa entrer ſans annoncer ſa venuë, & ne trouvant perſonne dans la chambre, il s'aviſa de regarder au travers de la ſerrure du cabinet. Il vit là qu'ils étoient aux priſes, ce qui ne l'auroit pas étonné, s'il n'eût ſçû leur querelle. Cependant, quoi qu'il vint pour la même choſe, & qu'il

ne

ne dût pas être content de voir la place prise, il s'assit tranquillement dans un fauteüil, se doutant bien, que comme le Comte de Fiesque n'étoit pas un rude joüeur, il auroit bien-tôt achevé sa partie. En effet elle ne fut pas plûtôt faite, qu'ils vinrent tous deux dans la chambre, & leur surprise fut grande de voir un homme qu'ils n'attendoient pas, & qu'ils n'avoient eu garde de mander.

Le Duc de Saux qui sçavoit que le silence augmenteroit encore leur confusion, voulut les tirer de celle où il les voyoit, en le rompant. Et comme il n'y avoit que de la débauche à son fait, il avoit pris son parti à l'heure même, si bien qu'il se trouvoit une certaine liberté d'esprit, qu'il n'eut eu garde d'avoir, si son cœur eût pris le moindre interêt à son avanture. Je vous croyois de mes amis tous deux, leur dit il. Sur ce pied-là je m'attendois que vous ne feriez point de réjoüissance sans moi; vous sçavez qu'un raccommodement vaut une nôce, & cependant vous venez de vous donner les joyes de Paradis, sans m'y avoir appellé. Je n'ai jamais été curieux, qu'aujourd'hui, mais j'en suis rebuté pour toute ma vie. La sotte chose de voir le plaisir des autres par le trou d'une serrure! & je croi que si j'eusse été

encore au College, il m'en auroit coûté un peché mortel. Que ne laiſſez vous du moins, Madame dit-il, & s'adreſſant à Madame de Lionne, quelque femme de chambre ici, on s'amuſeroit à peloter, en attendant partie. C'eſt un conſeil que je vous donne, & dont vous vous trouverez fort bien. Cela ôtera du moins la curioſité qu'on peut avoir, & vos affaires pourroient tomber entre les mains d'un homme, qui n'en uſera pas bien comme moi.

Quelque banqueroute qu'on ait fait à la vertu, il reſte toûjours une certaine confuſion dés que nos affaires ſont découvertes, ſur tout à une femme qui a la pudeur en partage. Le Duc de Saux pût remarquer cette verité en Madame de Lionne; elle fut encore plus confuſe qu'auparavant, & quand ç'auroit été ſon mari, qui lui eût parlé, je ne ſçai ſi elle auroit fait une autre figure. Elle avoit les yeux baiſſez, & ſi elle les levoit quelquefois, ce n'étoit que pour regarder le Comte de Fieſque, qu'elle ſembloit exciter à prendre ſa defenſe. Mais il étoit encore plus ſot qu'elle; tellement que voyant qu'il n'avoit pas l'eſprit de la tirer de ce mauvais pas: voilà dequoi vos folies ſont cauſes, dit-elle à ce Comte. Vous avez fermé la porte contre ma volonté, & Monſieur le Duc aura vû

ſans

sans doute, que vous vous êtes émancipé à quelque bagatelle. Pardonnez moi, Madame, en verité, lui répondit le Duc de Saux, ce n'est point une bagatelle que ce que j'ai vû, à moins que vous n'appelliez de ce nom là ce que nous appellons nous autres bonne fortune. Mais n'en rougissez pas, le Comte de Fiesque en vaut bien la peine, & avoüez-moi seulement, que le plaisir en est tout autre, quand on a eu quelque petite broüillerie.

Madame de Cœuvres entra sur ces entrefaites, & tira sa mere d'un grand embarras. Car le Duc de Saux qui se sentoit pour elle, non pas une grande passion, mais du moins assez d'attachement, pour prendre plaisir à l'entretenir, la tira dans la ruelle, & donna moien à ce Amans de se remettre de leur trouble. Madame de Lionne qui avoit le cœur grand, c'est à dire, à qui un seul Amant ne suffisoit pas, ne fut pas plûtôt sortie d'une inquietude, qu'elle entra dans un autre. En effet, quoiqu'elle eût promis secours au Duc, il lui sembla que sa fille écoutoit trop attentivement ses raisons, & à chaque parole qu'il lui disoit, elle prêtoit l'oreille pour voir si elle ne se trompoit point.

Le Comte de Fiesque remarqua sa distraction, & lui en fit la guerre; mais il

lui fut impoſſible de la détourner de ſon deſſein. Enfin elle s'apperçût effectivement, comme elle ſe l'étoit imaginé, que ſa fille étoit toute attendrie, & elle n'en douta plus, principalement quand elle vit que ſans ſe faire aucune violence, elle lui donnoit ſa main à baiſer. Le Duc de Saux ſortit dans le même tems, ce qui lui fit preſumer, que leurs affaires étoient bien avancées, & que c'étoit ſans doute des arrhes d'une plus grande promeſſe. Elle ſe reſolut, ſi cela étoit, de traverſer ces Amans de tout ſon pouvoir, & s'étant défaite du Comte de Fieſque, elle envoia querir une chaiſe à porteurs, & fit ſemblant d'avoir affaire ce jour là à des emplettes. Cependant elle ne ſortit point qu'elle ne vît les chevaux au carroſſe de ſa fille, & s'étant miſe dans ſa chaiſe, elle ſe défit de ſes Laquais, ſous pretexte de quelque commiſſion. Cette affaire faite, elle fit arrêter les porteurs au coin de la ruë, & leur commanda de ſuivre le carroſſe, quand il ſortiroit. Elle ne fut pas long tems en embuſcade, le carroſſe fut aux Tuilleries, du côté des Ecuries du Roi, & elle y fut preſque auſſi-tôt que ſa fille.

Comme elle s'étoit déguiſée elle eſpera qu'elle ne la reconnoîtroit pas. Neanmoins ſe

se défiant de sa taille, & de son air coquet, qui la faisoit remarquer entre mille autres, elle fit la boiteuse, & la suivit. La Marquise de Cœuvres fit deux tours d'allée, pour dépaïser quelques personnes qu'elle avoit reconnuës en entrant; mais aprés cela, elle prit le chemin de la porte du Pont-rouge, ce qui obligea sa mere de doubler le pas. Comme elle avoit laissé quelque distance entre-deux, il lui fut impossible d'y arriver si-tôt qu'elle eût voulu, tellement que quand elle vint à la porte, sa fille étoit déjà disparuë. Elle jetta les yeux de tous côtez, pour voir si elle n'en reconnoîtroit point du moins les vestiges, mais tout ce qu'elle vit, fut un carrosse sans armes, & sans couleurs, qui s'éloigna si fort dans un moment, qu'elle l'eut bientôt perdu de vûë. Elle fut fort fachée de n'avoir pas une voiture toute prête, pour la suivre; & elle resolut de n'y être pas attrapée la premiere fois, se doutant bien, que si ses soupçons étoient veritables, ces Amans n'en demeureroient pas à cette entrevûë.

Mais elle n'avoit garde de se tromper, elle étoit trop habile sur cette matiere, & c'étoit justement dans ce carrosse qu'étoient entrez la Marquise & le Duc. Il la menoit à Autheuil dans une maison que le

Maréchal de Grancey avoit louée à la du Meſnil, & dont elle lui permettoit de diſpoſer, quand il vouloit.

Ils n'y furent pas plûtôt arrivez, qu'il voulut voir s'il étoit encore enſorcelé. Mais il trouva que deux ou trois jours de repos aux hommes de ſon âge étoit un remede merveilleux contre toutes ſortes de charmes. Aprés l'avoir careſſée deux fois, il fut bienaiſe de l'entretenir de quelque choſe de divertiſſant, & il crut que rien ne le pouvoit être davantage, que ce qui lui étoit arrivé avec ſa mere. La Marquiſe de Cœuvres lui dit que cela ne ſe pouvoit pas, & que ſa mere étoit trop attachée au Comte de Fieſque, pour avoir voulu eſſayer ſes forces. Mais comme l'hiſtoire n'étoit pas trop à ſon avantage, & qu'il n'y avoit point de ſerment qu'il ne fit pour la lui aſſurer, elle fut obligée d'y ajoûter foi, & l'empecha par là de jurer davantage.

Cependant elle eût encore d'autres marques que c'étoit la verité, mais dont elle ſe ſeroit bien paſſée. Je veux dire que le Duc de Saux ayant voulu recommencer à la careſſer, le charme ſe renouvella ſur toutes les parties de ſon corps, de ſorte qu'il devint perclus de ſes membres. La Marquiſe de Cœuvres, qui étoit une des plus jolies femmes de Paris, crût que c'étoit

c'étoit lui faire affront, & s'en ſentit touchée. Elle ne ſe contenta pas de lui en faire paroître quelque choſe ſur ſon viſage, mais elle lui témoigna encore ſon reſſentiment en ces termes: Je n'ai jamais été gourmande ſur l'article, & ſi vous ſçaviez ce que Monſieur de Cœuvres dit de moi là deſſus, vous verriez bien que ce n'eſt pas ce qui me fait parler. Auſſi ai-je de la peine quelquefois à le ſouffrir, & cela lui fait dire ſouvent, que je ne ſuis pas fille de ma mere, & qu'il faut qu'on m'ait changée en nourice. Cependant quoique ma froideur le doive rebuter, il ne m'a jamais fait l'affront que vous me faites, je ne l'ai jamais vû demeurer en chemin; & il me ſouvient que la premiere nuit de mes nôces . . . . . mais je n'ai garde de vous le dire, je vous ferois trop de honte, cependant c'eſt un Mari & vous êtes un Amant. Mais Dieu quel Amant! un Amant qui n'a pris ce nom là que pour m'abuſer, & qui dés la premiere entrevûë me fait voir quelle confiance je dois avoir en lui. Mais encore vaut-il mieux que je n'aie pas été trompée plus long temps; il y a remede par tout, & je ſçai le parti que je dois prendre. Le Duc de Saux n'étoit gueres honteux de lui-même, toutesfois il le fut à ces reproches, & pria Ma-

dame de Cœuvres de ſe laiſſer voir à découvert, lui aſſurant que cela rétabliroit toutes ſes forces.

C'étoit quelque choſe qu'une promeſſe comme celle-là, & il y en auroit eu à ſa place, qui n'auroient pas heſité à lui accorder ce qu'il demandoit. Mais ſoit qu'elle ſe defiât de ſes beautez cachées, ou qu'elle crût cela fort inutile, elle n'en voulut rien faire; de ſorte que des cette premiere entrevûë ils commencerent a être mécontens l'un de l'autre.

S'étant ſéparez de la ſorte, ils ne prirent pas d'autre rendez-vous ſi-tôt, ce qui deſeſpera Madame de Lionne qui étoit tellement allerte ſur ce qui les regardoit, que le Marquis de Cœuvres n'eût ſçû l'être davantage. Cependant comme ce qu'elle avoit vû ne lui permettoit pas de douter de leur intelligence, elle crut qu'ils étoient encore plus fins qu'elle, & prit un étrange parti là-deſſus. Ce fut de faire avertir le Marquis de Cœuvres de prendre garde à la conduite de ſa femme. C'étoit un ſi pauvre homme, que ce Marquis, qu'il reſolut d'aſſembler ſa famille ſur cette affaire. Tout y fut mandé juſques au grand pere le Maréchal, & comme ſon rang, & ſon âge, lui acqueroient ſans conteſtation la premiere place dans le conſeil, il écouta atten-

attentivement tout ce qu'on dit, sans découvrir la moindre chose de son sentiment. La plûpart furent d'avis qu'il falloit mettre la Marquise en religion, & dirent que c'étoit là ce qu'on devoit attendre d'un mariage si mal assorti : qu'il ne falloit jamais s'encanailler, & que si leur parent avoit épousé une personne de sa condition, il ne seroit pas reduit, comme il étoit maintenant, à demander justice. Quelques-uns rencherirent encore là-dessus, & dirent qu'un méchant arbre ne portoit jamais que méchans de fruits: que la mere aiant fait profession toute sa vie de galanterie ; il falloit bien s'attendre que sa fille lui ressembleroit. Qu'il y avoit déjà assez de P..... dans leur race, sans y mettre encore celle-là : qu'il falloit non seulement la mettre en religion, mais encore lui empêcher de porter jamais le nom de la Maison.

Le bon homme le Maréchal avoit rougi pendant ce discours, & tout ce qu'il y avoit de gens dans la compagnie, qui l'avoient remarqué, avoient crû que c'étoit à cause du ressentiment qu'il en avoit, ou de quelque mal inopiné qui lui étoit venu. Mais on vit bien, lorsqu'on eut cessé de parler, que ce n'étoit rien moins que cela, & l'on n'en put plus douter, si-tôt

qu'on lui eut ouï tenir ce discours : J'enrage corbleu, quand je vous entends parler de la sorte. Vous faites bien les delicats, vous qui ne seriez pas ici, non plus que moi, si nos meres n'avoient forligné. Nous sçavons ce que nous sçavons, mais sçachez que le plus beau de nôtre nez ne vient que d'emprunt, & nous avons en ligne directe, aussi bien qu'en collaterale, tant de sujet de nous loüer des habiles femmes que nous avons dans nôtre Maison, que je m'étonne que vous en vouliez bannir celles qui leur ressemblent. Quand j'ai marié mon petit fils de Cœuvres avec Mademoiselle de Lionne, croyez vous que j'aye consideré, ni qu'elle étoit fille d'un Ministre d'Etat, ni qu'elle avoit du credit ? Ce sont des vûës trop bornées pour un homme de mon âge, & de mon experience, & toute ma pensée a été, qu'étant belle comme elle étoit, elle pourroit faire revivre la grandeur de nôtre Maison, laquelle, comme vous sçavez, tire sa consideration, non pas du côté des mâles, mais du côté des femelles. Si je me suis trompé, ce n'est pas ma faute, mon intention a été bonne en cela, aussi-bien que dans mon mariage avec Mademoiselle de Monicamp. En effet, ma femme étoit assez belle, pour faire nôtre fortune

tune à tous, mais la reputation de ſon frere lui a beaucoup préjudicié. Devant que je l'euſſe épouſée, je ſçai qu'on lui fit une propoſition qui ne lui fut pas agreable, parce qu'elle a l'eſprit tourné du bon côté, & non pas comme ſon frere. Depuis cela il lui eſt encore arrivé la même choſe, mais elle aimeroit mieux mourir, que de ne ſe pas conformer aux ſentimens de la Maiſon où elle eſt entrée. La Maiſon d'Eſtrées pour être voiſine de Villers-coterets, ne s'accommode pas à ſon uſage; nous allons droit à St. Germain, & ſi la Marquiſe de Cœuvres a fait autrement, c'eſt en cela que je me déclare ſon ennemi capital. A-t-elle commerce avec le Chevalier de Lorraine, qu'on la brûle? A-t-elle commerce avec le Chevalier de Châtillon, qu'on la noye? A-t-elle commerce avec le Duc de Luxembourg, qu'on la pende? Et enfin ſi c'eſt de cela qu'on la veut accuſer, on n'a que faire de chercher d'autre bourreau. Mais ſi ce n'eſt que d'avoir recherché les plaiſirs que la nature nous permet, je me declare ſon protecteur. Que tout cela cependant ſe paſſe entre nous, ſans que la Cour en ſoit abbreuvée, les plus courtes folies ſont les meilleures; & nous n'avons que faire que tout le monde rie à nos dépens.

Le commencement de ce diſcours avoit ſcandaliſé toute la compagnie, mais elle trouva tant de bon ſens dans la fin, qu'elle reſolut de s'y conformer. On n'eut pas le tems neanmoins de recueillir les voix, car un Laquai étant venu dire au Maréchal, que Leſle, du Bail, & deux ou trois autres fameux joüeurs de trois dez l'attendoient : il tira ſa reverence, en diſant qu'il tinguoit tout ce qu'ils feroient au préjudice de ſa declaration.

L'Evêque de Laon demeura le preſident du conſeil de guerre, aprés que ſon pere fut ſorti : & comme il étoit tout politique, & qu'il pretendoit que la faveur de Monſieur de Lionne ne lui nuiroit pas à lui faire obtenir le chapeau de Cardinal qu'il a eu depuis, il dit qu'il s'étonnoit extrémement de deux choſes, l'une qu'on fit le procez à ſa niece ſur un ſimple ſoupçon ; l'autre, qu'on médit de ſa famille. Que pour l'un, il falloit que les choſes fuſſent claires comme le jour, avant que d'en venir là ; que pour l'autre, l'on ſçavoit bien que la Maiſon de Lionne s'étoit toûjours diſtinguée parmi les autres Maiſons de Nobleſſe de la Province du Dauphiné. Que la malice qu'on avoit de nier une choſe ſi averée, étoit une preuve aſſez autentique du peu de foi qu'il falloit ajoûter à

tout

tout ce qui se disoit d'ailleurs. Que Madame de Cœuvres étoit trop belle pour ne pas avoir des adorateurs, mais qu'elle étoit trop sage, pour répondre à leur passion. Que tant qu'il avoit été à Paris, il lui avoit tenu assez bonne compagnie, pour remarquer s'il y eût eu quelque dereglement dans sa conduite, mais qu'il ne lui avoit jamais reconnu que des sentimens, dont toute sa famille devoit être contente. Qu'il y alloit prendre garde encore de plus prés, & que tant que les negociations où il étoit appellé, lui permettroient de demeurer auprés d'elle, il s'y attacheroit tellement, qu'il en pourroit répondre mieux que personne.

Le Marquis de Cœuvres se crut obligé de le remercier de la peine qu'il vouloit bien se donner, & en lui faisant son compliment, il lui dit qu'on voyoit bien peu d'oncles prendre les choses si fort à cœur, qu'il faisoit. Mais il fut le seul de la compagnie, qui ne penetrât pas son dessein. Le bon Prelat étoit devenu amoureux de sa niece, & comme il n'avoit pas le tems de filler le parfait amour, il avoit resolu de lui faire valoir ce service, & d'en demander une prompte recompense. En effet, l'assemblée ne fût pas plûtôt rompuë, qu'il fut trouver la Marquise, & la prévenant

venant par un regard, qui découvroit aſſez quelle en étoit la ſource, pour peu qu'elle y eût pris garde : je ne ſçai, Madame, lui dit-il, ſi vous ne vous êtes point déjà apperçûë de l'extrême paſſion que j'ai pour vous. Si je vous en avois parlé dès le moment que je l'ai ſentie, ç'auroit été dès le premier jour que je vous ai vûë ; mais ces ſortes de declarations n'appartiennent qu'à des étourdis, & j'ai toûjours crû pour moi, qu'avant que d'en venir là, il falloit avoir prévenu la perſonne par quelque ſervice conſiderable. Si vous avez bien remarqué mon procedé, je n'ai gueres laiſſé paſſer d'occaſion ſans le faire : cependant ç'a toûjours été ſi peu de choſe, en comparaiſon de ce que j'aurois voulu, que je n'ai pas eu la hardieſſe de me découvrir juſques ici. Aujourd'hui les choſes changent de face, je viens de reduire dans le devoir une famille qui ſe déchainoit contre vous, & qui ne parloit pas moins que de vous envoyer en religion. Je ſçai bien, Madame, qu'on ne vous rendoit pas juſtice ; mais enfin c'en étoit fait, ſi je n'euſſe pris vôtre parti. Cela meriteroit quelque recompenſe pour un autre, mais pour moi, je ſerai toûjours trop ſatisfait ſi vous me permettez ſeulement de vous voir, & de vous aimer.

La

La Maquiſe de Cœuvres avoit été tellement étonnée de ſa declaration, qu'elle avoit eu peine à croire ce qu'elle entendoit. Mais comme elle étoit ſur le point de lui témoigner ſon reſſentiment, ce qu'il lui venoit de dire d'ailleurs la ſurprit ſi fort, qu'elle oublia tout le reſte, pour lui demander ce qu'elle avoit fait, pour être ſi mal-traitée. Je ne vous le puis dire, Madame, lui répondit l'Evêque, ſi ce n'eſt que vôtre mari eſt jaloux. Il ne ſpecifie rien cependant de particulier, & tout ce que je puis comprendre, c'eſt que vous avez quelqu'un qui vous veut du mal, & qui vous a deſſervie auprés de lui. Mais n'apprehendez rien, il ſe repoſe maintenant ſur tout ce que je lui dirai de vôtre conduite, & je me ſuis chargé de vous éclairer de ſi pres, que rien n'échapera à ma penetration. Là-deſſus il lui fit le détail de tout ce qui s'étoit paſſé dans l'aſſemblée, à la reſerve neanmoins de ce qu'avoit dit le bon homme le Maréchal : car il vouloit que ce fût à lui ſeul qu'elle eût de l'obligation de l'avoir tirée d'affaire.

La Marquiſe fut ravie qu'on n'eût rien découvert de ſon intrigue, c'eſt pourquoi ſe tenant bien forte : je ſuis bien malheureuſe, Monſieur, dit-elle, de me voir accuſée injuſtement, & quoique je ne veüille

pas

pas nier que je ne vous sois obligée, vous me permettrez neanmoins de vous dire, que vous effacez bien tôt cette obligation par vôtre procedé. Vous devriez vous ressouvenir de vôtre caractere, & de ce que nous sommes, si vous ne vouliez par vous ressouvenir de ma vertu, & de ce que je dois à mon mari. Mais je vois bien ce que c'est; les contes qu'on a faits de moi, vous ont donné cette audace, & j'aurois encore lieu de vous estimer, si vous n'aviez crû, qu'aiant déjà quelque penchant au crime, j'aurois moins d'horreur pour celui que vous me proposez. Je ne vous propose rien de criminel, répondit aussi tôt l'Evêque, & vous avez tort de m'en accuser. Mais que demandez vous donc, lui dit Madame de Cœuvres? Que vous souffriez seulement que je vous adore, repliqua l'Evêque, & que je cherche toutes les occasions de vous rendre service. Quoi donc, lui répondit-elle, vous traitez de bagatelle qu'un Evêque aime une femme mariée, & qu'un oncle tâche de seduire sa niece; Croiez moi, si j'ai quelque cas à consulter vous ne serez jamais mon casuiste. Cependant obligez moi, non pas de ne me voir jamais, puisqu'il n'est pas en mon pouvoir de l'empêcher, mais de ne me tenir jamais de tels discours; car je n'aurois peut-être pas assez de discretion pour le cacher à Monsieur de Cœuvres. Ces

Ces paroles furent un coup de foudre pour cet Evêque, & quelque eſprit qu'il eût, il demeura ſi court, qu'il ne put dire un ſeul mot. Un pauvre malheureux Preſtolet, qui ſollicitoit un demiſtoire depuis long-temps, s'étant preſenté à lui un moment aprés, eſſuia tout ſon chagrin. Il lui dit mille choſes fâcheuſes, & ſes gens, qui ne l'avoient jamais vû de ſi méchante humeur, ne ſçûrent à quoi attribuër un ſi grand changement. Cependant ils eurent eux mêmes à ſouffrir de ce qui lui étoit arrivé : quand il fut à table, il trouva tout ſi mauvais, qu'il demanda ſi on le vouloit empoiſonner. Enfin s'il eût oſé, il auroit battu tout le monde. Son amour ne s'éteignit pas pour cela, au contraire il augmanta par la difficulté ; mais n'oſant plus rien dire à la Marquiſe, de la maniere qu'il en avoit été reçû, il reſolut de veiller de ſi prés à ſa conduite, qu'il lui fit faire par crainte, ce qu'il n'avoit pû lui faire faire par amour.

Cet Argus, malgré tous ſes yeux, ne put rien découvrir de quelques jours, & quoique le Duc de Saux vînt à toute heure dans la maiſon, comme on le croyoit bien avec Madame de Lionne, & qu'il la demandoit le plus ſouvent, il prit ſi bien le change, que ce fut celui qu'il ſoupçonna

le

le moins. Cependant comme il est difficile de tromper long-tems un Amant, l'Evêque s'imagina bien-tôt que Madame de Lionne ne servoit que de pretexte, & que la Marquise recevoit ses offrandes. Le Duc de Saux qui n'avoit pas encore trouvé moyen de se raccommoder avec elle, en cherchoit toutes les occasions. C'étoit pour cela qu'il venoit si souvent voir la mere, & comme il connoissoit le caractere de son esprit, & les necessitez de son temperament: Madame, lui dit-il, dés la premiere fois qu'il la revir, voici un criminel que se vient justifier devant vous, & quoi que j'aie à mon tour à vous accuser, comme c'est moi qui ai fait la premiere faute, il est bien juste que je calme vôtre ressentiment, pour rendre le mien legitime. Dequoi vous plaignez vous, Monsieur, lui répondit elle, est-ce de m'avoir trouvée avec Monsieur de Fiesque? Quel interêt y prenez vous, & aprés ce que j'ai vû, voulez vous encore vous mocquer de moi? Le Duc de Saux croyant qu'elle vouloit lui reprocher son impuissance, je n'ai rien à dire, Madame, lui dit il, & je vous ai déjà avoüé que j'étois le plus criminel de tous les hommes. Mais à tout peché misericorde, & me voici tout prêt à reparer ma faute. A ces mots il se mit en état de faire

faire ce qu'il diſoit, mais quoique Madame de Lionne n'eût jamais refuſé perſonne ſur l'article, elle lui dit d'un air mépriſant qu'il ſe méprenoit, & qu'elle n'étoit pas Madame de Cœuvres. Que voulez vous dire, Madame, répondit le Duc de Saux, en s'arrêtant, & pourquoi citer ici une femme qui ne ſonge pas à nous, & à qui nous ne devrions pas ſonger auſſi ? Me prenez vous pour une bête, lui dit Madame de Lionne, & ne la vis je pas entrer moi même l'autre jour avec vous ? Quoique le carroſſe fut maſqué auſſi bien que vos laquais, ne la ſuivis je pas juſques à la porte des Tuilleries, & cela m'empêcha t-il de démêler toute l'intrigue ? Vous l'avez vûë, Madame, lui dit le Duc de Saux, d'un air reſolu. Oui, Monſieur, répondit Madame Lionne, d'un même air, & de mes propres yeux. Eh bien, Madame, lui dit il d'un grand ſerieux, en lui tendant la main, frappez là, nous n'avons rien à nous reprocher l'un & l'autre, & j'ai vû auſſi bien que vous, des choſes dont il n'eſt pas beſoin de rappeller la memoire. Ne vous ſouvenez plus de l'avanture du caroſſe, j'oublierai celle du cabinet. Qu'en dites vous, & n'eſt ce pas là ſe mettre à la raiſon ? Cet entretien parut trop cavalier à la Dame pour lui accorder aucune faveur,

& continuant de ſe picoter l'un & l'autre, ils ſe ſeparerent ſi chagrins, qu'ils crurent tous deux n'avoir jamais rien à ſe demander. Le Duc de Saux s'en étant retourné chez lui, n'y fut pas un quart d'heure, qu'il reçût ce billet de la Marquiſe de Cœuvres.

Lettre de Madame de Cœuvres au Duc de Saux.

T'Avois deſſein, il n'y a qu'une heure ou deux, d'envoyer ſçavoir comment vous vous portiez de vôtre paralyſie, mais je vous ai vû monter ſi gayement dans vôtre carroſſe, en ſortant de chez Madame de Lionne, que j'ay crû qu'il ſeroit inutile de vous envoyer faire mon compliment. Une autre que moi s'étonneroit qu'elle eût fait ce miracle, apres avoir eſſayé inutilement d'en venir à bout; mais je vois bien ce que c'eſt, je n'ai pas l'experience qu'elle a en beaucoup d'accez auprés des Saints, de quoi je ne me vante pas. Mandez moi ſi elle à découvert la chaſſe pour cela, & ſi vous avez eu beaucoup de devotion pour les reliques.

Le Duc de Saux ne fut point ſurpris de la guerre qu'elle lui faiſoit. Cependant comme le Comte de Tallard étoit à la cam-

campagne depuis quelques jours, que Louiſon d'Arquin étoit malade pour avoir été trop devote, & qu'enfin il ſe ſentoit d'humeur à ne pas demeurer plus long-temps ſans compagnie, il lui fit cette réponſe:

Lettre du Duc de Saux à Madame de Cœuvres.

SI j'ai été chez Madame de Lionne, ce n'étoit que pour vous y voir; mais les perſonnes comme vous, ne ſe mettent pas à tout les jours, & il ſuffit qu'elles ſçachent qu'on meure pour elles, pour prendre plaiſir à la mort d'un malheureux. Je vous cherche depuis mon malheur, pour vous dire, qu'il n'y a que vous qui me puiſſiez guerir; ſi vous en voulez faire l'experience ſur les deux heures aprés minuit, je ſçai un ſecret infaillible, de me rendre à la porte de vôtre appartement. Vous ſçavez que vous ne riſquez rien, vôtre époux ne devant revenir de Verſailles que demain au ſoir. Pour peu que vous aimiez ma ſanté, vous accepterez le parti; vous ſçavez qu'un vieux mal eſt dangereux, & ſi vous laiſſez davantage enraciner le mien, prenez garde qu'il ne devienne incurable.

Madame de Cœuvres n'étoit pas ſi fâchée

chée qu'un offre comme celle là n'appaisat sa colere. C'est pourquoi elle dit à celui qui lui avoit donné cette lettre, qu'il n'avoit qu'à venir. Cependant celui-ci s'en étant retourné à l'Hôtel de Lédiguieres, ne prit pas garde que l'Evêque de Laon étoit entré dans le cabinet du Duc de Saux, où il écrivoit une lettre, & lui cria dés la porte : Bonne nouvelle, bonne nouvelle ! Le Duc de Saux lui fit signe des yeux de ne rien dire, mais c'en étoit assez pour cet Evêque, qui étoit allerte, & qui redoubla ses soupçons, quand il vit que celui qui avoit parlé, étoit l'agent d'amour du Duc. Il ne pût pourtant asseoir aucun jugement, mais comme il se doutoit, que c'étoit quelque rendez vous pour la nuit suivante, il resolut de faire si bonne garde, qu'il pût reconnoître, si sa niece n'y avoit point de part. Car comme j'ay dit cy-devant, il s'étoit déjà douté de la verité, & cela parce que ce Duc, qui étoit l'indiscretion même, avoit lâché des paroles devant lui, qui lui faisoit connoître, qu'il n'avoit pas assez d'estime pour Madame de Lionne, pour lui rendre tant de visites. Ayant quité le Duc, il eût beaucoup d'impatience que la nuit ne fut venuë : & quoique le plus grand déplaisir qui lui pût arriver, fut de voir ce qu'il cherchoit, toutefois

toutefois ſon unique eſperance fut qu'il decouvriroit bien tôt tout le myſtere. L'heure qu'il ſouhaitoit étant enfin arrivée, il fit le pied de gruë autour de l'Hôtel de Lionne ; & pour ne ſe point tromper, dés qu'il paſſoit quelqu'un, il l'alloit regarder ſous le nez. Cela n'étoit pas trop beau pour un Evéque, & encore pour lui qui faiſoit tant le ſerieux ; mais il avoit eu ſoin d'en ôter le ſcandale, s'étant défait de ſa croix, & ayant couvert ſa couronne d'une grande perruque ; tellement que comme il avoit l'épée au côté, on l'eût pris pour un Cavalier d'importance.

Voilà dequoi l'amour étoit cauſe ; mais ce n'étoit pas dans ſa tête ſeule qu'il rouloit, & le bon homme Mr. de Lionne, malgré toutes ſes occupations, & ſon âge, qui étoit déjà avancé, n'en étoit pas plus exempt que les autres. Soit qu'il ſoit impoſſible à un homme de ſe paſſer de femme, ou qu'il crût faire enrager la ſienne en faiſant une Maîtreſſe, il en avoit une qui étoit la femme d'un bon bourgeois ; & pendant qu'il avoit donné à ſon Mari un emploi qui l'éloignoit de ſa maiſon, il ſe délaſſoit avec elle des grandes affaires, dont le Roi ſe repoſoit ſur lui. Il arriva que ce ſoir même il venoit de la quitter, & comme il s'en revenoit tout ſeul à pied

avec

avec un valet de chambre, de qui il se servoit dans son amour, l'Evêque, qui croioit que tout le monde dût être le Duc de Saux, s'en fut à lui pour le regarder sous le nez, & le valet de chambre de Mr. de Lionne, qui craignoit que ce ne fut un voleur, lui appuia en même tems sur le ventre un pistolet qu'il tenoit sous son manteau. L'Evêque, dont le métier n'étoit pas d'être brave, dit à ce valet de chambre, qu'il prit de son côté pour un voleur, de ne le pas tuër, & que s'il ne faloit que lui donner la bourse, il étoit prêt de le faire. Comme il étoit tous les jours chez Mr. de Lionne, sa voix fut aussi-tôt reconnuë du Maître, & du valet; si bien que ce dernier tout surpris, lui répondit aussi-tôt qu'il n'avoit rien à craindre, & que c'étoit Mr. de Lionne. Mr. de Lionne qui vouloit se cacher, fut faché que son valet de chambre l'eût découvert par son imprudence; mais comme la chose étoit faite, & qu'il avoit aussi reconnu la voix de l'Evêque, il prit la parole, & lui demanda par quelle avanture il s'étoit déguisé comme il étoit. Le bon Prelat fut au desespoir de cette rencontre, & quoiqu'il passat pour avoir l'esprit present en toutes choses, il fut fort embarrassé. S'il eût pû s'esquiuer il l'auroit fait volontiers, mais Mr.

Mr. de Lionne, & son valet de chambre avoient reconnu son visage, aussi bien que sa voix, malgré le déguisement ; & le dernier lui demandoit déjà pardon de lui avoir presenté le pistolet, lui disant qu'il n'étoit pas si criminel, personne ne le pouvant reconnoître en l'état qu'il étoit.

Ces excuses donnerent le tems au bon Prelat de prendre son parti, & ayant avoüé une partie de la verité à M. de Lionne, c'est à dire qu'il étoit là pour prendre garde, si le Duc de Saux ne viendroit point, qu'il soupçonnoit de vouloir débaucher la Marquise de Cœuvres, il lui tût l'autre, qui étoit pourtant la veritable cause de la peine qu'il se donnoit. Mr. de Lionne qui connoissoit la foiblesse humaine, & qui par consequent croyoit sa fille capable de tout, loüa son zele, & s'offrit de faire le pied de grüe avec lui. Cependant il envoya toûjours devant son valet de chambre, à qui l'Evêque n'avoit pas jugé à propos de découvrir le secret, aiant parlé exprés tout bas à l'oreille de son Maître. Ils se separerent tous deux pour mieux découvrir les allans & les venans; mais leurs peines auroient été inutiles, si le valet de chambre qui étoit curieux de son naturel, n'eût veillé de son côté, pour voir ce que tout cela vouloit dire.

Comme il avoit les yeux allerte de toutes parts, il vit qu'un homme eſcaladoit les murailles du jardin, ce que les ſentinelles ne purent voir, pour être d'un autre côté. De là il le vit entrer par une fenêtre qui répondit ſur le parterre, qu'on lui tenoit ouverte, aprés quoi ayant diſparu, ce lui fut un ſujet d'une profonde meditation. En effet, comme il ſe doutoit bien qu'il falloit qu'il y eût de l'amour ſur le jeu, & qu'il ne pouvoit l'appliquer qu'à ſa Maîtreſſe, où à la fille du logis; il étoit incertain s'il en aller avertir ſon Maître à qui il ne devoit ſçavoit ſi ſon avis ſeroit agreable ou non. Pendant qu'il raiſonnoit en lui même ſur ce qu'il devoit faire, le Duc de Saux, qui étoit entré, tâchoit de ſe couler dans l'appartement de la Marquiſe de Cœuvres, qui n'étoit pas éloigné de là. Mais il ſe ſentit tout d'un coup arrêté par le bras, & celles qui l'arrêtoit étoit Madame de Lionne, qui avoit donné rendez vous au Comte de Fieſque, & qui croyoit que c'étoit lui: Eſt ce toi, lui dit-elle en même tems, mon cher Comte? hé que tu as tardé à venir!

Le Duc de Saux, qui reconnoſſoit bien la voix de Madame de Lionne, garda le ſilence; ce qui la ſurprit, craignant qu'elle ne ſe fut mépriſe. Pour s'en éclaircir elle

elle lui jetta ses bras au col, & ayant senti qu'il étoit plus gros, & plus gras que son ami, elle fit un grand cri, qui auroit réveillé toute la maison, si chacun, à la reserve du valet de chambre, n'eût été enseveli dans un profond sommeil. Le Duc de Saux, qui avoit peur que son imprudence ne leur fit des affaires à tous deux, prit alors le parti de rompre le silence, ce qu'il fit en ces termes, mais le plus bas qu'il lui fut possible: à quoi pensez vous. Madame, lui dit-il, & n'avez vous pas le jugement de voir, que vous vous allez perdre? S'il n'y avoit que mon interêt qui me fit parler, je ne dirois rien, & me tirerois d'affaire comme je pourrois; mais que dirai vôtre Mari, & quelque excuse que vous puissiez chercher, ne croira-t-il pas que c'est vous, qui m'avez fait venir ici?

Ces paroles, & cette voix qu'il lui fut facile de reconnoître, firent faire reflexion à Madame de Lionne qu'il avoit raison. Quoi c'est donc vous, Monsieur le Duc, lui dit-elle, & que venez vous chercher ici? Je ne vous mentirai point, Madame, lui dit il, je ne vous cherchois pas, non plus que ce n'étoit pas moi que vous cherchiez: c'est pourquoi si vous m'en croyez, vous me laisserez continuër mon avanture, de peur que je n'interrompe la

vôtre; & voilà comme entre gens comme nous, il faut vivre dans le ſiecle où nous ſommes. La propoſition étoit fort honnête, & fort raiſonnable, comme il eſt aiſé de juger; mais ſoit qu'il y eût déjà long tems qu'elle eût envie de tâter de lui, ou que le tems du rendez vous du Comte de Fieſque étant paſſé, il lui fut inſupportable de paſſer la nuit toute ſeule, pendant que ſa fille la paſſeroit en compagnie, Non, non, Mr. le Duc, lui dit-elle, cela n'ira pas comme vous le penſez, je ſçai que c'eſt à ma fille que vous en voulez, mais ne lui en déplaiſe, ni à vous, je profiterai de l'occaſion, puiſqu'elle s'offre ſans que j'y penſe. Apparemment le charme du Polville eſt paſſé, & il faut que vous m'en donniez des marques tout à l'heure.

A ces mots, qui ſe diſoient le plus bas qu'elle pouvoit, de peur que quelqu'un ne l'écoutât, elle voulut l'amener dans ſa chambre. Mais lui, qui ne pouvoit conſentir au change: Ah Madame, lui dit il, en ſe faiſant tirer de force, j'ai promis à Madame de Cœuvres, que je l'irois trouver, je ne puis lui manquer de parole, & permettez du moins, que je m'aille dégager d'avec elle, aprés quoi je vous promets de vous donner toute ſorte de contentement. La Dame ne fut pas ſi credule, qu'elle

qu'elle se voulut fier à lui ; comme elle avoit éprouvé ses forces, & qu'elle sçavoit qu'elles n'étoient pas suffisantes pour toutes deux, elle ne voulut jamais souffrir qu'il la quittat, mais lui de son côté s'étant obstiné à n'en rien demorde, elle proposa un milieu à cela, qui fut d'aller querir elle même sa fille. Il accepta sa proposition, ne se pouvant tirer autrement de ses mains. Mais avant qu'elle y allât, elle le conduisit dans sa chambre, où elle l'obligea de se mettre au lit, lui disant qu'elle alloit amener sa fille, & qu'il coucheroit entre deux. Si le scrupule eût été grand chez le Duc de Saux, une pateille proposition étoit capable de l'effrayer, mais les gens de Cour n'ayant peur de rien, il lui fit réponse qu'il les attendroit de pied ferme, & qu'il y avoit long tems qu'il n'avoit mis du Polvisle. La Dame étoit si pressée de ses necessitez, qu'elle eût vû volontiers à l'heure même s'il lui disoit vrai ou non ; mais lui n'en étant pas d'accord, il lui falut aller querir sa fille, qui attendoit le Duc en bonne devotion. Ainsi elle ne fut point surprise d'entendre marcher dans son antichambre, mais quand au lieu de lui, elle vit sa mere, elle le fut beaucoup. Si Madame de Lionne n'eût pas craint de perdre le tems, elle lui auroit demandé volontiers, pourquoi elle veilloit

ſi tard, & ſi c'étoit ſon mari qu'elle attendoit; mais lui étant extremement, cher elle ne lui fit point de queſtions inutiles. En effet, tout ſon compliment aboutit, qu'elle vint dans ſa chambre, & quelle avoit quelque choſe de conſequence à lui apprendre.

Quoique ce compliment fut poſitif, Madame de Cœuvres, qui apprehendoit de manquer ſon rendez vous, chercha à s'en excuſer; mais ſa mere lui ayant dit encore une fois la même choſe, & même y ayant ajoûté, que c'étoit pour ſon bien, elle ſe conforma à ſa volonté. Ce ne fut pas cependant ſans une crainte extraordinaire, ne pouvant s'imaginer autre choſe ſinon que ſes affaires étoient découvertes, & que c'étoit ſans doute quelque avis qu'elle avoit à lui donner touchant ſa conduite. Cette penſée, joint à cela l'heure induë qu'il étoit, l'ayant fait marcher ſans dire une ſeule parole, elles arriverent dans la chambre, où la marquiſe de Cœuvres fut grandement ſurpriſe de trouver le Duc de Saux au lit. Cependant elle entra en même tems dans une furieuſe colere contre lui, croyant qu'il l'avoit ſacrifiée, & elle alloit un peu décharger ſa bile, quand Madame de Lionne, qui voyoit que la nuit s'avançoit, & qui n'en vouloit pas perdre

perdre les reſtes inutilement, lui dit le plus ſuccintement qu'il lui fut poſſible, comme elle avoit trouvé le Duc, & de quoi ils étoient convenus enſemble. Cela appaiſa un peu la colere de la jeune Dame, & quoi qu'elle fut fâchée d'être obligée de faire part à ſa mere, d'une choſe à quoi elle s'étoit attenduë toute ſeule, elle l'aima neanmoins encore mieux, que ſi le Duc lui eût fait une infidelité. Cependant elle fit beaucoup de façons, devant que de ſe reſoudre à accepter le parti qu'on lui propoſoit; mais Madame de Lionne qui voyoit que cela lui faiſoit perdre du temps, l'ayant menacée de la perdre, ſi elle n'obeiſſoit, & le Duc de Saux l'en conjurant d'un autre côté, elle ſe deshabilla moitié par obéiſſance, moitié parce qu'elle eut déjà voulu être au lit. Madame de Lionne en fit autant de ſon côté, & comme elles ſçavoient bien toutes deux qu'il leur devoit arriver cette nuit là une bonne fortune, elles s'étoient munies d'un habit fort aiſé à ôter, tellement que cela fut bien tôt fait. On eût dit même qu'on auroit promis quelque grande recompenſe à celle qui ſe ſeroit deshabillée la premiere, tant elles paroiſſoient preſſées.

Pendant que cela ſe paſſoit, l'Evêque, & Mr. de Lionne faiſoient toûjours le

pied de gruë, mais beaucoup plus inquiets l'un que l'autre. Car quoi que Mr. de Lionne fut homme d'honneur, & que l'infamie dont l'Evêque l'avoit averti lui donnât quelque allarme, ce n'étoit rien toutefois en comparaiſon de celle que celui-ci reſſentoit par ſa jalouſie. Toutes les penſées qu'il avoit rouloient ſur la vengeance, & s'il eut été auſſi bien homme d'épée, qu'homme d'Egliſe, le Duc de Saux ne ſeroit jamais mort que de ſa main. Comme Mr. de Lionne ſe tenoit loin de lui, par les raiſons que j'ai dites ci-devant, cela lui donnoit moyen de s'entretenir dans ſes penſées qui le flattoient tantôt, & tantôt le deſeſperoient; mais comme il y étoit plongé le plus avant, Mr. de Lionne qui venoit d'être averti par ſon valet de chambre de ce qu'il avoit vû, le releva de ſentinelle, lui diſant que ces ſoupçons étoient bien fondez, & qu'un homme étoit entré dans ſa maiſon. Mor... lui dit en même tems l'Evêque, en jurant, quoi vous demeurez ſi tranquille aprés un tel avis, comme ſi l'affront ne vous regardoit pas auſſi bien que moi. Ce fut là la reponce qu'il fit à Mr. de Lionne, aprés quoi il demanda au valet de chambre ce qu'il avoit vû. Celui-ci l'aiant inſtruit de la plus grande partie de ce que je viens de dire, il demanda pour une ſeconde

conde fois à Mr. de Lionne, s'il laiſſeroit une injure comme celle-là impunie. J'en ſuis d'avis, lui répondit froidement Mr. de Lionne, il faut que ce ſoit ma femme, ou ma fille, & le moindre éclat que je ferois nous perdroit tous de reputation. Il vaut mieux que la choſe demeure entre nous trois, je connois la diſcretion de mon valet de chambre, & je réponds de ſon ſecret. Mr. de Lionne ne pouvoit prendre dans le fonds un meilleur parti; mais l'Evêque qui prenoit feu à chaque parole, Mor..... lui dit-il, jurant encore une fois, comme un chartier, vous n'avez que ce que vous meritez, puiſque vous voiez ſi tranquilement votre infamie. Mais pour moi il ne ſera pas dit que je la ſouffre, ſans me remuer, & comme je croi que la choſe regarde ma niéce auſſi bien que vôtre femme, vous trouverez bon que je n'aie pas la même tranquilité. A ces mots, il dit au valet de chambre, qui pour les intrigues amoureuſes de ſon Maître, avoit la clef d'une fauſſe porte, de la lui venir ouvrir, & Mr. de Lionne ſe ſentant piqué d'honneur, le ſuivit par complaiſance plûtôt que par inclination.

Comme le valet de chambre, aprés avoir vû monter le Duc de Saux par deſſus la muraille, avoit épié ce qu'il étoit deve-

nu, il avoit remarqué le manege des deux Dames, & ſçachant dans quelle chambre elles étoient poſitivement, il y mena ſon Maître & l'Evêque, aprés que Mr. de Lionne, qui avoit une double clef de tous ſes appartemens, l'eut ouverte. Le Duc de Saux, & nos deux Dames étoient ſi bien occupez de leurs affaires qu'ils n'entendirent pas ouvrir la porte, tellement qu'ils ſe trouverent pris, pour ainſi dire comme dans un bled. Madame de Lionne ſe jetta aux pieds de ſon mari, & le conjura de lui pardonner, lui faiſant mille belles promeſſes, de n'y retourner de ſa vie. La Marquiſe de Cœuvres, qui n'étoit pas moins confuſe, ne ſçavoit que dire de ſon côté, neanmoins s'étant approchée de l'oreille de l'Evêque, qui vouloit que l'on tuât tout; ne me perdez pas de reputation, lui dit-elle, & pourvû que vous appaiſiez mon pere, & que vous cachiez la choſe à mon mari, je vous promets de n'en être pas ingrate. Mr. de Lionne étoit ſi étonné pour la nouveauté du fait, qu'il ne diſoit pas une ſeule parole. Il avoit bien crû être cocu, mais d'avoir trouvé un homme couché entre la mere & la fille, s'étoit quelque choſe de ſi étrange pour lui, qu'il n'auroit pas été plus étonné, quand les cornes lui fuſſent venuës à la

tête.

tête. Tout ce qu'il pût dire, fut ce peu de paroles, malheureuſe femme? malheureuſe fille? A quoi elles n'eurent garde de répondre.

Cependant l'Evêque s'étoit grandement appaiſé par les promeſſes qui lui avoient été faites, & comme il deſiroit d'en voir l'effet à l'heure même: Je croi que vous aviez raiſon, dit il froidement à Mr. de Lionne, quand vous vouliez que nous n'approfondiſſions pas davantage nôtre infamie. Le moins de bruit qu'on peut faire dans ces ſortes de choſes, eſt toûjours le meilleur, comme vous me diſiez fort bien, & ſi vous m'en croyez, nous en demeurerons là. Il nous doit ſuffire de ſçavoir ce que nous ſçavons, ſans en abbreuver le public. Cet avis étant du goût de Mr. de Lionne fut ſuivi, tellement qu'ils congedierent le Duc de Saux, qui tout brave qu'il étoit; fut ravi de ſe voir hors de leurs mains. Aprés cela, l'Evêque ſous pretexte d'aller faire une correction à ſa niece, la mena dans ſa chambre, où l'ayant ſommée de lui tenir parole, elle ne l'oſa refuſer, de peur qu'il ne la perdît auprés de ſon Mari & de toute ſa famille. En ayant obtenu ce qu'il deſiroit, comme il ne pouvoit ignorer qu'elle ne l'avoit fait que par crainte, il eût peur qu'elle ne re-

retournât à ses premieres affections, si bien que pour la depaïser, il fit ensorte que son Mari l'envoya dans ses terres, qui étoient voisines de son Evêché. Cela produisit un bon effet, car il fit une residence plus exacte qu'il n'avoit fait encore dans son Diocese. Ce petit commerce dura un an ou deux; mais des intrigues d'Etat l'ayant appellé hors du Royaume, l'ambition prit la place de l'amour, & finit un inceste, à quoi la Marquise ne s'étoit abandonnée, qu'à son corps deffendant.

Pour ce qui est de Madame de Lionne, son Mari ne la pouvant plus souffrir devant ses yeux, la mit en religion, ce qui donna lieu de causer au public, qui ne douta point neanmoins, que ce ne fut pour quelque amourette. Car la Dame avoit la reputation d'être fragile, en quoi certes l'on ne se trompoit pas. Cependant comme chacun étoit en peine de sçavoir au vrai, tous les tenans, & tous les aboutissans, le Duc de Saux prit soin de les apprendre. Il publia lui-même son avanture, & quoiqu'il crût bien que cela ne lui donneroit pas bonne reputation, il aima mieux passer pour indiscret, que de se priver du plaisir de parler. Le bruit s'en étant repandu dans Paris, on trouva cette avan-

avanture si rare, que ce fut le sujet de tout l'entretien pendant quelques jours, & cela donna lieu à un homme de la Cour de faire ces deux couplets de chanson, sur le même air qu'étoient faits ceux touchant le Polville.

Un jour de Lionne, dit-on,
Trouva de Saux en calleçon,
Qui portoit son sac & ses quilles,
Sans apprehender le holà,
Pour du Polville,
Il n'en avoit point ce jour-là.

D'abord il voulut faire gilles, (bis)
Mais elle l'arrêtant en couroux
Lui dit, pourquoi fuyez vous,
Si vous cherchez ma fille,
Profitons du rendez vous:
Mais accordons nous,
Faisons cocu mon époux,
Et puis je la laisse à vous,
Mais accordons nous,
Je suis mere facile,
Profitons du rendez-vous.

Ainsi finit l'intrigue du Duc de Saux, & de Madame de Lionne, & de sa fille. Pour ce qui est de Mr. de Lionne, il mit sa femme en religion, & conçût tant de

regret

regret de ce qu'il avoit vû qu'il en mourut bien-tôt aprés. Elle ne fut pas fachée de ſa mort, mais elle eſt devenuë ſi vieille, & ſi couperoſée, qu'elle eſt obligée maintenant de ſe contenter du Comte de Fieſque, que la neceſſité oblige de ſon côté de paſſer par deſſus beaucoup de choſes, qui n'accommoderoient pas un Amant plus delicat. Pour ce qui eſt de ſa fille, ſoit que ſon Mari ait eu quelque avis ſecret de ſon intrigue, ou qu'il ſoit inconſtant de ſon naturel, il ne paroit pas beaucoup s'en ſourcier, ſi bien qu'elle eſt preſque toûjours à la campagne.

FIN.

HISTOIRE
DE LA
MARÉCHALE
DE LA FERTÉ.

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0229
DFG



Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0232
DFG

HISTOIRE
DE LA
MARÉCHALE
DE LA FERTÉ.

CE que je viens de dire de Madame de Lionne est une étrange chute pour une femme qui avoit aspiré au cœur du Roi. Cependant ce n'est rien en comparaison de ce que j'ai à conter de la Maréchale de la Ferté, qui est mon autre héroïne, mais une héroïne illustre, & dont on auroit peine à trouver la pareille, quand on chercheroit dans tout Paris, qui cependant est un lieu merveilleux pour ces sortes de découvertes. Quoiqu'il en soit, elle ne se vit pas plûtôt decheuë des esperances dont j'ai parlé cidessus, qu'elle chercha à s'en consoler ;

ce qui ne lui fut pas bien difficile, puisque celui qui lui fit perdre une si belle idée, fut un homme qui n'en valoit gueres la peine. Elle étoit de bonne race, & le Maréchal de la Ferté en l'épousant avoit été plus hardi, que dans toutes les entreprises de guere qu'il avoit jamais faites. Car il faloit, ou qu'elle eut été changée en nourice, ou qu'elle ressemblat à toutes ses parentes, qui avoient été du métier, en quoi on voyoit un bel exemple dans sa sœur la Comtesse d'Olonne, que Bussi a tâché autant qu'il a pu de rendre fameuse, mais où il n'a perdu que ses peines, la copie qu'il en a faite n'approchant en rien de l'Original. Cette femme, quoique d'une beauté fort mediocre, & beaucoup au dessous de celle de sa sœur, presumoit neanmoins tant d'elle même, qu'elle croyoit que tout le monde dût être enchanté de son merité. Son Mari, le plus brutal homme qui fut jamais, se doutant bien qu'il avoit beaucoup risqué en l'épousant, lui avoit fait un compliment fort Cavalier le lendemain de ses nôces. Corbleu, Madame, lui avoit il dit, vous voilà donc ma femme, & vous ne doutez pas que ce ne vous soit un grand honneur; mais je vous avertis de bonne heure, que si vous avisez de ressembler à vôtre sœur, & à

une

une infinité de vos parentes qui ne valent rien, vous y trouverez vôtre perte. La Dame qui avoit pris sa brutalité de la nuit pour un excès d'amour, fut detrompée par ces paroles, & comme il passoit dans le monde, pour n'y avoir point de raillerie à faire avec lui, elle se contint que que tems, mais non pas sans faire grande violence à son temperament.

Les emplois qu'il avoit à la guerre, & qui l'éloignoient d'elle une grande partie de l'année, lui donnoient cependant beau jour pour le tromper. Mais il y avoit pourvû, laissant des gens auprés d'elle qui l'observoient si exactement, qu'elle ne pouvoit faire un pas sans qu'il en fut averti. Il lui avoit défendu en partant de voir la Comtesse d'Olonne, craignant qu'une si méchante compagnie, joint à cela son temperament, dont il avoit reconnu les necessitez dans le particulier, n'aidât beaucoup à la corrompre. La Comtesse qui sçavoit cette défense, lui en vouloit un mal à mourir, pretendant que cela la decrioit plus dans le monde, que sa conduite. Et comme la vengeance est ordinairement le peché mignon des Dames, elle n'eut point de repos, qu'elle ne l'eût rendu semblable à son mari, c'est à dire; qu'elle ne lui eût fait porter des cornes. Pour cet effet, s'étant

tant ouverte au Marquis de Beuvron qui l'aimoit, elle l'excita à lui rendre ce service, esperant que comme il étoit bien-fait, & qu'il avoit de l'esprit, il lui seroit facile de supplanter un jaloux, & qui n'avoit pû plaire à sa sœur, que parce qu'il avoit fait sa fotune.

Le Marquis de Beuvron ressembloit au Duc de Saux, & il n'étoit pas assez scrupuleux pour apprehender l'inceste qui lui étoit proposé, supposé que la Dame lui eût plu; mais s'imaginant que la proposition qui lui étoit faite, n'étoit à autre fin que de l'éloigner, & de donner beau jeu au Duc de Candale, dont il commençoit à devenir jaloux, il la reçût si mal, que la Comtesse d'Olonne vit bien qu'il falloit qu'elle s'adressât à un autre si elle vouloit réüssir dans son projet.

De se fier à un inconnu dans une affaire si delicate, c'est à dire, à un homme sur qui elle ne pût pas conter absolument, c'étoit risquer beaucoup, puisque c'étoit mettre son honneur en compromis, & faire dire des choses qui n'auroient pas été fort agreables. Cependant comme elle ne s'étoit pas encore abandonnée à ce nombre infini des gens, comme elle a fait depuis, elle fut fort embarrassée sur qui faire tomber son choix. Enfin, aprés y avoir bien pensé,

penſé, ce fut ſur ſon mari, en qui elle crut avoir remarqué autrefois quelques regards pour ſa ſœur, qui n'étoient pas tout-à fait indifferens, & à qui d'ailleurs elle ſe croyoit obligée en bonne politique de donner de l'occupation, afin qu'il ne prît pas garde de ſi prés à ſes affaires. Elle ne ſe trompoit pas dans ce qu'elle avoit cru connoître de ſes ſentimens, il l'auroit volontiers changée pour la Maréchale, en quoi neanmoins il n'auroit pas beaucoup gagné. Mais comme ce n'étoit pas un eſprit, ni un homme fait comme il falloit pour cette conquête, ce fut en vain qu'elle l'anima, & le pauvre ſot n'eut pas l'eſprit d'en avoir les gans, quoique la défenſe du Maréchal ne fut pas pour lui, comme elle étoit pour ſa femme, ce qui lui donnoit moyen de la voir à toute heure. La Comteſſe qui ſçavoit tout ce que faiſoit ſon mari par le moyen du Marquis de Beuvron, qui avoit trouvé le ſecret de ſe mettre auſſi bien auprés de lui, qu'il étoit auprés d'elle, ayant appris combien ſes affaires étoient peu avancées, vit bien qu'il falloit encore changer de batterie, de ſorte qu'aprés avoir roulé diverſes choſes dans ſon eſprit, elle s'arréta ſur une où elle crut mieux trouver ſon compte. Elle avoit remarqué, pendant qu'elle voioit

ſa

sa sœur, qu'elle avoit un valet de chambre parfaitement bienfait, & qui même sentoit son bien ; ainsi croyant que si elle lui pouvoit inspirer le dessein d'aimer sa Maîtresse, à quoi son âge, & l'occasion qu'il avoit d'en devenir amoureux, vouloient qu'il prêtât l'oreille facilement, ce lui seroit un moyen de signaler sa vengeance.

S'étant mise cette affaire en tete, elle envoya querir un matin ce valet de chambre, & fut fort contente de son esprit, qui étoit la piece la plus necessaire pour faire réüssir son dessein. Ce qui lui plut encore beaucoup, c'est que ce garçon qui étoit d'une honnete famille, & que la necessité avoit obligé à se mettre en condition, ne lui voulut rien dire de sa naissance ; sur quoi elle inventa une chose fort adroite, & qui ne lui servit pas peu. Ce fut de faire insinuër à sa sœur par le Marquis de Beuvron, que c'étoit une personne de qualité, & qu'il faloit absolument qu'il fut amoureux d'elle, pour s'etre deguisé de la sorte. La Maréchale, qui n'avoit peut-être point fait de reflexion jusques là sur sa bonne mine, eût plus d'attention aprés cela à le regarder, & comme elle le trouva parfaitement bienfait, & qu'on se met facilement en tete, ce que l'on souhaite,

haite, elle prit pour une vérité, la fable qu'on lui avoit debitée. Pour en être plus sûre, elle l'interrogea elle même sur son païs, & sur sa naissance, mais les mêmes raisons qui l'avoient obligé de cacher l'un & l'autre à la Comtesse d'Olonne, subsistant toûjours pour lui, il eût les mêmes reserves avec elle, tellement qu'elle expliqua son silence à son avantage.

Le Marquis de Beuvron, qui ne l'alloit voir que pour découvrir ses sentimens, la trouva fort reservée sur l'article; car elle avoit fait reflexion, qu'il lui faudroit chasser ce valet de chambre, si elle témoignoit être persuadée que ce fut un homme de qualité. Ainsi elle tourna la chose en raillerie, mais comme elle avoit affaire à un fin Normand, il découvrit sa ruse, & malgré tous ses artifices, il s'en retourna dire à la Comtesse qu'elle avoit donné dans le paneau. Cet avis fit, que pour rendre la piece parfaite, la Comtesse envoya querir pour une seconde fois ce garçon, à qui elle dit, qu'elle avoit découvert que sa sœur ne le haissoit pas, mais qu'il y alloit de sa vie à se conduire si bien, que personne n'en pût rien remarquer. Qu'elle ne lui disoit point de faire retraite, parce que si le temperament de sa Maîtresse étoit de faire l'amour, il valoit

mieux qu'elle se servît de lui que d'une personne dont l'intrigue fit plus d'éclat. Qu'il prit soin cependant de se conduire en toutes choses avec respect, & sur tout de ne pas detromper sa sœur d'une pensée qui lui étoit venuë, qu'il étoit tout autre qu'il ne paroissoit.

Si le commencement de ce discours avoit étonné ce garçon, la suitte le rassura, & les questions que la Maréchale lui avoit faites, lui faisant presumer, qu'on ne lui disoit rien que de vrai, il s'abandonna à des pensées de vanité, qui lui étoient bien pardonnables. En effet, ce n'étoit pas une petite fortune pour lui que ce qu'on venoit de lui apprendre. Car sans considerer la qualité de sa Maîtresse, elle étoit tout-à-fait charmante dans une mediocre beauté, si bien qu'il y en avoit mille autres qui étoient plus belles, & qui cependant n'étoient pas si agreables. Pour se rendre plus digne d'en être aimé, il mit tout ce qu'il avoit pour être propre, & cela joint à l'assiduité qu'il avoit auprés d'elle, la Maréchale presuma bien-tôt que tout ce qu'elle pensoit de lui étoit vrai. Enfin l'occasion qu'il avoit de la voir habiller & deshabiller, à quoi elle l'employoit encore plus volontiers que les autres, le rendirent si amoureux, qu'il fut aisé de voir que l'amour n'est

n'eſt pas toûjours un effet de la deſtinée.

La Maréchale s'apperçût bien tôt, que tout ce qu'il faiſoit pour elle, partoit d'une cauſe plus noble, que celle qui fait agir ordinairement les valets. Et comme elle ſe confirmoit tous les jours de plus en plus, qu'il étoit bien éloigné d'une naiſſance ſi obſcure, elle ne fut pas ingrate aux témoignages ſecrets qu'il lui donna de ſon amitié. Cependant, pour n'avoir point de reproche à ſe faire, elle s'efforça de lui faire dire ce qu'il étoit, tellement que celui-ci voyant qu'il n'y avoit plus que cela qui fit obſtacle à ſa bonne fortune, prit le nom d'un Gentilhomme de ſon païs, ce que la Maréchale crût aiſément parce qu'elle le deſiroit. Il ne s'étoit pas trompé dans la penſée qu'il avoit eûë, que cela avanceroit ſes affaires. La Dame qui ne voyoit plus de honte à aimer un homme ſi bien fait répondit ſi bien à ſa paſſion, qu'il eût été impoſſible de dire lequel aimoit le plus des deux. Cependant manque de hardieſſe, il la fit languir encore deux mois, ſi bien que pour ne ſe pas voir conſumer davantage, elle reſolut de lui donner ſi belle, qu'à moins que d'être tout-à fait bête, il ne pût plus douter du bonheur où il étoit appellé.

Elle avoit remarqué qu'il aimoit paſ-

sionnement les cheveux ; & comme elle étoit bienaise de rendre sa passion encore plus forte, elle avoit souffert qu'il l'eût peignée deux ou trois fois, quoique ce fut aux dépens de sa tête, qu'il n'entendoit pas à manier. Mais le feu qu'elle lui voioit briller dans les yeux, avoit été cause qu'elle n'avoit pas pris garde au mal qu'il lui avoit fait, & croyant que cela seroit encore capable de l'animer, elle le fit appeller un jour qu'elle étoit à sa toilette, sous pretexte de lui faire écrire quelques lettres. Etant venu, elle fit retirer ses gens, comme si elle eût eu quelque chose de particulier à lui dicter, mais lui presentant ses peignes, au lieu d'une plume, elle le mit si bien en humeur, à force de lui dire des choses obligeantes, qu'il devint rouge comme du feu. C'en eût été plus qu'il n'en faloit à un homme du monde, mais lui qui avoit peur de manquer de respect, & de faire quelque chose qui le fit chasser, auroit encore été assez bête, pour ne pas profiter de l'occasion, si elle qui voyoit sa sottise, ne l'eut attiré sur ses genoux, où elle lui fit tant d'avances, qu'il ne pût plus douter de sa bonne fortune. Ce lui fut donc un signal auquel il se rendit, & le lit n'étant pas encore fait, il en usa si bien en une demie

demie heure de tems qu'il demeura avec elle, qu'elle conçût une grande estime de son merite. Elle auroit bien voulu n'avoir point de mesures à garder, pour profiter encore une heure ou deux de son entretien; mais ayant peur que ses gens n'en jugeassent mal, elle lui dit de fermer deux ou trois feüilles de papier blanc, comme si c'étoient des lettres, & aprés qu'elle se fût remise d'un certain desordre inévitable dans ces sortes de rencontres, elle fit venir une bougie, comme s'il eût été besoin de cacheter ces lettres.

Personne ne se douta de cette intrigue, & si le ressentiment que la Comtesse d'Olonne avoit contre le Maréchal, lui eût pû permettre d'être un peu moins méchante, elle auroit duré long tems sans que personne s'en fut apperçû. Mais aïant pris à tâche de le faire enrager, elle les fit si bien observer l'un & l'autre, qu'elle ne douta point que ses desseins n'eussent réüssi. Chaque jour elle se confirma dans cette opinion par les differens rapports que lui firent ceux qu'elle avoit mis en campagne. Ainsi tenant la chose aussi sûre qu'un article de foi, elle ne sçût pas plûtôt que le Maréchal devoit revenir de l'armée, qu'elle emprunta une main, pour lui faire part d'une nouvelle si charmante.

Il reçût cette lettre comme il étoit sur le point de son depart, & la voyant sans signature, & d'un caractere inconnu, sa premiere pensée fut qu'on lui vouloit faire piece, Cependant, comme il étoit jaloux naturellement, il resolut de profiter de l'avis, & d'examiner si bien la conduite de l'un & de l'autre, que rien ne pût échapper à sa preneration.

Il arriva à Paris dans ces sentimens, & la dissimulation lui étant necessaire, il traita sa femme avec tant d'amitié, qu'il eût falu qu'elle eût été devine, pour sçavoir ce qui se passoit dans son ame. Le croyant si éloigné de soupçon, elle n'eut garde de ne pas traiter son favori, comme elle avoit fait avant sa venuë; & le pauvre cocu n'ayant pas été long temps sans s'en appercevoir, il fut plus politique qu'on n'auroit crû de lui. Car quoiqu'il fut la brutalité même, il prit le parti pour assurer sa vengeance de ne rien témoigner; ce qui trompa si bien sa femme qu'elle lui fit voir plusieurs fois, sans qu'il en pût plus douter, qu'il étoit de la grande confrairie. Son ressentiment ne fut pas moins grand pour en être caché, au contraire il ne lui laissoit repos, ni jour, ni nuit, ce qui donna beaucoup de joye à la Comtesse d'Olonne, qui étoit trop clair voyante, pour

pour ne pas voir au travers de tous ses déguisemens, qu'il avoit tout ce qu'elle pouvoit desirer. Car elle sçût qu'il tenoit des gens en campagne, pour observer la Maréchale, & que même il avoit fait marché avec eux pour assassiner le valet de chambre.

En effet, ce fut d'abord son premier dessein, mais ayant fait reflexion que ces sortes de gens étant sujets à beaucoup d'avantures, pourroient un jour l'accuser, il le rompit pour prendre des mesures plus justes. La Comtesse d'Olonne, qui découvroit tous les jours de plus son inquietude, triomphoit cependant, faisant voir par là, qu'une femme peut être touchée en même tems de deux grandes passions, puis qu'on voyoit en elle dans un même degré, & le desir de vengeance, & le soin de faire l'amour.

Le Marquis de Beuvron étoit toûjours son tenant, mais comme il lui faloit partager sa bonne fortune avec un nombre infini de gens de toutes sortes de condition, le chagrin lui prit, & pour se venger il fut dire à la Maréchale la piece que sa sœur lui avoit faite. Il est aisé de comprendre l'embarras & la colere où elle se trouva à cette nouvelle, & l'on en peut juger par la resolution qu'elle prit. Quoique

que l'amour qu'elle avoit pour ſon favori fut grand, auſſi bien que le penchant à la debauche, neanmoins le ſoin de ſa propre vie allant encore beaucoup audelà, elle rompit toute ſorte de commerce avec lui, ſi bien qu'elle voulut qu'il ſortit de ſa maiſon. Pluſieurs pour-parlers precederent une declaration ſi ſurprenante, afin de lui faire trouver la choſe moins facheuſe. Elle lui fit part même de l'avis qu'elle avoit reçû, pour lui faire voir qu'il n'y avoit que la neceſſité qui l'y obligeât; mais ſoit qu'il crût que tout cela ne fut, qu'un pretexte, ou que ſa deſtinée l'entraînat dans le precipice, où il tomba bien-tôt, il lui demanda huit jours pour ſe reſoudre; ce que ne lui ayant pû refuſer, il divulgua pendant ce tems là ſa ſortie, dont le Maréchal ayant été averti, il le fit paſſer du ſervice de ſa femme au ſien, de peur que ſa retraite ne le mit à couvert de la vengeance qu'il meditoit.

La penſée que ce valet de chambre eût, que ſa preſence réveilleroit des feux qui lui avoient été ſi agréables, lui fit accepter le parti, ſans en avertir la Maréchale. Ce qui étant venu à ſa connoiſſance, elle en penſa mourir de douleur. Car elle croioit éteindre le ſouvenir de ce qui s'étoit paſſé, par ſa retraite, ſupoſant que ſon mari n'en

étant

étant pas instruit à fonds, il se deferoit peu à peu des soupçons qu'il auroit pu concevoir. Le Maréchal pour mieux assurer son ressentiment, fit meilleure mine à ce nouveau venu, qu'il ne faisoit à ses anciens domestiques, & se servant de lui preferablement à tous les autres, il le conduisit insensiblement dans le precipce, où il le fit tomber. Car s'en étant allé quelque tems aprés dans son Gouvernement de Lorraine, il l'assassina lui-même, afin que personne ne pût dire ce qu'il étoit devenu. La chose se passa de cette maniere. Il fit semblant d'avoir fait une amourette, & y alla deux ou trois fois, ne menant avec lui que ce valet de chambre, ce qui donnoit de la jalousie aux autres, croyant qu'il n'y avoit plus que lui, qui eût l'oreile de leur Maître. Mais un jour lui ayant dit de mettre pied à terre, pour racommoder quelque chose à son étrier, il lui tira un coup de pistolet dans la tête, dont il tomba roide mort sur la place. Cette belle action étant faite, il s'en revint de sang froid à Nanci, où feignant d'être en peine tout le premier de ce qu'étoit devenu ce malheureux, qu'il disoit avoir envoié quelque part, enfin sa destinée se découvrit, ayant été reconnu par quelques troupes. Comme la garnison de Luxemborg cou-

roit, on lui attribua ce meutre, dont le Maréchal feignant d'être fort en colere, il envoia brûler un Village de ce Duché, quoiqu'il paiât contribution.

Comme perſonne ne ſçavoit le ſujet qu'il avoit de vouloir du mal à ce malheureux, on n'eut garde de lui imputer une ſi méchante action, & même ſa femme crut, que tout ce qu'on contoit de ſa mort étoit veritable. Elle l'avoit preſque oublié, depuis qu'il étoit parti, ainſi elle fut ravie d'en être défaite. Cependant ſa joye ne fut pas de longue durée, le Marquis de Beuvron, qui comme j'ai déjà dit, étoit un fin Normand, ayant pris ſoin de s'informer de toutes les circonſtances de ce meutre, & n'ayant eu garde de prendre le change, dit à Madame d'Olonne avec qui il s'étoit racommodé, que ſa ſœur étoit en grand peril, & que s'ils faiſoient bien, ils devoient l'en avertir. Madame d'Olonne ayant fait reflexion à la choſe, ne douta point qu'il n'eût raiſon, & l'ayant chargé de l'aller trouver, il s'y en fût, & la rencontra fort parée. Car comme elle croioit n'avoir plus rien à craindre, elle ne ſongeoit plus qu'à faire un nouvel Amant.

Le Marquis de Beuvron ayant cette méchante nouvelle à lui apprendre avoit compoſé ſon viſage ſelon l'état qu'il croioit le

plus

plus convenable. Ce que la Maréchale aiant remarqué, elle le prévint, lui disant avec un air gay, qu'on voyoit bien qu'il étoit amoureux, & que cela paroissoit sur son visage. Cela peut être Madame, lui repliqua Beuvron, & je n'ai garde de m'en deffendre; mais je vous assure que ce qui y paroit maintenant, ne vient point de là, & que c'est plûtôt un effet de l'amitié. Car enfin, quoique ce ne soit pas être fort galant, que de vous dire que je n'ai pas d'amour pour vous, je vous assure que je n'en ai pas moins d'inquietude pour ce qui vous régarde. Il lui apprit là dessus tout ce qui s'étoit passé à l'armée, à quoi la Maréchale s'étant voulu opposer, par la forte prevention où elle étoit que les choses alloient autrement, il la desabusa si bien qu'il la jetta dans une forte inquietude. Si elle eut sçû que tout ce mal lui fut venu de sa sœur, elle ne lui auroit jamais pardonné, mais étant bien éloignée d'en avoir la pensée, elle dit à Beuvron, qu'elle ne sçavoit comment faire dans une rencontre comme celle-là, si ce n'est de prendre son conseil, lui qu'elle sçavoit dans les interêts de sa Maison, & qu'elle croioit être bien-aise de l'obliger.

Les complimens étoient plus aisez à faire en cette occasion, que de donner un bon

conſeil ; neanmoins Beuvron , pour luï faire voir qu'il étoit homme d'eſprit , lui propoſa diverſes choſes , & elle s'arrêta ſur une , qui étoit d'avoir une conduite ſi retenuë dans l'abſence de ſon mari , que quand même il ſeroit allarmé , il put croire qu'elle auroit deſſein de changer de vie. Cela l'obligea à écarter une troupe de jeuneſſe qui commençoit à ſe groſſir auprés d'elle , attirée par un certain air coquet dont elle avoit peine à ſe défaire. Il ne reſta donc que quelques barbons , & entr'autres le Comte d'Olonne , qui encouragé comme j'ai dit , par ſa femme , commençoit à devenir ſi amoureux , qu'il n'en dormoit ni jour ni nuit.

Cependant l'entretien particulier que le Marquis de Beuvron avoit avec elle , lui ayant découvert de certaines beautez qu'il n'avoit point vuës , tant qu'il avoit été amoureux de ſa ſœur , il commença à la voir par attachement , plûtôt que par neceſſité. Et comme l'experience du monde lui avoit appris , que c'étoit autant de tems perdu , que celui qu'on paſſoit ſans faire connoître ſes ſentimens : Madame , lui dit-il un jour , j'ai taché juſques icy de vous rendre ſervice ſans en eſperer de recompenſe , & cela parce que n'ayant pas l'honneur de vous voir ſouvent , je n'avois qu'une

ne legere connoiſſance de vôtre merite. Mais aujourd'hui que par quelques pourparlers que j'ai eus avec vous j'ai eu moyen de voir des choſes qui ne ſe découvrent pas facilement en perſonne, je vous avoüe que je mentirois ſi je vous diſois, que je ne vous aime pas. Je ſçai bien, Madame, continua-t il, que vous me pourrez dire que j'aime Madame d'Olonne : cela eſt vrai, ou pour parler plus juſte, cela a été autrefois, mais cela n'eſt plus à l'heure que je vous parle, ſans que je puiſſe encourir le blame d'être inconſtant. Elle m'a donné aſſez de ſujet de me degager de ſes infidelitez, outre qu'une perſonne comme vous eſt une excuſe legitime pour quelque infidelité que ce puiſſe être.

Ce compliment ne deplut point à la Dame, quoique celui qui le lui faiſoit lui eut donné peu de jours auparavant un conſeil qui y étoit tout oppoſé. Car outre qu'on fait toûjours plaiſir à une femme de lui apprendre qu'on l'aime, elle avoit une ſecrette jalouſie contre ſa ſœur, qui avoit pluſieurs fois fait du mépris de ſa beauté. Ainſi elle ne pouvoit mieux lui faire voir qu'elle avoit eu tort de la mépriſer, qu'en lui raviſſant un homme qui l'aimoit depuis long-tems, & qui pour ainſi dire, lui tenoit lieu d'un ſecond mari.

Ces

Ces deux raiſons, jointes à quelques autres que je paſſerai ſous ſilence, lui firent faire une réponſe auſſi douce que Beuvron la pouvoit ſouhaiter, puiſque ſans feindre ſeulement qu'elle ne croioit pas ce qu'il lui diſoit, elle ne ſe retrancha que ſur la peine qu'il auroit d'oublier ſa ſœur, & ſur la crainte qu'elle devoit avoir de ſon mari. A l'égard de l'un il lui répondit que le Maréchal ſeroit moins jaloux de lui, que d'un autre: qu'il le croioit perdu d'amour, auſſi bien que tout le monde, pour la Comteſſe d'Olonne, de ſorte que quand même ſon attachement parviendroit juſques à ſes oreilles, il ſeroit le dernier à le vouloir croire. A l'égard de l'autre, qu'elle l'eſtimoit ou pour un homme de bien peu de cœur, ou pour bien aveuglé, pour s'imaginer, qu'aprés la conduite qu'avoit tenu la Comteſſe d'Olonne, il pût continuër de l'aimer: qu'il étoit conſtant naturellement, mais qu'il n'étoit pas inſenſible: qu'il lui avoüoit de bonne foi, que c'étoit le dépit qui avoit commencé à le degager, mais que l'amour qu'il avoit pour elle, avoit achevé le reſte; qu'elle n'avoit pas à la verité les traits auſſi reguliers que ſa ſœur, mais qu'en recompenſe la moindre de ſes qualitez éfacoit toutes les ſiennes.

C'en

C'en étoit dire beaucoup pour être cru; car la Comteſſe d'Olonne étoit ſans contredit une des plus belles femmes de France. Mais le Marquis de Beuvron ajoutant à ſon diſcours quelques actions qui prouvoient qu'il étoit veritablement touché, il n'en falut pas davantage pour le faire croire à la Dame, qui comme nous avons déjà dit, avoit fort bonne opinion d'elle-même. Ainſi comme elle ne manquoit pas d'appetit, & qu'il lui ſembloit aſſez bien-fait, pour prendre la place du valet de chambre, elle ne fit plus autrement de façon, pour témoigner qu'elle doutoit de ſon diſcours. Au contraire elle lui parla fort de l'obligation qu'elle lui avoit des bons avis qu'il lui avoit donnez, afin que ſi elle venoit à avoir de la foibleſſe, il l'attribuât à ſa reconnoiſſance. Le Marquis de Beuvron qui ſçavoit vivre, entendit bien ce que cela voloit dire, & ſans laiſſer trainer la choſe plus long tems, il eut toute ſorte de contentement.

La Dame trouva qu'il étoit un bon acteur dans la comedie qu'ils avoient jouée enſemble, & elle ne l'auroit jamais cru, à voir ſa taille mince, & ſon air degagé. Mais ſon poil * ſuppleoit à toute cela; outre

* *Il eſt noir.*

tre que la Dame lui paroiſſoit aſſez bien-faite, pour faire quelque choſe d'extraordinaire pour elle. Elle lui demanda dans le plaiſir, laquelle lui en donnoit davantage, ou d'elle, ou de ſa ſœur, & comme ſon intrigue avec elle étoit ſi publique, qu'il n'y avoit perſonne qui n'en fut abreuvé, il crût que de ſe retrancher ſur la negative n'étoit plus de ſaiſon; ſi bien que ſans faire le diſcret, il lui dit franchement, que c'étoit elle. Elle feignit de ne le pas croire, ſous pretexte que ſes tranſports ne lui avoient pas paru aſſez violens, mais ce qu'elle en diſoit, n'étoit que pour lui donner lieu de recommencer; ce que Beuvron ayant bien reconnu, il s'aquita ſi bien de ſon devoir, qu'elle fut obligée d'avoüer, que s'il ne l'aimoit pas, du moins la traitoit-il comme s'il l'eut aimée.

Les choſes s'étant paſſées de la ſorte, il eſt aiſé de juger qu'ils ſe ſeparerent bons amis, & avec intention de ſe revoir bientôt. En effet, il ſe fit diverſes entrevûës entr'eux, dont perſonne ne jugea mal tant on le croioit attaché à ſa ſœur. Cependant le Comte d'Olonne ne s'y trompa pas, & ce fut merveilles, lui qui ne paſſoit pas pour être grand ſorcier. Ce pauvre cocu, pour n'être pas tout ſeul de ſon caractere, avoit entrepris de ſe mettre bien avec la Ma-

Marechale, & comme les jaloux ont des yeux qui percent tout, lui qui ne faisoit encore que de se défier que sa femme lui fut infidele, en fut si sûr de la part de sa Maîtresse, qu'il resolut de quereller le Marquis de Beuvron. On ne l'auroit jamais crû capable d'une resolution si perilleuse, lui qui avoit pour maxime que qui tiroit l'épée, perissoit par l'épée; aussi n'avoit-il jamais voulu tâter du métier de la guerre, & quoique son pere qui étoit riche, lui eût acheté une charge considerable, comme elle l'engagoit à monter à cheval pour le service du Roi, il avoit jugé à propos de s'en défaire bien tôt. Son rival étoit à peu prés de même humeur, c'est pourquoi il avoit brigué un Gouvernement, qui n'étoit pas plus perilleux en tems de guerre, qu'en tems de paix, cependant tous deux des meilleures Maisons de France, & qui avoient produit autrefois de braves gens.

D'Olonne sçachant donc que celui à qui il avoit affaire n'étoit pas plus méchant que lui, le querella plus volontiers, & ce fut d'une maniere qu'on crut qu'ils se couperoient la gorge. Et effet, il y avoit dequoi à d'autres pour ne se le jamais pardonner; mais le bruit de leur querelle s'étant repandu par tout Paris, leurs amis communs s'en-

s'entremirent de les accommoder, & n'en purent jamais venir à bout. Ils ſe firent tenir à quatre pour faires les méchans, de quoi ceux qui ſe méloient de l'accommodement s'étant apperçûs, ils les laiſſerent faire ſe doutant bien qu'ils ne ſe feroient point de mal. Et ils ne ſe tromperent pas dans leur penſée, car voiant tout deux qu'ils avoient la bride ſur le cou, ils commencerent à connoître qu'ils avoient eu tort de ne pas croire le conſeil de ceux qui vouloient qu'ils s'accommodaſſent. Commençant donc à ſe repentir de ne les avoir pas crûs, il fut aiſé à Madame, qui avoit peur de perdre Beuvron, de conſeiller à ſon mari de ne ſe pas commettre ſi legerement, & ſans entrer dans le détail de ce qui cauſoit leur querelle, elle lui fit promettre qu'ils s'embraſſeroient l'un & l'autre. Pour cet effet, elle lui dit qu'elle leur vouloit donner à ſouper à tous deux dans ſon appartement, à quoi d'Olonne conſentit, eſperant qu'il laveroit bien la tête à Beuvron en ſa preſence, lui que depuis peu de tems il commençoit à reconnoitre aſſidu auprés d'elle, ſi bien qu'il eut falu qu'il eut été tout à fait aveugle pour ne pas voir qu'il y avoit du particulier entr'eux.

Tous ceux qui ſçavoient leur querelle, crurent

crurent que la Comteſſe en étoit le ſujet, & qu'à la fin les yeux de ſon mari s'étoient ouverts ſur elle, mais quand ils virent qu'elle faiſoit pour eux le Maréchal de France, ce fut à eux à deconter, & ils ne ſçurent plus qu'en dire. Beuvron s'étant trouvé au rendez-vous, d'Olonne expliqua à ſa femme le nœud de leur querelle, ſe ſervant du pretexte qu'il n'avoit pû voir qu'il attentât à l'honneur de ſa ſœur, ſans s'en reſſentir. C'étoit ſans doute une grande delicateſſe pour un homme, qui n'avoit pas la reputation d'en avoir beaucoup ſur ce qui le regardoit lui même; auſſi n'en crut-elle que ce qu'il en falloit croire, c'eſt à dire, qu'elle s'imagina juſtement, comme c'étoit la verité, qu'il étoit amoureux de ſa ſœur, & que la jalouſie lui avoit fait faire cet effort de faire ſemblant de ſe battre. Cela ne plut pas à ſon mari, qui vouloit qu'elle ſe gendarmât contre Beuvron de ce qu'il lui étoit infidele, & qui n'avoit tôpé à l'accommodement que dans cette penſée. Ce n'eſt pas qu'elle ne fût auſſi jalouſie qu'une autre, mais elle croioit que ſon mari avoit pris l'allarme mal à propos, & ce qui la confirmoit dans cette opinion, c'eſt qu'elle avoit donné ordre elle-méme à Beuvron, comme nous avons dit, de voir ſa ſœur

en

en particulier, ce qu'elle croioit être cauſe de tout ce deſordre.

Tout cela ſe paſſa dans la grande jeuneſſe du Roi, & il n'avoit encore paru que peu de choſe de ſes belles qualitez, & pour l'amour, & pour la guerre. Cependant comme il avoit toutes les inclinations d'un grand Prince, ces deux ſœurs furent celles de ſa Cour qu'il eſtima le moins, & il ne pût s'empêcher de dire un jour, en parlant de la Comteſſe d'Olonne, qu'elle faiſoit honte à ſon ſexe, & que ſa ſœur prenoit le chemin de ne valoir pas mieux. En effet, ayant trouvé ſon Mari beaucoup plus traitable à ſon retour qu'elle n'eſperoit, elle ne s'en tint pas au Marquis de Beuvron, & lui aſſocia bien-tôt pluſieurs camarades de toutes ſortes de qualitez. L'Egliſe, la Robe, & l'Epée furent également bien reçûës chez elle, & non contente des trois Etats, il y en eût un quartiéme qui fut encore ſon favori. Les gens de Finances lui plurent extraordinairement, & comme elle aimoit le jeu, il y en eût beaucoup qui crurent, que ce qu'elle en faiſoit n'étoit que par interêt.

Le Marquis de Beuvron ſe croyant encore aſſez bien-fait pour meriter une bonne fortune, ne ſe contenta pas du reſte de tant

tant de gens, & Madame d'Olonne ne lui étant pas plus fidele, non seulement il resolut de ne les plus voir, ni l'une, ni l'autre, mais encore de les perdre de reputation dans le monde. Comme il n'osoit se vanter hautement d'avoir couché avec les deux sœurs, il fit entendre que cela lui étoit arrivé avec une, & qu'il n'avoit tenu qu'à lui que cela ne lui fut arrivé avec l'autre. Ceux qui les connoissoient toutes deux n'eurent pas de peine à le croire, mais il y en eût aussi qui s'imaginerent, qu'il n'y avoit que le depit qui le faisoit parler de la sorte, si bien qu'au lieu de leur faire le tort qu'il croyoit, il y en eût beaucoup qui furent excitez à les voir seulement par curiosité.

Il n'étoit pas étonnant que le Comte d'Olonne s'accoûtumât ainsi à voir sa femme recevoir tant de visites, puisque depuis qu'il étoit marié, sa maison n'avoit point desempli de toutes sortes de gens. Mais pour le Maréchal de la Ferté, c'est ce qu'on ne pouvoit comprendre, lui qui avoit fait à sa femme le compliment que j'ai remarqué ci dessus, la premiere nuit de ses nôces, & qui sur un simple soupçon s'étoit resolu d'assassiner lui-même son valet de chambre. Il est encore étonnant, comment aprés un coup comme celui-là,

il

il lui avoit pardonné, mais c'eſt par une raiſon que tout le monde ne ſçait pas, & que je vais maintenant rapporter. Le Maréchal, tout brutal qu'il étoit, devenoit quelquefois amoureux, & pour le mettre de bonne humeur, quand il revenoit de Lorraine, le Marquis de Beuvron, dont l'intrigue duroit encore, avoit eu ſoin de détourner une des plus belles filles qu'il y eût dans tout Paris, laquelle il avoit été prendre dans un lieu public, afin qu'elle ſuivît ponctuellement ſes volontez. Il l'avoit miſe auprés de la Maréchale, & les ayant bien embouchées toutes deux, le Maréchal ne fut pas plûtôt de retour, que cette fille s'efforça de lui donner dans la vûë. C'étoit une perſonne ſi belle, & ſi bien faite, qu'il ne faut pas s'étonner s'il tomba dans ſes filets. Il lui donna d'abord tous ſes regards, & la croyant auſſi vertueuſe, qu'elle affectoit de le paroître, il ne fut pas long-temps ſans lui faire offre de ſon cœur. Elle n'eût garde de l'accepter dans le moment, & l'ayant rendu encore plus amoureux par ſes refus, enfin il en fut tellement enchanté, qu'il la pourſuivoit devant tout le monde. Sa femme pour pouſſer ſa ruſe à bout, fit mine de s'en ſcandaliſer, mais il n'en fut ni plus ni moins pour tout cela, dequoi elle

elle ne se soucioit gueres, puisque ce qu'elle en faisoit, n'étoit que pour lui faire accroire, qu'il ne lui étoit pas indifferent.

Quand la Vestale eût fait toutes les mines qu'elle jugea à propos de faire, pour lui donner meilleure opinion de sa personne, elle se rendit à ses desirs. Cependant quoi que la fortune du Maréchal ne fût pas trop rare, il fut si charmé, qu'il ne pouvoit plus vivre sans elle. Elle fit fort bien son devoir auprés de lui, c'est à dire qu'en consequence des conseils qu'on lui avoit donnez, elle eût grand soin de l'entretenir de la vertu de la Maréchale, prenant pour pretexte, qu'ayant une femme si recommandable en toutes choses, la passion qu'il avoit pour elle, s'éteindroit bientôt. Le dessein de Beuvron & de la Maréchale n'étoit pas qu'elle poussât les choses si loin, & ils lui avoient recommandé d'être sage, mais voiant qu'ils avoient eu tort de compter sur une personne comme elle, ils ne virent pas plûtôt qu'elle avoit passé leur commandement, qu'ils eurent peur, qu'au lieu d'en retirer le service qu'ils avoient pretendu, elle ne rendit leurs affaires pires, en decelant leur secret. Pour prevenir donc ce qui en pouvoit arriver, Beuvrou la fit enlever un jour, & de là conduire à Roüen, d'où il la fit passer à l'Amerique.

La

Le Maréchal fit grand bruit de cet enlevement, & l'attribua à la jalouſie de ſa femme, dont elle ne ſe défendit point. Cela les Brouilla pendant quelque tems, mais la fantaſie du Maréchal étant paſſée, il ſe raccommoda avec elle, & l'amitié qu'il lui témoigna fut d'autant plus ſincere, qu'il croyoit qu'une femme qui étoit capable d'une ſi grande jalouſie, ne l'étoit pas de lui être infidele. Par ce moien elle regagna ſa confiance, ce qui fit connoître au public, qui n'étoit pas auſſi aiſé à abuſer que le Maréchal, qu'une femme eſt capable d'apprivoiſer les animaux les plus feroces. En effet, il ſouffrit non ſeulement qu'elle vît le monde, ſous pretexte du jeu qu'elle avoit introduit chez elle; mais il lui donna encore tout l'argent qu'elle voulut, pendant que mille gens à Paris crioyent aprés lui pour être payez de ce qu'il leur devoit.

Aprés que ſa femme eût ainſi permiſſion de voir compagnie, elle s'en donna à cœur joye. Toute la jeuneſſe de la Cour lui paſſa par les mains, pendant que la Comteſſe d'Olonne, vieille & mépriſée, fut obligée de ſe retrancher à Fervaques, qui n'avoit pour toutes belles qualitez, que celle d'être riche, & de porter le nom d'un homme qui avoit été Maréchal

de

de France. Il étoit de bonne Maiſon du côté de ſa mere, mais du côté de ſon pere, c'étoit quelque choſe de moins que rien; de ſorte qu'elle le traitoit du haut en bas, tout de même que ſi le reſte de toute la terre eût encore été trop pour lui. En effet, comme ſi elle eût eu honte de cet attachement, elle qui n'avoit jamais pris de meſures pour toutes ſes debauches, fit courir le bruit, que ſi elle le voyoit, ce n'étoit que pour tâcher de le marier à Mademoiſelle de la Ferté ſa niece, afin que comme elle n'avoit point de bien, elle pût rencontrer un homme qui la tirât de la neceſſité. Pour tromper encore mieux le monde, elle lui fit acheter le Gouvernement de la Province du Maine, publiant que ce n'étoit qu'afin que ſa niece eût un mari qui eût quelque rang. Mais étant laſſe bien-tôt de toutes ces fineſſes, ils logerent enſemble, ſi bien que les parens de lui eurent peur qu'il ne fit la folie de l'épouſer, ſi ſon mari venoit jamais à mourir. Sur tout Madame de Bonnelle ſa mere en fut dans de grandes allarmes, diſant à toute la terre, qu'elle ne s'en conſoleroit jamais ſi cela arrivoit. On fut redire cela à Madame d'Olonne, qui ſans conſiderer que Fervaques en étoit innocent, fit tomber ſon reſſentiment ſur

lui. Elle lui demanda ſi c'étoit lui qui faiſoit courir ces faux bruits, & s'il ſeroit bien aſſez vain de croire qu'elle l'épouſeroit, ſi elle devenoit jamais veuve. Fervaques ſe trouva piqué de ce mépris, & lui ayant fait une réponſe qui ne lui plût pas, elle prit les pincettes du feu, & lui en donna par le viſage. Elle l'avoit mis ſur un tel pied de reſpect avec elle, qu'il lui demanda ce qu'elle faiſoit, & ſi elle y avoit bien penſé. Une ſi ſotte demande meritoit une nouvelle punition; ainſi aiant reconnu qu'il étoit encore plus ſot qu'elle ne penſoit, elle continua à le maltraiter ſi bien, qu'il en fut tellement defiguré, qu'il n'oſa ſortir de huit jours.

Madame de Bonnelle ayant ſçû cette avanture, je ne ſçai comment, en penſa enrager, & ſi le bien fut venu de ſon côté, elle l'auroit tout donné à Bullion ſon autre fils. Cependant elle crût à propos de faire reſſouvenir Fervaques de ſon honneur, & comme elle ne le voyoit plus depuis qu'il logeoit avec elle, elle lui envoya ſa femme de chambre pour lui parler. Madame d'Olonne ſortit par hazard, comme elle entroit, & Madame de Bonnelle lui aiant dit de ne pas faire ſemblant de la voir, en cas qu'elle la rencontrât, elle paſſa devant elle ſans la ſaluër. La Comteſſe d'Olonne

lonne qui la connoissoit, se doutant bien que ce qu'elle en faisoit, n'étoit que par commandement; voilà, dit-elle tout haut, comme les canailles instruisent leurs valets, & si je faisois bien, je te ferois donner les étrivieres. La femme de chambre entendit bien ce qu'elle disoit, si bien que n'étant pas autrement assurée de sa discretion, elle eût regret d'avoir executé le commandement de sa Maîtresse au pied de la lettre. Mais Madame d'Olonne ayant passé son chemin, sans rien dire davantage, elle continua le sien, & s'aquita de son message. Elle trouva Fervaques qui avoit la tête bandée, car la Comtesse d'Olonne lui avoit pensé jetter un œil hors de la tête, & il avoit encore le visage tout noir de coups. Et comme c'étoit une ancienne domestique, & qui avoit coûtume de lui parler nettement, elle lui demanda s'il n'avoit point de honte, & s'il pouvoit songer à l'état où il étoit sans rougir. Il voulut faire le dissimulé, croyant que son affaire n'avoit pas éclatté dans le monde, mais sa femme de chambre luy ayant dit, qu'on la sçavoit depuis un bout jusques à l'autre, il en eût une grande confusion. Cependant il ne voulut pas suivre le conseil qu'elle lui donnoit qui étoit de quitter Madame d'Olonne, & de donner ce contente-

ment à ſa Mere, qui s'enmouroit de douleur.

C'étoit une aſſez grande fortune à une vieille, comme elle, que d'avoir ainſi un Amant jeune & riche. Cependant elle n'approchoit pas de celle de ſa ſœur, qui aprés avoir tâté, comme j'ai dit, de toute la Cour, & même du Comte d'Olonne ſon beau-frere, mit enfin au nombre de ſes conquêtes un jeune Prince, qui avoit infiniment de merite. Ce fut le Duc de Longueville, neveu du Prince de Condé. Il n'avoit pas encore vingt ans, mais comme il étoit bienfait, & d'une taille à promettre de grands plaiſirs, il n'y eût point de femme à la cour qui ne fit quelque entrepriſe ſur ſon cœur. La Maréchale, qui depuis quelques années avoit fait l'amour, s'il faut ainſi dire tambour battant, ſe doutant bien que ſa reputation n'étoit pas trop bonne, & ſe défiant par conſequent de ſon bonheur, ſoupiroit en ſecret de ſe voir échaper des mains une ſi belle conquête. De Fieſque étoit de ſes amis, mais non pas de ceux qui avoient aſpiré à la poſſeder, ainſi croiant qu'elle lui pouvoit ouvrir ſon cœur, ſans qu'il en eut de la jalouſie: c'eſt une étrange choſe, lui dit-elle un jour, que j'entende dire tant de bien du Duc de Longueville, & que je ne le connoiſſe pas. Je le vois par tout

hors

hors chez moi, & il y a des femmes bien plus heureuſes les unes que les autres; j'en connois mille chez qui il va, qui ne me valent pas ſans vanité, & à vous dire vrai, mon cher Comte, j'enrage de le voir avec elles, ou aux Thuilleries, ou aux autres promenades, pendant que je n'en ai qu'un coup de chapeau. De Fieſque qui étoit la complaiſance même, lui dit qu'elle avoit raiſon, & qu'elle en devoit être bien mortifiée; mais aprés lui avoir dit beaucoup de choſes à l'avantage de ſa beauté, & de ſon eſprit, pour lui faire croire que c'étoit à bon droit qu'elle pretendoit à cette conquête; que voulez vous que je vous diſe, continua-t-il, vous pechez quelquefois contre la conduite; & ſi vous voulez que je vous parle ſincerement, chacun ne s'accommode pas de vôtre humeur? Je ſuis des amis du Duc de Longueville, & même des plus intimes, ſi bien qu'il n'a pas feint de m'ouvrir ſon cœur, & ſi je n'avois peur que cela ne vous fut deſagreable, je vous dirois tout ce qu'il m'en a dit. La Maréchale rougit à ces paroles, mais l'envie qu'elle avoit de conduire cette intrigue à une bonne fin, lui faiſant paſſer par-deſſus toutes choſes, elle ne ſe ſoucia point de s'entendre dire quelques veritez, pourvû que cela

lui pût être utile. Elle le conjura donc de ne lui rien celer, disant, que bien loin de le trouver mauvais, elle lui vouloit beaucoup de mal de ne l'en avoir pas avertie plûtôt : que cette reserve n'étoit pas d'un bon ami, comme elle l'avoit toûjours estimé, & que s'il ne reparoit cette faute à l'heure même, elle ne la lui pardonneroit jamais.

De Fiesque reconnoissant à son empressement, qu'il lui feroit plaisir de lui parler sans fard, lui dit que le Duc de Longueville, trouvoit à redire qu'elle vît tant de monde : qu'il lui avoit avoüé plusieurs fois, qu'il la trouvoit belle, & que même elle ne pouvoit être plus à son gré, mais que toute cette cohuë qu'elle voioit, lui faisoit peur. Sur tout qu'il ne pouvoit penser qu'elle aimât le Comte d'Olonne, comme on le disoit dans le monde, sans perdre beaucoup de l'estime qu'il avoit pour elle : qu'il disoit entr'autres choses, que d'aimer ainsi un aussi vilain homme, & qui étoit son beau-frere, c'étoit une marque de la debauche la plus achevée qui fut jamais : que si elle avoit quelque dessein sur lui, il faloit commencer par reformer sa conduite. Que pour lui rendre service, il ne manqueroit pas de lui apprendre que c'étoit pour l'amour de lui qu'elle

qu'elle le faisoit, qu'ainsi son esprit se défaisant peu à peu des méchantes impressions qu'il s'étoit pû former, il reprendroit son estime, ce qui ne manqueroit pas de produire tout ce qu'elle pouvoit esperer.

Le Duc de Longueville tenoit trop au cœur de la Maréchale, pour ne pas accepter ce parti. Elle remercia le Comte de Fiesque des bons avis qu'il lui donnoit, & sans se mettre aucunement en peine de lui persuader que tout cela n'étoit que medisance, elle ne fit paroître d'inquietude, que pour sçavoir si en chassant ainsi tout le monde, elle pouvoit esperer que cela pût contenter son ami. Le Comte de Fiesque lui dit, qu'elle ne le devoit pas mettre en doute, & qu'il alloit prendre soin de son côté de lui faire voir qu'une femme, qui sans le connoître étoit capable de tant faire pour lui, le seroit de toutes choses, quand il en auroit quelque reconnoissance.

C'est ainsi que la Maréchale renversoit les loix de la nature, par les necessitez de son temperament, ou pour mieux dire, par une paillardise qui n'avoit point de pareille. Car sans considerer que c'est aux femmes à attendre que les hommes les prient, il est tout évident, que ce qu'elle

faiſoit, étoit prier le Duc de Longueville. Le Comte de Fieſque qui croyoit la connoître, c'eſt à dire, qui penſoit qu'elle auroit de la peine à ſe défaire de pluſieurs favoris, pour n'en avoir plus qu'un ſeul, ne dit rien d'abord de cette converſation au Duc de Longueville; mais quand il vit, que pour commencer à effectuer de bonne foi ce qu'elle lui avoit promis, elle avoit donné congé au Comte d'Olonne, au Marquis Deffiat, & à une infinité d'autres, qui ſeroient trop longs à nommer; il ſe crut dans l'obligation de lui tenir parole. Le Duc de Longueville lui dit, ſçachant ce qui ſe paſſoit, qu'il étoit ravi qu'elle eût pris ce parti là, puiſque ſans cela il lui auroit été impoſſible de l'aimer jamais: que maintenant qu'il n'y avoit plus d'obſtacle, il conſentoit à l'aller voir: qu'il lui dit de ſa part que ce ſeroit dés l'aprés-diner, & qu'il vouloit qu'il fût témoin de leur premiere converſation. Le Comte de Fieſque fit ce qu'il put pour s'en excuſer, lui remontrant qu'un tiers faiſoit un méchant perſonnage dans ces ſortes de rencontres; mais le Duc de Longueville le vouloit ainſi par plus d'une raiſon; la premiere parce qu'il vouloit convenir avec elle en preſence d'un ami commun, ſous qu'elles conditions il l'aimeroit; la ſeconde,

de, parce que n'étant pas alors en état de s'aquiter des promesses qu'il lui pourroit faire, il étoit bienaise d'en reculer le payement jusques à un tems plus favorable.

En effet il étoit malade, pour avoir eu trop de santé, & s'étant abandonné à la conduite de quelues debauchez de la Cour, il avoit eu besoin de se mettre entre les mains des Chirurgiens. De Fiesque voyant qu'il ne se relâchoit point de sa volonté, fut obligé d'y condescendre, & aiant annoncé cette visite à la Maréchale, elle se para extraordinairement pour le recevoir. Le Duc de Longueville au contraire y fut en gros habit de drap gris de fer, mais quelque negligé qu'il fut, il n'en parut pas moins charmant à la Dame. Ainsi comme elle étoit pressée de contenter sa passion, elle trouva à redire qu'il se fut fait accompagner par le Comte de Fiesque, jugeant de là qu'il faloit que son empressement ne fût pas égal au sien. Le Duc de Longueville aprés les premiers complimens, lui dit qu'ayant appris par son ami les obligations qu'il lui avoit, il venoit non seulement pour l'en remercier, mais encore pour lui promettre une amitié éternelle: qu'il ne tiendroit qu'à elle qu'ils ne s'aimassent toute leur vie, que pour cet effet il avoit amené le Comte de Fiesque, afin

qu'il lui pût reprocher un jour, s'il manquoit jamais à ce qu'il lui alloit promettre: qu'il ne verroit plus Mademoiſelle de Fienne, pour qui l'on vouloit qu'il eût de l'amitié, & qu'il la laiſſoit au Chevalier de Lorraine, qui étoit ſon veritable tenant: qu'il en uſeroit de même à l'égard de toutes les Dames qui lui pourroient être ſuſpectes, ſi bien qu'elle n'auroit qu'à l'en avertir, quand elle voudroit qu'il ne les vit plus. Mais qu'il vouloit qu'à ſon tour elle lui promit la même choſe touchant ceux qui lui pouvoient donner de la jalouſie, ajoûtant qu'il étoit ſi delicat, qu'il ne pouvoit rien voir de cette nature, ſans s'en brouïller avec elle.

Le Comte de Fieſque qui ſervoit de mediateur en cette occaſion, dit que cela étoit juſte, & la Maréchale étoit trop raiſonnable pour s'y oppoſer. En effet, bien-loin d'y trouver à redire, elle rencherit encore par deſſus, diſant qu'il la faudroit neier, ſi elle n'étoit pas contente de la poſſeſſion d'un cœur auſſi illuſtre que le ſien. Le marché étant ainſi conclu, ſans y faire davantage de façons, il lui baiſa ſa main en ſigne d'amitié; mais elle qui ne croioit pas que de telles arrhes fuſſent ſuffiſantes, lui jetta les bras au cou, & le baiſa fort amoureuſement. Si le pauvre Prince n'eut pas été

été malade, il étoit d'une complexion trop reconnoiſſante pour n'y pas repondre comme il falloit ; mais ſçachant que ce n'eſt pas en cette occaſion où il faut reprendre le poil de la bête pour ſe guerir, il rompit les chiens, le plûtôt qu'il lui fut poſſible, ſous promeſſe de la revenir voir tout ſeul le lendemain. Mais comme il lui eut été impoſſible de lui faire ſa cour dans toutes les formes, ou du moins, qu'ils euſſent eu lieu tous deux de s'en repentir, il trouva une maladie de commande, qui lui donna le tems de ſe preparer au combat qu'elle lui demandoit.

La viſite qu'il lui avoit renduë allarma les Amans, qui avoient eu leur congé, & il n'y en eut point qui ne crût qu'il lui avoit été ſacrifié. Cependant comme cette viſite fut quelque tems ſans avoir de ſuite, cela remit en quelque façon leur eſprit, j'entens à ſon égard, car étant toûjours également mal traitez, ils ne s'en eſtimoient pas moins malheureux. En effet, leur jalouſie ayant changé d'objet, leur fournit encore aſſez de matiere de chagrin. D'Olonne, à qui il en avoit couté beaucoup d'argent, pour avoir ſes bonnes graces, ou y ayant regret, ou au plaiſir dont il ſe voioit privé, en accuſa le Marquis Deffiat, & dit tout haut dans le monde, qu'il

lui feroit piece. Même pour faire voir qu'il avoit dessein de faire ce qu'il disoit, il se fit accompagner de quelques braves, & prenant des armes à feu, il roda autour de l'Hôtel de la Ferté, jurant que s'il y venoit, il n'en ressortiroit pas comme il y seroit entré. Deffiat, quoyque plus jeune de beaucoup, se montra plus sage que lui, il dit à ceux qui lui parlerent des ses extravagances, qu'il ne vouloit point de querelle avec un vieux cocu : que tout ce qui le pouvoit mettre en colere, c'est s'il le soupçonnoit de lui voler le cœur de sa Maîtresse, mais qu'il n'avoit pas si méchante opinion d'elle, que de la croire capable de se laisser matiner par un si malhonnête homme, pendant qu'elle en avoit à sa devotion mille qui étoient plus honnêtes gens que lui.

Je ne sçai si ce discours fut rapporté au Comte d'Olonne, mais enfin tout son ressentiment se borna à chanter pouille à la Maréchale, à qui il reprocha, l'ayant trouvée chez un de ses amies, qu'elle ne l'avoit pas toûjours traitté si indifferemment. La Maréchale, qui eut été bien-aise que son amie eut pris le change, lui répondit avec une grande presence d'esprit, Il n'y a pas beaucoup de quoi s'étonner, Monsieur, je vous ai traité comme mon beau-

beau-frere, tant que vous en avec bien usé avec ma sœur, mais maintenant que vous en usez mal avec elle, je n'aurois gueres de sentiment, si je vous voiois du même œil que je vous ai veuë. Ces paroles se pouvoient attribuër sur ce qu'enfin il s'étoit separé de sa femme, & qu'il étoit le premier à en faire médisance, & le dessein de la Maréchale étoit que la Dame leur donnât cette explication. Mais enfin d'Olonne étoit piqué trop au vif pour la ménager, & afin que l'autre ne s'y trompât pas: Non, non, Madame, luy dit-il, tréve de vos fineſſes, elles ſont trop groſſieres, pour que Mademe donne dedans. Je ne parle pas de vôtre sœur, mais de vous-même, à qui j'ai donné plus de dix mille écus, croiant que vous me seriez fidelle, mais & comme amant, & comme mari, je ne suis pas plus heureux, & cela, parce que ma destinée a voulu que je me sois adressé à vôtre famille.

Ces paroles, qui furent suivies de beaucoup d'autres reproches, donnerent de la confusion à la Maréchale, & croiant que ses pleurs persuaderoient son amie de son innocence, comme elle les faisoit venir sans peine, quand elle en avoit besoin, elle en répandit assez pour faire pitié à ceux qui n'auroient pas sçû qu'elle étoit une admirable

admirable comedienne, quand elle vouloit. Cependant son amie feignant d'être persuadée que ce n'étoit qu'une medisance, elle blâma le Comte d'Olonne, qui croiant que ce qu'elle en disoit étoit de bonne foy, se mit à luy faire mille sermens, qu'il ne luy disoit rien que de veritable. Elle luy répondit qu'elle ne le croioit pas, mais que quand cela seroit, il avoit tort de se vanter d'une chose comme celle là.

D'Olonne ayant encore évaporé sa bile, se retira, & quand il fut sorti, la Maréchale jura qu'elle en avertiroit son mari. Mais elle n'avoit garde, il étoit dans le lit à crier les gouttes, & comme il y avoit déjà long tems que ce mal luy tenoit, il ignoroit la belle vie qu'elle avoit menée, & qu'elle menoit actuellement.

Son incommodité fut cause que le Duc de Longueville, étant gueri, il ne put voir pareillement l'amour qu'il avoit pour elle, & celle qu'elle avoit pour lui, ce qui lui auroit été facile sans cela. Car non seulement elle bannit tous les autres, pour l'amour de lui, mais elle se priva encore du jeu, qui étoit sa seconde passion. La raison fut, qu'elle eut peur, que comme cela ouvroit indifferemment la porte à tout le monde, ce ne luy fut un sujet de jalousie. Leurs premieres entrevuës se firent à

l'Hôtel

l'Hôtel de la Ferté, où le Duc de Longueville luy ayant donné des marques d'une parfaite convalescence, il lui devint si cher, qu'elle n'eut point de repos qu'elle ne passât une nuit avec luy. Elle lui dit, pour l'y obliger, que son mari étant accablé, comme il étoit de gouttes; c'étoit tout de même que s'il n'étoit pas au logis: qu'il ne pouvoit se remuer, qu'ainsi la sureté étoit toute entiere, si bien qu'il n'y avoit rien à risquer pour luy. Le Duc de Longueville, à qui la possession avoit amorti les grands feux lui dit qu'elle avoit raison, mais que neanmoins il n'étoit pas de bons sens de se hazarder sans qu'il en fût besoin: qu'il convenoit bien que le Maréchal ne pouvoit bouger de son lit, mais qu'aprés être entré dans sa maison, on pourroit prendre garde qu'il n'en seroit pas sorti, ce qui lui feroit des affaires: qu'il valoit mieux se voir ailleurs, & que du jour on en pouvoit faire une nuit, c'est à dire coucher tout nûs ensemble, ce qui étoit apparemment ce qu'elle desiroit. Ils étoient trop familiers, pour qu'elle fît finesse avec lui, elle lui avoua que c'étoit là la verité, & elle lui fit plusieurs caresses, afin qu'il lui donnât ce contentement. Il lui promit que ce seroit bien-tôt, & pour lui tenir parole, il pria de Fiesque de loüer une maison

maiſon ſous ſon nom. De Fieſque la choiſit hors de la porte S. Antoine, & la Maréchale faiſant ſemblant d'aller promener, tantôt à l'Arſenal, & tantôt à Vincennes, elle paſſa pluſieurs fois par une fauſſe porte ; pour ſe rendre dans cette maiſon. Elle devint groſſe dans ces entrevûës, & ſçachant que l'incommodité qu'elle commençoit à ſentir lui dureroit neuf mois entiers elle ne fut pas ſans embarras. Neanmoins faiſant paroître qu'elle mépriſoit le reſſentiment de ſon mari, pour mieux prouver à ſon Amant la violence de ſon amour, elle trouva moyen de cacher ſa groſſeſſe, & acoucha dans ſa chambre & dans ſon lit.

Le Duc de Longueville ne s'y voulut pas trouver, mais il y envoya de Fieſque à ſa place, qui envelopé dans un gros manteau, y cacha l'enfant d'abord qu'il eût été emmaillotté. Comme il traverſoit la Cour pour entrer dans ſon carroſſe, l'enfant, qui étoit un garçon, ſe mit à crier, & comme il avoit peur d'être découvert, il lui mit la main ſur la bouche, & peu s'en falut qu'il ne l'étouffat. Il le porta au Duc de longueville qui l'attendoit dans une maiſon au Fauxbourg St. Germain, où il y avoit une nourice toute prête. Les couches de la mere ſe paſſerent fort

fort heureusement, & elle ne manqua pas de pretexte pour garder le lit, ce qui fut cause que personne ne se douta de l'affaire, pas même le Maréchal, qui étoit dans un autre lit, à jurer Dieu en toutes sortes de rencontres. Car il faloit qu'il passat le chagrin qu'il avoit d'être malade, sur ceux qui avoient affaire à lui, & c'étoit souvent sur des gens qui valoient beaucoup mieux qu'il n'avoit jamais valu de sa vie. En effet il avoit fait dans son tems mille cruautez, & autant d'exactions, sans compter le bien d'autrui, dont il s'étoit emparé moitié de force, moitié par adresse.

Je ne dis pas ceci sans raison, & cela à plus de rapport à mon sujet, que l'on ne pense, de quoi je ne crains point de faire tout le monde juge, aprés que j'aurai rapporté ce que je vais dire. Sa femme avoit une terre auprés d'Orleans, nommé la Loup, & lui ayant pris envie d'y faire batir, & de l'agrandir, il acheta tout le bien d'alentour, ne se souciant pas de ce qu'on le lui vendoit, parce qu'il ne le payoit pas. Il avoit eu ainsi le bien d'un Gentilhomme, qui s'étoit défendu quelque tems de passer contract avec lui, sçachant qu'il est dangereux d'avoir affaire à plus grand Seigneur que soi; mais n'ayant

n'ayant pû resister à une force majure ; qui étoit en usage en ce tems là, il y avoit plus de vingt ans qu'il étoit depouillé de son bien, sans avoir jamais touché un sou, ni du principal, ni des arrerages. Reduit à la derniere necessité, il se jetta à genoux devant le Roi, & le Roi s'étant arrêté pour lui demander ce qu'il avoit, il lui presenta un Placet, où son affaire étoit deduite en peu de mots. Le Roi, qui aimoit la justice, envoya dire en même tems au Maréchal, qu'il eût à satisfaire ce Gentilhomme, & qu'il ne lui donnoit que huit jours pour cela. Ce commandement lui fut fait justement dans le tems des couches, dont je viens de parler, & il est aisé de juger, si ceux qui avoient des affaires devant lui, n'eurent pas à souffrir de sa méchante humeur. Mais pour l'achever de peindre, il lui arriva le lendemain une autre avanture, qui n'étoit pas moins chagrinante. Un Gentilhomme, qu'il avoit maltraité, & qui étoit ami intime du Comte de Fiesque, s'en étant plaint à lui confidemment, le Comte lui répondit, que c'étoit un vieux cocu, qui en usoit ainsi avec tout le monde, si bien qu'il ne faloit pas s'en étonner; mais que sa femme l'en vengeoit assez, de même que tous ceux qui comme lui avoient sujet de

de lui vouloir du mal. Soit qu'on se plaise à entendre médire de ceux qui nous ont offensé, ou qu'on le faste seulement par le penchant que nous avons au mal, ce Gentilhomme n'eut pas plûtôt oüi ces paroles, qu'il demanda au Comte de Fiesque, qu'il voyoit être bien instruit de toutes choses, de lui specifier quelques particularitez; & le Comte ayant eu l'imprudence de le contenter, & même de lui dire que la Maréchale étoit actuellement en couche, l'autre s'en alla fort satisfait. Comme son dessein étoit de ne pas laisser tomber cette affaire à terre, il prit de l'encre & du papier, & sa main n'étant pas connuë au Maréchal, il lui fit part de cet avis qu'il croyoit bien ne lui devoir pas être fort agreable.

Cette lettre arriva au Maréchal par la poste, ce Gentilhomme étant allé lui-même à Etampes par la même voye, pour la pouvoir mettre dans la boette. Le Maréchal l'ayant ouverte, il fut fort surpris de voir les nouvelles qu'on lui mandoit, qu'il crut fort vrai semblables, y ayant déjà quelque tems que sa femme faisoit la malade, sans que son mal pretendu augmentât ni diminuât. On lui mandoit d'ailleurs, que s'il étoit incredule, il étoit encore tems de s'en éclaircir, & qu'il n'avoit

voit qu'à demander à la voir pour juger qu'on ne lui vouloit point imposer. Il est aisé de juger l'effet qu'un pareil avis produsit dans l'ame d'un homme si violent. S'il eût pû se lever, la Maréchale n'avoit qu'à se bien tenir, mais par bonheur pour elle, comme il étoit arrêté par les pieds, cela lui donna le tems de faire reflexion. Ainsi, outre qu'il crût que le moins d'éclat qu'il pourroit faire seroit le meilleur pour lui, il réva qu'il avoit affaire d'elle, pour l'affaire du premier Gentilhomme, dont j'ai parlé ci-dessus; c'est à dire de celui à qui il devoit de l'argent, car c'est la coûtume à Paris de ne gueres donner d'argent, si les femmes ne s'obligent. encore quelque precaution que l'on prenne, y est-on souvent attrapé.

Ces deux circonstances ayant donc non pas appaisé son ressentiment, mais empêché qu'il n'eut des suites aussi facheuses, que celles qu'il méditoit d'abord; il n'eut garde de demander à la voir, comme on lui conseilloit, sçachant bien qu'aprés cela il ne se pourroit empêcher de faire le méchant. Il n'en crût pas moins toutefois, & ce qui augmenta encore son soupçon, fut que le tems des couches étant écoulé, la maladie de sa femme s'évanouit, & elle vint dans sa chambre, comme si de

rien

rien n'eut été. D'abord qu'il la vit, il se mit à crier, comme s'il eût été pressé d'une forte douleur, & la Maréchale lui aiant demandé ce qu'il avoit: Eh Madame, lui dit-il, quand vous avez crié, il n'y à pas long-temps plus fort que moi, je ne vous ai pas été demander ce que vous aviez, & je vous prie de me laisser en repos.

Ces paroles qui disoient beaucoup de choses, sans neanmoins expliquer rien de positif, donnerent bien à penser à la Maréchale. Cependant pour ne lui rien donner à connoître de ce qui se passoit dans son ame, elle se retira en même temps, & le Duc de Longueville l'étant venu voir une heure après, elle lui conta ce qui lui étoit arrivé, ce qui ne les empêcha pas, ni l'un, ni l'un, de recommencer sur nouveaux frais. Le nom du pere de l'enfant étoit bien expliqué dans la lettre que le Maréchal avoit reçûë, ainsi la visite du Duc lui fut suspecte, & dorenavant il il s'informa à tous les carrosses qu'il entendoit entrer, qui c'étoit. On lui dit chaque jour, que ce Duc étoit du nombre de ceux qui visitoient sa femme, & cette assiduité ne lui persuada que trop, qu'on lui avoit mandé la verité.

Cependant le Roi ayant entrepris de faire

faire la guerre aux Hollandois, tout ce qu'il y avoit de gens de qualité ſongea à ſuivre un ſi grand Prince, & le Duc de Longueville entr'autres, qui avoit un regiment de Cavalerie. La Maréchale le vit partir avec moins de chagrin qu'on n'auroit crû; car il y avoit quelques jours qu'ils s'étoient broüillez à cauſe de la Comteſſe de Nogent, qu'on lui avoit dit qu'il aimoit. Il n'y avoit pas beaucoup d'apparence que cela fut, & cette Comteſſe, qui étoit ſœur du Comte de Lauſun, n'avoit ni ſa taille, ni ſon air, ni ſa beauté; mais rien n'étant capable de guerir un eſprit attaqué de jalouſie, elle s'imprima ſi bien ce ſoupçon; qu'il paſſa chez elle pour une verité. Et à dire vrai, ſi le tout n'étoit pas veritable, il y en avoit du moins une partie, car il eſt conſtant que cette Dame aimoit ce jeune Prince éperduëment, de quoi elle ne s'étoit pû empêcher de donner des marques en pluſieurs rencontres.

Quoiqu'il en ſoit, le Roi ayant fixé le jour de ſon départ, le Duc de Longueville ne ſe mit pas beaucoup en peine de deſabuſer la Maréchale, & partit ſans vouloir un grand éclairciſſement avec elle. Car il étoit devenu jaloux de ſon côté de ce qu'elle voyoit Bechameil, perſonnage de

de la lie du peuple, mais qui étoit plus riche, que beaucoup de personnes de condition; qualité fort charmante pour elle, sur tout quand on étoit liberal. Cependant quoique le petit bourgeois fut fort passionné, elle n'avoit pas encore répondu à son amour, craignant d'irriter le Duc, qui s'étoit si fort declaré de ne vouloir point de compagnon, qu'elle n'osoit faire voir à l'autre la complaisance qu'elle avoit pour ses richesses.

S'étant separez de la sorte, ils n'eurent pas grand soin de s'écrire, dont Bechameil profitant, il trouva moien de se rendre agreable à la Maréchale, par les offres qu'il lui fit de sa bourse, en méme tems que de son cœur. Elle refusa neanmoins l'un & l'autre d'abord, craignant que le Duc de Longueville n'eut laissé quelqu'un à Paris, pour prendre garde à sa conduite; mais ce Prince ayant été tué six semaines aprés son depart au passage du Rhin, elle eût regret d'avoir refusé un homme qui lui pouvoit être utile de plus d'une maniere, aprés la perte qu'elle avoit faite. Tous ceux qui sçavoient son intrigue avec ce Prince, trouverent étrange qu'elle reçût si indifferemment la nouvelle de sa mort, car elle fut aux Thuilleries un jour aprés, & on l'y vit rire à gorge deployée. La

Com-

Comtesse de Nogent n'en usa pas de même, elle en pensa mourir de douleur ; mais comme elle avoit perdu son mari dans la même occasion, ce lui fut un pretexte pour pleurer tout à son aise, & sans qu'on y pût trouver à redire.

Bechameil étant défait d'un rival si dangereux, trouva des facilitez à son dessein plus grandes, qu'il n'auroit osé esperer. Car la Maréchale craignant qu'il ne se fut rebuté par ses refus, le prevint par une lettre fort obligeante. Elle étoit conçûë en ces termes.

Lettre de la Maréchale de la Ferté à Mr. de Bechameil, Secretaire du Conseil.

TOut le monde veut que j'aye beaucoup perdu, en perdant le Duc de Longueville, & qu'il m'aimoit assez pour le devoir regretter. C'est une étrange chose qu'on veüille être plus sçavant dans mes affaires que moi même, comme si je ne sçavois pas mieux que personne, ce qui me regarde. Il est vrai, j'ai fait une grande perte, mais ce n'est pas celle là, & si vous voulez que je vous parle franchement, c'est de ne vous plus voir depuis quelques jours. Je ne sçai à quoi l'attribuer, si ce n'est que je n'ai pas

pas tôpé à tout ce que vous vouliez, mais enfin, est-il honnête qu'on se rende si tôt, & parce que je suis de la Cour, faut il que vous me traitiez comme les autres femmes de la Cour, qui sont bienaises de commencer une intrigue par la conclusion. Je ne suis point de celles là, & quand vous ne ne devriez jamais être de mes amis, je ne me repens point de ne leur point ressembler.

Bechameil étoit trop intelligent, pour ne pas expliquer ce billet comme il faut, & en prenant le bon, & laissant le mauvais, il s'arma d'une bourse, où il y avoit quatre cens pistoles, parce que comme le tems lui étoit cher, il ne le vouloit pas perdre en paroles inutiles. Il s'en fut à l'Hôtel de la Ferté avec un si bon secours, & pour abreger toutes choses : Madame, dit-il à la Maréchale, je viens d'apprendre que vous perdîtes hier quatre cens pistoles sur vôtre parole, & comme les personnes de qualité n'ont pas toûjours de l'argent, je vous les apporte, afin que vous ne soyez pas en peine où les chercher. La Maréchale entendit bien ce que cela vouloit dire, mais trouvant que ce seroit se donner à trop bon marché à un petit bourgeois comme lui : Je ne sçai pas, Monsieur, lui répondit-elle, qui vous a pu dire cela;

mais il ne vous a dit que la moitié de mon malheur, j'en perdis huit cens, & ſi vous me les pouviez prêter, vous m'obligeriez. Huit cens piſtoles, Madame, repliqua-t-il, c'eſt une ſomme conſiderable dans le ſiecle où nous ſommes, m'importe, c'eſt un effort qu'il faut faire pour vous, prenez toûjours ce que je vous offre, & je vous ferai mon billet du reſte, ſi vous ne vous fiez pas à ma parole.

Il dit cela de ſi bonne grace, que la Maréchale jugea à propos de lui faire credit juſques au lendemain, & lui ayant dit fort honnêtement, que tout étoit à ſon ſervice, il commença pour l'en remercier, à lui baiſer la main. Elle lui offrit enſuite le viſage, & le bon homme s'y arrêtant un peu plus que de raiſon: Eh quoi, Monſieur, lui dit-elle, eſt-ce que vous n'oſez rien faire davange juſques à ce que vous m'aiez paiée: que cela ne vous arrête pas, voſtre parole, comme je vous l'ai dit, eſt de l'argent comptant pour moi, & je voudrois bien que vous me duſſiez davantage.

Apparemment elle parloit de la ſorte, craignant que le bon homme ne ſe raviſât, & que faute de prendre ſa marchandiſe, il ne ſe crût pas obligé de la payer. Car elle n'étoit pas ſi affamée de la ſienne, que ce fut

fut par le desir d'en tâter, qu'elle vouloit hâter la conclusion. Quoiqu'il en soit, Bechameil, sans être surpris de ce discours, qui en auroit peut-être surpris un autre : Patience, Madame, lui dit-il, toutes choses viennent en leur temps, & Paris n'a pas été fait en un jour. J'ai cinquante-cinq ans passez, & à mon âge on ne court pas la poste quand on veut. Ces raisons étoient trop belles, & trop bonnes, pour y trouver à redire, & lui ayant donné tout le tems qu'il desiroit, il arriva où il vouloit aller par les formes. La Dame, qui ne vouloit pas qu'il s'en allât mécontent, lui dit que les gens de son âge étoient admirables ; qu'il n'y avoit que de la brutalité dans la jeunesse, & qu'en verité elle vouloit qu'il lui donnât le plus souvent qu'il pourroit une heure ou deux de son tems. Le bon homme, qui aimoit le plaisir pourvû qu'il ne fut pas nuisible à sa santé, croyant qu'elle lui demandoit un rendez-vous pour le lendemain, s'excusa sur quelques affaires qu'il avoit au Conseil, mais lui envoya les quatre cens pistoles restant, pour remerciement desquelles, elle jugea à propos de lui envoyer la lettre suivante.

Lettre de la Maréchale de la Ferté à Bechameil.

Quoiqu'il y ait beaucoup de plaisir à voir les Louïs d'or au soleil que vous m'avez envoyez, vous en croirez ce que vous voudrez, mais ils me toucheroient encore davantage, si je les avois reçus de vôtre main. Quoiqu'il en soit, mon deplaisir est qu'il faut que je m'en défasse, & que je ne les puisse garder, pour vous montrer que je fais cas de tout ce qui vient de vous. J'en mourrois de douleur, si ce n'est que j'espere que je ne serai pas toûjours malheureuse, & que de vôtre côté vous renouvellerez souvent ces mêmes marques d'amitié, qui me seront toûjours fort cheres. Vous auriez tort d'en douter, puisqu'à l'âge que vous avez, vous n'êtes pas à sçavoir, qu'on fait toûjours cas de ce qui vient de la personne aimée.

Comment, morbleu, s'écria Bechameil en recevant cette lettre, a-t-elle envie de me ruïner, & est-ce à cause que je suis vieux, qu'elle veut que je la paye si grassement. Cette reflexion, joint à cela que ses necessitez n'étoient pas trop pressantes, firent durer les affaires qu'il avoit au Conseil, trois jours plus qu'elles n'auroient fait sans

sans cela. Mais ce tems là étant expiré, il voulut aller voir, si l'argent qu'il avoit donné, ne lui vaudroit pas du moins une seconde visite. La premiere parole que lui dit la Maréchale en le voiant, fût celle-ci; Ah! Monsieur, je suis née pour être toûjours malheureuse, je perdis hier encore cinq cens pistoles. par bonheur pour elle, elle étoit si belle ce jour-là, que quoique le compliment ne lui plût pas, il ne laissa pas de lui faire cette réponse; Eh bien, Madame, il ne s'en faut pas desesperer, & vous avez encore des amis, qui ne vous abandonneront pas pour si peu de chose. La Maréchale ne doutant point que cela ne voulût dire qu'il les lui alloit donner à l'heure même, ou du moins qu'il les lui enverroit une heure aprés, lui donna toutes les marques de reconnoissance dont elle se put aviser; cependant étant survenu compagnie; elle rompit les mesures qu'elle auroit pu prendre avec lui pour son payement, de sorte que s'en étant allé avant les autres, pour quelques affaires qu'il avoit, ou peut-être de dessein premedité; il oublia ce qu'il lui avoit promis. Il y eut un peu de malice à lui, en faisant cela, & il commençoit à se lasser d'acheter ses bonnes graces si cher; mais comme ce n'étoit par son compte, elle lui écrivit un nouveau

billet, par lequel elle le faisoit ressouvenir de sa promesse. Il lui envoya son argent, mais il l'accompagna de cette réponse.

Lettre de Bechameil à la Maréchale de la Ferté.

ON ne fait le bail des Fermes, que de neuf ans en neuf ans, & le payement s'en fait de quartier en quartier par avance. Je vous en parle comme sçavant, y ayant bonne part, dont je me repens point, parce que cela m'a appris à vivre. Comme je suis donc un homme d'ordre, je vous dirai qu'il n'y auroit pas moien d'avoir commerce avec vous, si je ne sçavois comment il nous faut vivre ensemble. Je ferai un bail de vostre ferme, quand il vous plaira, j'en fixerai le pix, & le tems du payement, mais aprés cela n'ayez rien à me demander, autrement il n'y auroit pas moien d'y subvenir, & vous m'enverriez bientôt à l'Hôpital.

Cette lettre ne plut point à la Maréchale, qui s'attendoit qu'elle pourroit foüiller dans sa bourse, toutes & quantes fois qu'elle voudroit; & comme si la marchandise qu'elle lui donnoit, eut valu son argent, peu

peu s'en falut qu'elle ne lui écrivit des réproches. Elle laisa passer quelques jours, sans rien dire, pour voir s'il ne reviendroit point, mais enfin craignant de le perdre, elle lui écrivit ces paroles.

Lettre de la Maréchale de la Ferté à Bechameil.

IE m'étonne que vous vous plaigniez de moi, puisque je ne vous ai encore rien dit, ni rien fait, qui vous puisse desobliger. Si nous avons des affaires ensemble, il faut se voir pour les regler, & vous ne trouverez pas que je resiste à tout ce qui sera raisonnable. Mais il y a des années entieres qu'on ne vous a vû, & c'est ainsi qu'on en use, quand on veut faire une querelle d'Allemand à une personne.

Quelle querelle d'Allemand, s'écria Bechameil, quand il eût lû cette lettre, & ce n'est donc rien à son compte que quatorze mille trois cens livres en huit jours de tems si cela duroit, il n'y auroit pas moien d'y fournir, & j'aurois beau presurer le peuple; jamais je ne me pourrois recompenser d'une telle perte. Il dit encore plusieurs choses sur le même ton, aprés quoi prenant son manteau, & ses gands, il s'en

vint chez elle tout en colere. Cependant ayant eu le tems de s'appaiſer un peu en chemin, Madame, lui dit-il en arrivant, je viens voir ſi nous conviendrons de prix, & je vous mettrai ma hauſſe * tout d'un coup. Je vous donnerai dix mille écus tous les ans, & c'eſt à vous à voir ſi vous vous en voulez contenter. C'eſt bien peu de choſe pour moi, lui répondit la Maréchale, & j'en joüe quelquefois autant en un jour, que ferois-je donc le reſte du tems? Quoi, Madame, lui repliqua Bechameil, ne ſçauriez vous vivre ſans joüer? Non, Monſieur, lui répondit elle, cela m'eſt impoſſible. Elle auroit pû ajoûter, auſſi-bien que de faire l'amour, mais elle jugea plus à propos de le laiſſer penſer, que de le dire elle même.

Bechameil tout amoureux qu'il étoit étoit encore plus intereſſé; ainſi cette réponſe ne lui ayant pas plu, il hocha la tête, dont la Maréchale s'étant apperçûë, elle fit ce qu'elle pût pour le radoucir, n'ayant point d'envie du tout de le perdre. Elle lui dit donc, qu'afin que tout le monde véçût, il lui donnat vingt mille écus; mais s'étant récrié à cette propoſition, il dit tout reſolument qu'il ne paſſeroit pas d'un

* *Terme de Partiſan pour dire enchere.*

d'un denier les dix mille qu'il avoit offerts, & que c'étoit à elle à se resoudre. La Maréchale le voiant si obstiné, fut obligée de s'en contenter; mais elle voulut un pot de vin, disant qu'on ne faisoit jamais de marché de consequence, qu'il n'y en eût un. Bechameil n'eut rien à dire à cela, & étant convenu d'en donner un de deux mille écus, il falut qu'il comptât le lendemain douze mille cinq cens livres. Car elle voulut avoir un quartier d'avance, disant qu'il avoit si bien reconnu lui même que c'étoit la coûtume, qu'il en avoit fait mention dans sa lettre. Il eut bien de la peine à se défaire tout d'un coup de cette somme, principalement en ayant donné deux autres assez considerables, il n'y avoit pas long tems; mais faisant reflexion qu'il auroit trois mois devant lui, sans qu'elle lui put rien demander, il fit cet effort sur son inclination, ce qui n'étoit pas une des moindres marques qu'il lui pouvoit donner de son amour.

Ces trois sommes lui servirent pour jouir du corps de cette Dame, car pour le cœur, il étoit en ce tems-là au Comte de Tallard, qui ne le garda guerres néanmoins, son talent étant de plaire plûtôt aux hommes qu'aux Dames. Je ne sçaurois dire qui prit sa place, car il y en eut tant qu'elle traita

comme ſi elle les eut aimez, que je me pourrois méprendre, ſi je diſois qu'elle eut un favori.

Cependant le vieux Maréchal étoit toûjours au lit à crier les goutes. Il avoit rendu graces au Ciel, de ce qu'il l'avoit défait du Duc de Longueville, eſperant que ſelon le proverbe Italien, qui dit, *Morte la bête, mort le venin*; on ne ſongeroit plus dans le monde à ce qui s'étoit paſſé. Il ſembloit même qu'il en avoit perdu le ſouvenir, car quand elle alloit dans ſa chambre, il ne l'appelloit plus que m'amour, & mon cœur, au lieu que ce n'étoit pas toûjours auparavant le nom qu'il lui avoit donné, Mais pour lui donner une nouvelle mortification, on lui vint dire que le Duc de Longueville avoit laiſſé un bâtard, & que le Roi le faiſoit legitimer. Il n'oſa demander qui en étoit la mere, mais celui qui lui diſoit cette nouvelle le tira de peine, ou pour mieux dire, le jetta dans une plus grande, en lui apprenant, qu'on ne la nommoit point, & qu'il falloit par conſequent, que ce fut quelque femme mariée.

La Maréchale étant venuë quelque tems aprés dans ſa chambre, il ne lui dit plus de douceurs, & au contraire il la ſalua d'un corbleu, qui étoit l'ornement ordinaire

naire de son discours. Elle en fut quitte pour luy laisser passer tout seul sa méchante humeur, & fut s'en consoler avec Bechameil, qui lui apportoit un quartier de sa pension. C'étoit merveilles comme cet homme, qui étoit glorieux, comme le sont ordinairement les gens de rien, s'accoûtumoit à luy voir faire mille coqueteries en sa presence; car enfin il faut sçavoir qu'il y alloit mille gens chez elle, & que tous les jours devant luy elle faisoit mille choses qui lui devoient faire connoître ce qu'elle étoit. Mais enfin le plaisir qu'il avoit de s'entendre dire, que sa Maîtresse étoit la femme d'un Maréchal de France, lui faisoit passer par-dessus beaucoup de choses. D'ailleurs elle luy faisoit accroire, que s'il y avoit quelque apparence contre elle, son fonds ne laissoit pas d'être reservé pour-lui. Mais enfin aprés avoir pris plusieurs fois ces excuses pour argent contant, il s'apperçût qu'elle le donnoit à d'autres pour le faire valoir, ce qui le mit en si grande colere, qu'il lui écrivit cette lettre.

Lettre de Bechameil à la Maréchale de la Ferté.

JE romps le bail que j'avois fait avec vous, parce que vous manquez aux clauses & conditions que nous y avions

apposées. Vous vous étiez obligée de ne donner vostre cœur qu'à moi, & cependant il faut que je le partage avec un nombre infini de gens, dont vous vous encanaillez tous les jours. Ainsi n'y pouvant trouver l'émolument que je m'étois promis, je me désaisis de la part que j'y avois, au profit de qui il vous plaira, ou pour mieux dire du premier venu. Quoi faisant, j'appliquerai dorenavant mes dix mille écus à une terre que je labourerai tout seul.

Cette lettre chagrina fort la Maréchale. Une somme si considerable luy étoit fort utile, joint à cela qu'elle trouvoit moyen de tems en tems d'arracher encore quelques presens de luy. Et à la verité elle avoit lieu d'avoir du chagrin, car les affaires de son mari commençoient à aller si mal, que lui qu'on avoit estimé le plus riche de Paris, ne subsistoit plus que par le moyen des bienfaits, qu'il tiroit de la Cour, & des lettres d'Etat, qu'il étoit obligé de prendre. Elle fit donc ce qu'elle put pour le faire revenir, mais soit qu'il vit bien qu'il ne se devoit pas fier à la parole qu'elle luy donnoit d'en mieux user dorenavant avec luy, ou qu'il commençât à s'en degouter, il ne voulut jamais rentrer en commerce.

Comme

Comme de tous ceux qu'elle voioit, il n'y en avoit point qui fut assez dupe, pour fournir à l'appointement, ce fut à elle aprés cela à retrancher sa depense, ce qui lui fit bien mal au cœur. Son mari étant venu à mourir peu de tems aprés, ce fut encore toute autre chose, & les pensions qu'il avoit ne venant plus, il falut qu'elle se reduisit au petit pied. Pour rendre sa fortune meilleure, elle s'avisa alors, non pas de joüer, car elle n'en avoit plus le moyen, mais de donner à joüer chez elle au Lansquenet, afin que par le moyen d'une certaine retribution qu'elle en tiroit, cela la pût consoler de tant de pertes survenuës en si peu de temps. Comme tout le monde y étoit bien venu pour son argent, les fripons y furent, comme les honnêtes gens, & un nommé du Pré, qui étoit du premier rang, luy ayant insinué, qu'il n'y avoit que maniere en ce monde de se tirer d'affaire, on n'y joüa pas plus surement, que dans tous les autres endroits de Paris, où c'est autant de coupe-gorges. Cela ayant été reconnu de la plûpart de ceux qui n'étoient pas du calibre de du Pré, on cessa d'y aller, & l'avantage qui luy en revenoit ayant cessé par consequent, elle fit venir dans sa maison un certain nombre de femmes choisies, afin que les jeunes gens, attirez par

par le bruit de leur beauté, ou de leur esprit, fussent induits à la venir voir. Cependant elle y établit un jeu épouvantable, où toutes sortes de friponneries furent mises en usage, pour lui donner de quoi subsister. Ses parties furent dressées particulierement contre les Etrangers de qualité, qui n'ayant pas encore pris langue, se croioient trop heureux de se venir ruiner chez elle. Une de ses plus confidentes, parmi toutes ces Dames, fut la Marquise de Royan, & il est inconcevable combien elles en firent avaller toutes deux à toutes sortes de gens. Cependant un Officier Suisse qui y avoit perdu le fonds, & le trés-fonds, & qui avoit remarqué quelque chose, en fit grand bruit; mais comme il avoit affaire à des gens de qualité, & que ses amis l'avertirent, qu'il y alloit encore pour lui de la bâtonnade, s'il s'amusoit à faire les contes qu'il faisoit, il prit un autre parti, qui fut de faire imprimer des Placarts, & de les faire afficher aux portes de Paris, par lesquels il donnoit avis à tous ceux qui arrivoient dans cette grande ville, de se donner de garder de cette maison.

Pour faire connoître cette Marquise de Royan à ceux qui pourroient peut-être n'en avoir jamais oüi parler, il faut sçavoir, qu'elle

qu'elle eſt fille du feu Duc de Noirmoutier, lequel ayant mangé ſon bien, laiſſa ſa famille dans une ſi grande pauvreté, qu'elle étoit ſans doute digne de commiſeration. Cette fille n'ayant donc rien pour être mariée, ſe voyoit reduite à entrer dans un convent, ce qui n'étoit gueres ſelon ſon inclination, quand le Comte d'Olonne, qui étoit de même Maiſon qu'elle, en devint amoureux. Il eſſaya pendant quelque temps de s'en faire aimer; mais n'étant pas aſſez agreable, pour y réüſſir, il s'aviſa de lui propoſer le mariage du Chevalier de Royan ſon frere, ſi elle vouloit s'humaniſer davantage. Or ce Chevalier étoit tout ce qu'il y avoit de plus horrible dans la nature, & pour le corps, & pour l'eſprit; car quoiqu'il ne fût ni boſſu, ni tortu, il avoit plûtôt l'air d'un bœuf, que d'un homme. D'ailleurs il étoit tellement plongé dans toutes ſortes de debauches, que les honêtes gens ne le vouloient pas hanter. Mais quelque deſagreable qu'il pût être, un couvent l'étant encore plus à cette fille, elle ſe reſolut non ſeulement de l'épouſer, mais encore d'avoir de la reconnoiſſance pour le Comte d'Olonne. Par ce moyen ce Comte parvint à ce qu'il deſiroit; & qui plus eſt, avant que de ſigner une donation qu'il faiſoit à ſon frere

de

de tout son bien, en faveur de ce mariage; il voulut qu'elle lui accordât ce qu'elle lui avoit promis; ce qui fut fait en tout bien, & en tout honneur.

Voilà comment le Comte d'Olonne ayant peur qu'il ne cessât d'y avoir des cocus dans sa race, y donnoit ordre lui-même. Cependant cette Dame aprés avoir si bien commencé dans le chemin de la vertu, s'y perfectionnoit tous les jours de toutes façons, de sorte que pour le jeu, & pour la galanterie, elle ne le cedoit à personne, quoiqu'elle eût été élevée sous l'aile d'une mere qui lui avoit donné d'autres leçons. Le Comte d'Olonne qui avoit eu affaire de sa femme pour ce mariage, s'étoit raccommedé avec elle, & avec toute sa famille, & cela avoit été cause que la Marquise de Royan avoit fait une cotterie si particuliere avec la Maréchale de la Ferté, qu'on ne les voyoit plus l'une sans l'autre. Du Pré, dont j'ai parlé cy-dessus, leur voyant à toutes deux de si bonnes inclinations, leur servir de pedagogue, pour leur apprendre à filer les cartes, & tous les autres tours de soupleſſe, dans lesquels il étoit extremement sçavant. Cependant ce métier là n'étant pas le meilleur du monde, parce qu'il y a trop de gens qui s'en mêlent, & que chacun commence

mence à s'en défier, la Maréchale qui n'avoit plus perſonne, qui l'empêchât de voir ſa ſœur, ſe ſervit de l'occaſion qu'elle en avoit pour tâcher de lui derober Fervaques.

Il eſt impoſſible de dire tout ce qu'elle fit pour cela, non pas, comme il eſt à croire, qu'elle eût envie de ſa perſonne, car elle n'eſt pas trop ragoutante, mais pour avoir part à ſa fortune. En effet, il lui faiſoit mal au cœur de voir que ſa ſœur, qui étoit plus âgée qu'elle de pluſieurs années, & qui n'avoit pas meilleure reputation, eût une bourſe comme la ſienne à ſon commandement, pendant qu'elle manquoit de toutes choſes. Car il faut ſçavoir que Fervaques par un excez de paſſion, ou pour mieux dire de folie, lui avoit fait pluſieurs preſens conſiderables, & entr'autres d'une belle maiſon, qu'il avoit dans la ruë Coqueron. On eût peine à croire qu'il eût été aſſez fol pour cela, quoique le bruit en courût par tout Paris; mais la Comteſſe d'Olonne ſe faiſant honneur de ce preſent, qui étoit cependant une marque de la continuation de ſa bonne vie, elle ne voulut pas que perſonne en doutât davantage. C'eſt pourquoi la maiſon étant à loüer, elle fit mettre à l'écriteau, que c'étoit à elle qu'on devoit venir, pour convenir du prix.

La

La chose étant rapportée à Madame de Bonnelle, qui ne l'aimoit déjà pas trop, elle envoia en plein jour arracher cet écriteau ; mais la Comtesse d'Olonne en fit remettre un autre, & voilà tout le bruit qu'elle en fit. Elle n'en usa pas si moderément avec sa sœur, qui, comme j'ai dit, lui vouloit enlever Fervaques. Car elles se prirent si bien de paroles, qu'elles se dirent toutes leurs veritez. On trouva cela fort vilain pour des femmes de qualité, & encore pour deux sœurs. Cependant cela n'étoit pas extraordinaire, & il étoit arrivé la même chose à quelques autres, que je nommerois bien, si cela étoit de mon sujet. Quoiqu'il en soit, la Maréchale fut bien tôt sur le pied de s'entendre dire de pareilles pauvretez, & le Duc de la Ferté son fils, homme adonné s'il en fut jamais, à toutes sortes de débauches, fut lui-même de ceux qui ne la menagerent pas. Elle avoit quelque chose à demêler avec lui pour quelques interêts, ainsi lui qui n'avoit pas trop de bien pour fournir à ses desordres, ne pouvant souffrir qu'elle lui demandat un douaire, & des conventions, commença les litanies par lui dire, si aprés avoir ruiné son pere, elle vouloit encore lui ôter ce qui lui restoit. La Maréchale n'étant pas demeurée court, comme

me de raiſon, à ces reproches, lui dit que c'étoit bien à lui à parler, lui qui étoit non ſeulement le mépris de toute la Cour, mais encore de toute la ville. C'étoit la pure verité, mais comme toutes ſortes de veritez ne ſont pas bonnes à dire, il ne pût ſouffrir celle là, & lui repliqua que ſi ce n'étoit pas à lui à parler, s'étoit encore moins à elle qui étoit une vieille P..... Là-deſſus il lui dit le nom de tous ceux qui avoient eu affaire à elle, & il en nomma juſques à ſoixante & douze, choſe incroyable, ſi tout ce qu'il y a de gens à Paris ne ſçavoient, que je ne rapporte rien que de vrai. La Maréchale lui dit d'abord de parler de ſa femme, & qu'il y avoit plus à reprendre ſur elle, que ſur qui que ce ſoit; mais le Duc de la Ferté lui ferma la bouche, en lui diſant qu'il ſçavoit bien qu'il étoit cocu, mais que cela n'empéchoit pas que ſon pere ne l'eût été en herbe, en gerbe, & aprés ſa mort.

Ce furent ces propres termes, qui deſolerent tellement la Maréchale, qu'elle ſe prit à pleurer. Mais elle avoit affaire à un homme ſi tendre, qu'au lieu d'en être touché, il ne s'en fit que rire. Cette comedie s'étant paſſée de la ſorte, la Maréchale fut ſe plaindre au Comte d'Olonne, chez qui elle ſçavoit qu'il alloit ſouvent.

Vous

Vous n'avez que ce que que vous meritez, lui répondit alors le Comte, & aprés avoir voulu tâter, comme vous avez fait, du ſceptre, juſques à la houlette, comment voulez vous que vos affaires ne ſoient pas publiques ? Il lui fit ce reproche, parce qu'il ſe reſſentoit encore du paſſé, mais aprés s'être donné ce petit contentement, il lui promit que cela n'empêcheroit pas qu'il ne fit correction à ſon fils. En effet l'ayant vû une heure aprés, il lui dit qu'il avoit tous les torts du monde d'avoir parlé à ſa mere, comme il avoit fait : qu'à ſon âge, il n'étoit pas à ſçavoir que rien ne le pouvoir diſpenſer du reſpect qu'il lui devoit, qu'auſſi croioit-il que cela ne lui étoit arrivé, qu'aprés être ſaoul, autrement qu'il ne ſçauroit qu'en dire.

Il y avoit apparence que le Duc de la Ferté alloit chercher quelque excuſe pour colorer une ſi grande faute, & même qu'en ayant la derniere confuſion, il prendroit le parti de la nier ; mais ſans s'étonner aucunement, il eſt vrai, lui répondit-il, j'étois ſaoul, & c'eſt dequoi elle à été fort heureuſe, car ſans cela je lui aurois bien dit d'autres veritez. J'ai une liſte fidele de tous les tours qu'elle a faits, & juſques au collier de perles qu'elle à fait excroquer à Mr. de Dreux, Conſeiller au grand Conſeil,

seil, par le Chevalier de Lignerac, rien ne m'est inconnu. Le Comte lui demanda, s'il n'avoit point de honte de parler comme cela de sa mere, mais quelque reprimande qu'il lui fit, il lui fut impossible de lui faire entendre raison.

Comme il ne se passe gueres de choses dans le Roiaume, que le Roi ne sçache, on lui donna bien-tôt le divertissement de cette comedie, qui lui inspira un si grand mépris pour cette Maison, qu'il ne se put empêcher de le montrer. Mais le Duc de la Ferté qui sçavoit bien, qu'il étoit déjà perdu de reputation auprés de lui, ne s'en mit gueres en peine, non plus que la Maréchale, laquelle continuë toûjours à mener la même vie, de sorte que je pourrai une autrefois vous apprendre la suite de son histoire, aussi bien que celle de Madame de Lionne, supposé neanmoins qu'elles trouvent toûjours des gens qui veüillent d'elles, ou qu'elles ne se convertissent pas.

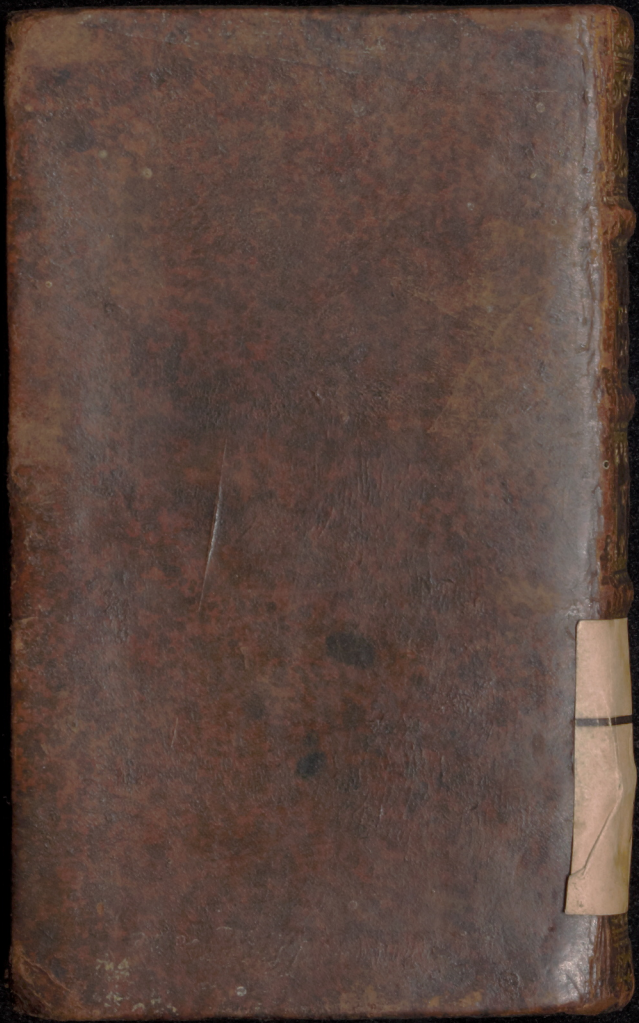
Fin du premier Tome.

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0310
DFG

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0311
DFG

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0312
DFG

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0313
DFG



Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0314
DFG

erté. 153
qu'il avoit of-
à ſe reſoudre.
ſtiné, fut obli-
is elle voulut un
ne faiſoit jamais
, qu'il n'y en
en à dire à cela,
ner un de deux
mptât le lende-
livres. Car el-
d'avance, di-
nnu lui même
'il en avoit fait
eut bien de la
coup de cette
n ayant donné
es, il n'y avoit
reflexion qu'il
, ſans qu'elle
it cet effort ſur
toit pas une des
pouvoit donner

irent pour jouïr
r pour le cœur,
nte de Tallard,
'anmoins, ſon
t aux hommes
ois dire qui prit
nt qu'elle traita
comme

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865595054/phys_0315
DFG